



[Serwan]

~~PRC 7.31437~~

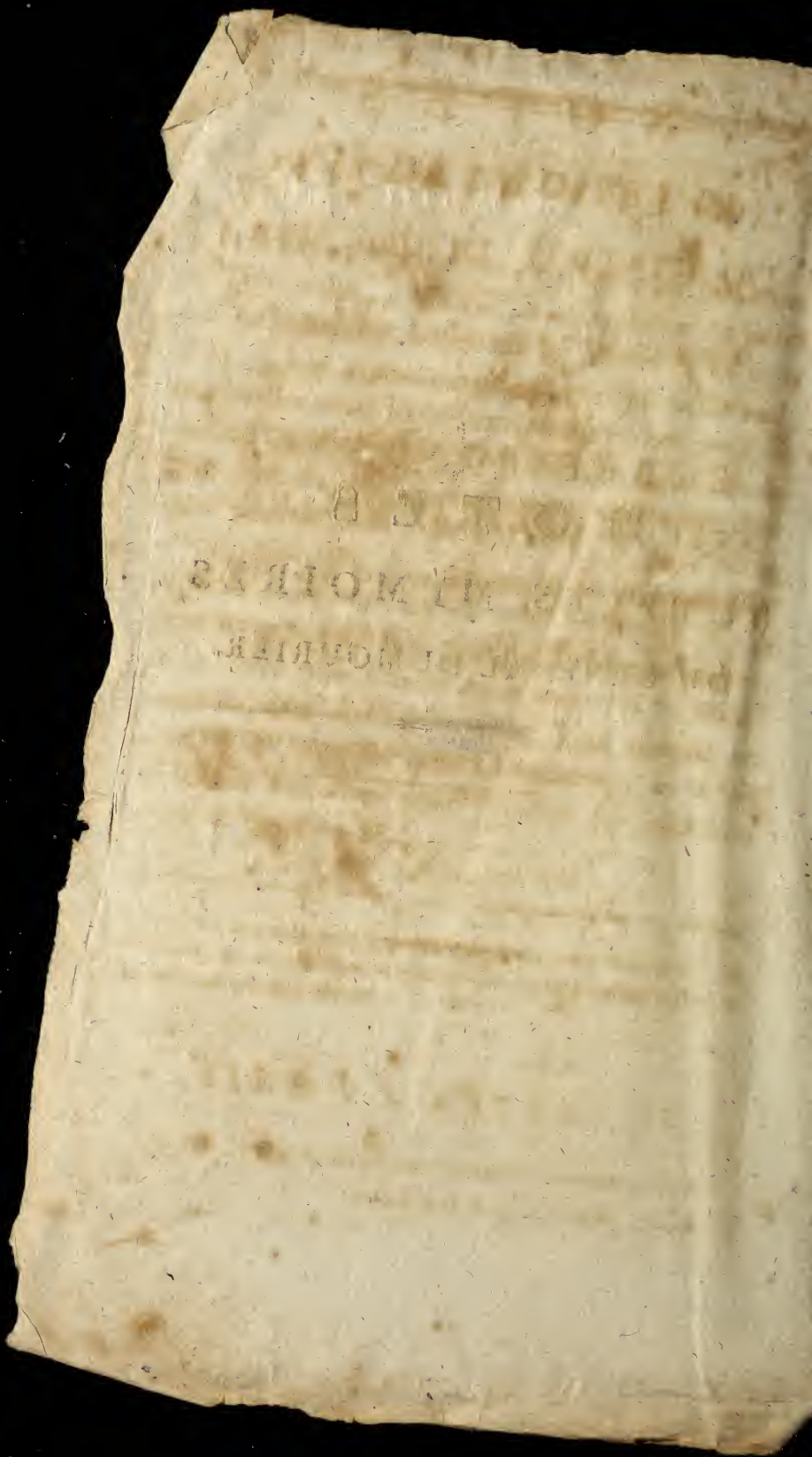
PRC

PRC

37254

NOTES  
SUR LES MÉMOIRES  
DU GÉNÉRAL DUMOURIER.

THE NEWBERRY  
LIBRARY



NOTES  
SUR LES MÉMOIRES  
DU GÉNÉRAL DUMOURIER,  
ÉCRITS PAR LUI-MÊME,  
ET  
CORRESPONDANCE  
AVEC LE GÉNÉRAL MIRANDA,

*Relativement à la campagne de la Belgique,*  
POUR SERVIR A L'HISTOIRE.

---

*Vitamque impendere vero.*

---

SE TROUVE A PARIS,

A l'imprimerie de L'UNION, rue Neuve-Augustin, n<sup>o</sup>. 21.  
Et chez les marchands de nouveautés.

---

---

## AVIS DE L'ÉDITEUR (1)

QUELQUES personnes, en lisant les mémoires de Dumourier, n'avaient pu s'empêcher de jeter sur le papier des notes sur les choses et les gens dont, à leur connaissance, le général parle mal, méchamment ou avec fausseté. Ces notes auraient dû être imprimées avec l'ouvrage; on les a connues trop tard. Cependant, convaincu de l'utilité dont elles peuvent être pour l'histoire, et pour servir d'éclaircissement aux mémoires du général Dumourier, on s'est décidé à les imprimer à part pour les personnes qui, ayant acheté les mémoires, seront bien aise d'avoir en même-tems les observations faites sur cet ouvrage. Pour remplir cet objet d'une manière plus satisfaisante, on a fait le renvoi des notes pour l'édition des mémoires *in-12* et celle *in-8°*.

---

(1) On a ajouté la correspondance de Dumourier avec le général Miranda, qui a paru dans le tems du procès fameux de ce général au tribunal révolutionnaire.

SE TROUVE A PARIS

---

## NOTES SUR LA PRÉFACE.

---

( *In-12*, page 9, ligne 12 et suivantes. )

( *In-8.º*, page 6, les sept premières lignes. )

*IL n'a jamais prétendu être adroit.* — Qui croira cette assertion, si il a connu Dumourier ? Il était trop faux pour ne pas prétendre être adroit.

Rien de plus vrai, Dumourier *a agi d'après son caractère* ; mais ce caractère est une ambition démesurée et une envie de dominer, pour laquelle il ose tout risquer, tout hasarder, tout entreprendre. . . ., il parle *de ses amis*, on ne les connaît pas ; mais à le juger par ses connaissances, on doit le croire l'homme le plus immoral.

Eh ! comment ce général aurait-il pu *lire et méditer Plutarque tous les ans* ? Il ne possédait pas cet auteur précieux ; mais le général Miranda parlait souvent devant lui de la vie des hommes illustres ; Dumourier lui demanda de lui procurer cet ouvrage ; Miranda le lui porta de Paris en septembre 1792. Jugez, d'après ce fait, si jusqu'alors Dumourier avait pu se nourrir de la lecture de Plutarque !

( *In 12*, page 14, à la fin. )

( *In-8.º*, page 7, à la fin. )

*Pourquoi ce général a-t-il refusé de faire prêter serment au roi le 10 août ?* — Pourquoi ? Il voulait voir venir les évènements, afin d'en profiter ; et si les patriotes eussent succombés, il connaissait la cour, il lui aurait facilement fait approuver sa conduite ; il s'en serait même fait un grand mérite, en persuadant qu'il avait employé le seul moyen de conserver au roi des troupes alors sous ses ordres, et dont il était assez aimé.

( *In-12*, page 17, ligne 18. )

( *In-8.º*, page 8, dernière ligne. )

*Soutenir la royauté eut été le signal de son massacre, etc.* — Ici reviennent les raisons précédentes.

Mais pourquoi, s'il voulait sauver le roi, n'accéda-t-il pas en Champagne à une paix avec le roi de Prusse, conseillée par l'ex ministre Breteuil? Après avoir chassé Calonne, il venait de se mettre à la tête des affaires des princes, et il désirait la paix, afin de pouvoir travailler avec plus d'efficacité à assurer la vie du roi et celle de la famille royale.... Pourquoi empêcha-t-il des conférences projetées du côté du Rhin, entre le général Biron et un envoyé du roi de Prusse, après l'évacuation de la Champagne?

Pourquoi? C'est qu'il n'aurait pas pu attaquer et prendre la Belgique, cet objet chéri de son ambition; il le convoitait sans cesse; il lui avait toujours tout sacrifié: d'ailleurs, il ne voyait dans la paix aucun moyen de se rendre important et de dominer. (Lisez attentivement, page 9 et suivantes.)

( *In-12*, page 19, ligne 19. )

( *In-8.º*, page 9, presque à la fin. )

*Il a fait chasser trois ministres républicains.* — Voici un article à ce sujet, pris dans le Patriote, du jeudi 14 juin 1792.

» Le sieur Dumourier souffrait depuis long-tems  
 » avec impatience, d'être associé avec MM. Servan,  
 » Clavière et Roland; d'abord, parce qu'il ne les di-  
 » rigait pas, comme il l'avait espéré; et ensuite,  
 » parce qu'ils osaient blâmer son immoralité, la pro-  
 » tection qu'il accordait à des hommes corrompus,  
 » et la versatilité de sa politique. Le sieur Dumourier  
 » résolut de les perdre dans l'esprit du roi, et il y  
 » parvint aisément, à l'aide des calomnies, et en les  
 » peignant comme des factieux et des républicains qui  
 » voulaient tout bouleverser. Il fallait saisir ensuite  
 » une occasion pour réaliser les terreurs du prince;  
 » le décret du camp de vingt mille hommes le lui



» fournit ; il fit entendre que ce plan devait favoriser  
 » le projet des factieux. . . . .

» Nous devons observer ici que c'est le sieur Du-  
 » mourier lui-même qui, il y a plus de deux mois,  
 » et depuis, n'a cessé de répéter qu'il fallait un pareil  
 » camp pour sauver Paris, dans le cas où les Autri-  
 » chiens pénétreraient, et qu'il ne demanderait pas  
 » mieux que de le commander. Entrainé par lui, le  
 » roi a fait redemander le porte-feuille à M. Servan».

Dumourier était trop convaincu de l'attachement des trois ministres aux intérêts du peuple ; il connaissait la manière ferme dont ils parlaient au roi, pour lui ouvrir les yeux sur les mauvais conseils dont on l'entourait sans cesse, et le ramener à se soumettre franchement et loyalement à suivre la constitution, à considérer les représentans du peuple, et à se joindre à eux pour faire le bonheur de la nation. . . . Cette manière de voir, de penser, de parler, de se montrer, de la part des trois ministres, ne plaisait pas à Dumourier ; mais deux événemens vinrent contribuer à accélérer la résolution déjà prise de sa part de les faire *chasser*.

Le premier. Il était question d'envoyer un officier-général à Saint-Domingue pour y commander. Il devait être nommé par le roi et présenté par les ministres. Ce choix était très-embarrassant, par la difficulté de trouver un officier dont les talens et le patriotisme fussent bien connus. . . . Il y avait alors à Paris un officier-général, nommé Montredon, endetté, et habitué à fréquenter les maisons de jeux, etc. Il était ami de Bonnecarère, et très-connu de Dumourier. . . . Cet officier fut proposé par le ministre de la marine Coste, gagné par Dumourier. . . . Mais les trois ministres populaires furent bientôt informés des liaisons de Montredon avec Bonnecarère, et d'une promesse de la part du premier de remettre au second cent mille livres en recevant le brevet de sa place ; Dumourier, disait-on, était instruit du traité. Les trois ministres n'hésitèrent pas, ils lui en parlèrent, lui offrirent de lui en donner des preuves irrécusables, et lui demandèrent de se défaire de Bonnecarère ; mais

Dumourier eut l'air de ne vouloir rien croire, se fâcha, garda son protégé et son ami (1), et jura la perte de trois min sires trop intraitables et trop clair-voyans pour lui.

Le second. D'après la formation du pouvoir exécutif, il devait y avoir dans le conseil un secrétaire, destiné à enregistrer dans un livre exprès, toutes les

(1) Dans une lettre à Dumourier, insérée dans le Patriote, 15 juin 1792, voici comment Brissot s'exprime sur Bonbecarere.

« Cependant, à votre entrée même au ministère, un seul fait  
 » aurait dû ouvrir les yeux; car quel fut votre premier choix?  
 » Un homme qui n'était connu que dans les tripots de jeu, et  
 » qui y avait laissé la plus détestable réputation; un homme qui,  
 » sans fortune, étalait un faste insolent; qui jouait la grandeur  
 » au sein de la misère; un de ces hommes si communs sous  
 » l'ancien régime, que l'envie de parvenir pliait à tout, même  
 » à ce qu'il y avait de plus bas, à l'hypocrisie, à l'adulation,  
 » aux pardiés; un homme qui, tombant avec ses vices et ses  
 » habitudes perverses, au milieu d'une révolution où le peuple  
 » avait reconquis sa souveraineté, ne changea que d'idole sans  
 » changer d'idolatrie; qui carressa le peuple au lieu de carresser  
 » les grands; fit de la salle des jacobins son *œil de bœuf*; parla  
 » patriotisme et vertu en se jouant de tous; qui, tour à tour  
 » le valet des partis dominans, des Lameth et des Mirabeau,  
 » s'et, du secrétariat de la société des jacobins, se lever à l'am-  
 » bassade de Liège, par l'appui de ce Montmorin même, qui  
 » détestait les jacobins, et qui ne pouvait avancer qu'un homme  
 » qui les vendait ».

Tel est l'homme que vous choisites pour directeur-général de vos bureaux; son nom est sur toutes les lèvres, c'est *Bonbecarere*. En vain vous parla-t-on de sa perversité et des accusations élevées contre lui; en vain insista-t-on sur la nécessité, pour un ministre patriote, de porter dans le choix de ses agens la plus grande sévérité; il fut nommé directeur-général, avec brevet du roi, et aux appointemens de 24,000 livres.

Je ne vous rappellerai pas les bruits qui s'élevèrent alors sur les causes d'un choix aussi détestable; je ne vous rappellerai pas qu'on le prêtait à une personne importante, qui avait besoin de vous subjuguier, et qui ne vous portait au ministère qu'à la condition de prendre pour l'un de vos agens cet homme, qui lui était dévoué. . . . . Quelle que soit la vérité de ce bruit, la suite des événemens n'en a que trop prouvé la vraisemblance; car autrement, comment expliquer votre opiniâtreté à garder un homme qui déshonorait votre ministère? Les craintes que nous avions sur l'influence pestilentielle du sieur Bonbecarere ne sont que trop réalisées: c'est lui qui, carressant vos goûts, par-

délibérations faites dans le conseil, etc. Ce secrétaire n'existait pas ; les trois ministres populaires sollicitaient vivement l'exécution de la loi à cet égard ; le livre était prêt, et à chaque conseil ils demandaient au roi de nommer le secrétaire. Nous sommes responsables, disaient-ils ; nous voulons trouver notre garantie dans un livre où seront consignés nos avis, et

tageant vos folies, saltimbanque comme vous en politique et en morale, vous a arraché au conseil des hommes sages, vous a entraîné dans les habitudes les plus perverses de l'ancien régime ; qui, n'ayant pour lui que des exploits d'académie, a escamoté, grâce à votre complaisance, la croix de Saint-Louis, et a ressuscité la prostitution qu'on en faisait aux espions de police.

C'est lui qui a monté un atelier d'espionnage, dont il dirigeait les oracles ; qui a payé les louanges des journalistes les plus vils ; marchandé le silence des journalistes les plus honnêtes, commandé son éloge à des écrivains estimables, qu'il croyait captiver par des places.

C'est lui qui, vous environnant de corruption, allait chercher dans les tripots et dans les lieux de prostitution, les hommes qui devaient, ou commander nos armées, ou diriger nos négociations ; qui leur vendait sa protection, la vôtre, celle des autres ministres, et donnait à ces prête-noms des places en échange de leur complaisance.

C'est lui qui vous faisait braver les généraux, lorsque vous aviez pour appui l'opinion publique ; vous prosternait à leurs pieds quand elle semblait vous abandonner ; allait sollicitant, mendiant les suffrages des députés les plus méprisables lorsque les dénonciations vous menaçaient.

C'est lui qui, craignant l'inflexibilité des principes des députés de la Gironde et de ces ministres Spartiates, dont l'austérité effrayait votre sybarisme ; qui, prévoyant l'impossibilité de cacher long-tems à leurs regards son ame de boue, a su semer les soupçons, les haines, les discordes entre vous et les hommes qui avaient garanti ses premiers pas, sinon de la légèreté, au moins de l'immoralité.

C'est lui qui, exécré par les patriotes, méprisé par les modérés, a cherché, et pour vous et pour lui, un abri, et dans le côté droit, qui vous a repoussé avec ignominie, et dans ce comité autrichien, qui saura briser ce vil instrument lorsqu'il ne lui sera plus utile. . . .

Eh ! pourquoi rongirions-nous des tems où le gouvernement était prostitué à une *Dubary* ? Vous les avez ressuscités. Et les patriotes ne vous auraient pas en horreur, vous qui avez déshonoré la révolution, et le premier ministre patriote qui ait encore paru !

la manière courageuse dont nous aurons pris les intérêts du peuple. Nous sommes ses commettans et ses défenseurs. . . . Il n'y avait rien à répliquer. En vain les trois autres ministres, Duranton, Lacoste et Dumourier, n'appuyaient-ils pas leurs collègues; ce n'était pas ici une affaire d'opinion à décider à la pluralité; c'était un article de la loi à mettre à exécution: pour trancher la difficulté, il suffisait de se débarrasser de ces trois ministres importuns. . . . D'ailleurs, ils ne cessaient de fatiguer le roi par des vérités toujours plus pressantes; Dumourier ne pouvait plus les supporter; la reine et son conseil les détestaient. Il y avait trois misérables *veto*, pour la suppression desquels ils n'auraient cessé de solliciter le roi. . . Rien de plus simple, il s'uffisait de s'en débarrasser. . . . Et voilà les différens motifs de leur renvoi: Dumourier s'est bien gardé de les consigner dans ses mémoires.

( *In-12*, page 20, ligne 9. )

( *In-8.*, page 9, à la fin. )

*Il fut ami du peuple, il fut ami du roi.* — Dumourier était-il l'ami du roi, quand il ne lui ouvrait pas les yeux sur sa faiblesse et sa crédulité envers la reine, l'abbé Lenfant, Montmorin, Cossé-Brissac, ses frères émigrés, sa sœur Elizabeth, et tant d'autres personnes composant les conseils d'Antoinette et de sa sœur? C'était-là où le roi recevait des leçons sur la manière dont il devait parler ou agir, et il lui était défendu de s'en écarter. Pourquoi ne remontrait-il pas au roi, comme *son ami*, ses torts, en s'entourant orse servant de prêtres insermentés; en gardant autour de lui et à son service intime des hommes évidemment contre-révolutionnaires; en se laissant tromper par Cossé-Brissac, sur ses gardes, leur composition, leur conduite; en s'acharnant à mettre des *veto* impolitiques, et à soutenir les émigrés et les prêtres;... en employant une partie de sa liste civile à corrompre ou à payer des écrivains et des folliculaires prêchant ouvertement

la contre-révolution , et s'efforçant d'attirer la haine et le mépris sur les représentans du peuple?

Dumourier était-il l'ami du peuple? Il cherchait à détruire le crédit de Lafayette à la cour; mais c'était pour l'y supplanter. . . . Il avait été fait ministre par les intrigues auprès de la reine , de Laporte , intendant de la liste civile , de Sainte-Foi , intendant du comte d'Artois , et de Bonnacarere , intrigant de la basse classe , tous trois ses amis , ayant répondu de lui à la cour. . . . Il avait abusé du crédit de quelques députés à l'assemblée législative , (après avoir eu l'art de les tromper) pour se faire accorder six millions sans rendement de compte. . . . dans un moment où cette somme n'était pas infiniment nécessaire; la plus grande partie des puissances de l'Europe venait de se coaliser contre la France. — Etait-il l'ami du peuple? Il avoue lui-même avoir contribué très-puissamment à faire déclarer la guerre; et dans quel moment? Dans celui d'un dénuement absolu de tous les objets militaires; et il devait en être bien instruit, il conduisait le ministre et le ministère de la guerre: il se brouilla avec Grave, et le fit renvoyer au moment où ce ministre allait lui échapper, en se jettant dans la coterie de Narbonne et de madame de Staël, etc.

( *In-12*, page 26, dernier alinéa. )

( *In-8.*, page 11, dernier alinéa, et sa suite, page 12. )

*On n'a que trop exercé la métaphysique, etc.* — Il serait déplacé de répondre ici à toutes les absurdités du général sur la monarchie et la république, sur la nécessité de l'aristocratie dans cette dernière, etc. Quant à ce qu'il dit sur l'absurdité du gouvernement démocratique, il voudra bien permettre de lui citer celui des Américains; il n'est ni absurde, ni dénué d'ensemble, d'opinions, de prudence, de promptitude, d'exécution, etc.; mais le général voudrait des corporations; il voudrait des aristocrates, des prêtres; et en un mot, il voudrait un peuple esclave et des privilégiés dominateurs.

( *In-12*, page 28, ligne 6. )

( *In-8.º*, page. 12, ligne 28, etc. )

*S'opposent à l'établissement d'une république..... qui aurait pour base l'égalité parfaite entre les hommes, etc.*

— Tout le monde connaît l'impossibilité de l'égalité parfaite parmi les hommes; aussi les gens probes, véritablement amis de leur pays, n'ont jamais pensé à l'établir en France. C'est donc une perfidie de vouloir prêter cette idée ridicule et monstrueuse aux Français raisonnables..... Quant au reste, on en appelle encore à la république des Etats - Unis. . . . un grand commerce, des jouissances, l'amour et l'encouragement des arts, etc.

( *In 12*, page 30, ligne 7. )

( *In-8.º*, page 13, ligne 37. )

*L'Angleterre prouve qu'un peuple peut être libre avec un roi.* — Certainement plusieurs états sont moins libres que l'Angleterre; mais celle-ci est bien loin encore de la la liberté; sa représentation est imparfaite, et lèze les droits du peuple; ses parlemens trop longs, ses rois trop puissans, ses représentans trop aisés à corrompre, ses pairs trop intéressés à être corrompus.

Il faut, pour la liberté, un gouvernement représentatif, dans lequel les pouvoirs se balancent sans la possibilité de se confondre, et où l'on évite les corporations. — L'inégalité des richesses, des talens, de l'industrie, du génie, de l'esprit, sont déjà d'assez puissans agens contre la liberté, par leur tendance continuelle à l'isolement et au despotisme.

( *In-12*, page 34, lignes 5 et 26. )

( *In-8.º*, page 16, lignes 11 et 25, etc. )

*Il n'est pas vrai qu'un état puisse exister sans noblesse; car la noblesse étant la récompense de la vertu, devient une propriété.* — Ne soyez pas étonné de ce paradoxe; Damourier est en Allemagne; il veut

faire sa cour à la noblesse la plus vaine de ses titres.....  
 Et où avez vous vu , général , la vertu ennoblie ? . . . .  
 Quelques chefs de bandes , disputant de férocité à la  
 majeure partie des brigands avec lesquels ils faisaient  
 des incursions , furent choisis pour en être les chefs :  
 voilà , presque par-tout l'origine des hommes nobles....  
 Mais parmi ces nobles , trouvez donc des hommes vé-  
 ritablement vertueux . . . . humains , pères , maris ou  
 enfans bien distingués ; . . . sachant se soumettre à des  
 sacrifices pénibles envers les hommes et pour eux , les  
 regardant et les traitant comme leurs semblables !....  
 Oh ! non , non , les vertus des nobles ne sont pas celles  
 connues par les moralistes . . . . Les vertus , d'ailleurs ,  
 ne sont pas héréditaires.

Le général est bien fortement entiché d'*aristocratie* ;  
 il en veut une pour les *vertus et les talens* : gouverner ,  
*juger , diriger vers la religion , conduire à la guerre*  
*les citoyens d'un grand empire , sont des métiers qu'il*  
*faut étudier comme les autres* , à la bonne heure , mais  
 sans pour cela faire des castes , des privilégiés , des  
 aristocrates enfin , comme le dit si naïvement le gé-  
 néral. — Rome changeait tous les ans de consuls et  
 d'officiers publics ; une partie fut long-tems choisie  
 parmi le peuple ; Rome , sous ce régime , conquit et  
 gouverna l'univers.

---

par la Montagne, Dumourier entend ses nouveaux amis (1), le parti d'Orléans, celui des Jacobins, celui de Robespierre enfin, à la bonne heure : cette faction était atroce; mais les ennemis de cette faction étaient-ils atroces? Ils voulaient des lois, des vertus, des mœurs; ils se plaignaient de d'Orléans, de Robespierre, des Jacobins; ils voulaient une constitution. . . . .  
*Vous vous hâterez de la faire*, disait l'un d'eux, le 8 mai 1793; *la constitution anéantira les factions; elle offrira une base à l'opinion publique; elle sera le complément des mesures de sûreté générale, etc.* : ils proposaient l'exil de d'Orléans et des Bourbons; ils annonçaient, ils prouvaient les projets ambitieux et liberticides de cette commune de Paris, trop tard abattue, et dont ils demandaient la suppression et la punition.

---

(1) *Dans un ouvrage du représentant Louvet, intitulé : Quelques Notices pour l'histoire, etc., ou lit, page 23* : Et Dumourier, trahi dans ses brillantes espérances, n'a pas rougi de pactifier avec ceux qui venaient de lui ravir tous ses moyens, toute sa fortune et toute sa gloire, contre ceux auxquels il devait tout, et qui, aux jours de leur puissance, avaient travaillé de tous leurs moyens à ses succès ! Il n'a pas rougi de pactifier avec les Lacroix et les plus vils coquins que la terre ait jamais vomi, contre les Vergniaux, Condorcet, Thomas Payne, et d'autres infortunés républicains, auxquels, malgré les calomnies que chacun leur prodigue maintenant, la postérité, l'impartiale postérité, rendra justice. Et dans ses mémoires, ce n'est pas au digne chef de l'horrible montagne que Dumourier adresse ses plus fréquens reproches; c'est à ses malheureux amis que, tantôt par des omissions volontaires, tantôt par des calomnies directes, il voudrait prodiguer l'opprobre des différens décrets qu'ils ont constamment combattus, et dont ils ont été les victimes. C'est encore sur la tombe des républicains qu'il vient insulter à leurs vertus, qu'il a persécutées, à leurs bienfaits qu'il a trahis. O Dumourier ! on peut ainsi faire sa cour aux rois de l'Europe; mais l'histoire est là qui n'eût parlé que de tes talens, et qui devra raconter, avec ton horrible perfidie, toutes tes bassesses.

(Et page 25 du même ouvrage.)

C'était donc, selon cet homme, (Dumourier) rendre aux Français un service réel que de traiter en dehors avec Cobourg, en dedans avec Philippe, pour le rétablissement de la constitution de 1789; et dans ce dernier plan, le général était encore un



## CHAPITRE II.

*État des armées.*( *In-12*, page 13, ligne première. )( *In-8.º*, page 26, ligne 4, etc. )

**I**L avait lu très-audacieusement à l'assemblée nationale un mémoire, etc. — Le 12 juin, à neuf heures du soir, Dumourier était entré au ministère de la guerre; le 13, à onze heures du matin, il était à l'as-

personnage de grande importance. Il est vrai qu'il fallait trahir ses engagements devant l'Europe, livrer aux poignards des gens de bien, cruellement trompés, et dévorer la honte de s'associer aux plus méprisables des hommes. Nulle considération ne le put retenir. Comme Lacroix et quelques-uns des siens vivaient encore, et jouissaient même d'une grande popularité au moment où il a publié ses mémoires; comme, par conséquent, ces prétendus républicains pouvaient servir la cause des rois, et qu'il importait de ne pas leur ôter leur masque, Dumourier ne fait qu'indiquer ses secrètes conférences avec eux. Il avoue du moins l'entrevue de Bouchain. Ce fut quelques jours auparavant, sans doute, qu'entre ces trois hommes, la nuit du 10 mars fut arrêtée. Ce fut dans la Belgique que tout fut décidé entr'eux; ce fut là que les rôles se distribuèrent. De son camp; au sein duquel il demandait un roi, le général annoncerait dans ses manifestes qu'il allait marcher contre l'anarchie et au secours de la saine majorité de la convention. Ainsi il donnerait de puissans prétextes aux jacobins, auxquels il aurait l'air de déclarer la guerre, contre les députés républicains dont il feindrait de se porter la défenseur; ainsi il appuyerait merveilleusement les cris de proscription de Marat, qui ne manquerait pas de désigner tous les girondistes aux poignards de la foule hébétée, à laquelle il crierait: voilà les royalistes! voilà les traîtres! voilà les complices de Dumourier! Alors, on n'avait autre chose à faire que de donner à la convention nationale une séance de nuit, dans le cours de laquelle on dirigerait sur les républicains tous les coupe-jarets des cordeliers, qui ne manqueraient pas de réclamer tous les décrets d'accusations nécessaires, et même au besoin, de couper eux-mêmes les vingt-deux têtes déjà promises à Cobourg.

semblée, pour y lire un mémoire trop volumineux pour n'avoir pas exigé au moins deux jours pour le mettre seulement au net : il était préparé d'avance et concerté avec la cour. Cette idée frappa vivement l'assemblée ; la majorité des députés en fut indignée ; un grand nombre demanda l'envoi du nouveau ministre à Orléans. . . . Servan répondit dans le tems à ce mémoire d'une manière victorieuse. La cour voulait le dépopulariser, dans la crainte de voir solliciter son rappel ; et ce mémoire avait sur-tout ce but essentiel avec des dénominations sur les marchés de Servan, et plusieurs autres manœuvres mises en usage à l'assemblée et ailleurs par les députés et les écrivains royalistes. . . . *Voici ce qu'on lit, au sujet de ce mémoire, dans le Patriote, du vendredi 15 juin 1792 :*

« Le long mémoire que le sieur Dumourier a lu à  
 » l'assemblée, n'avait évidemment pour objet que  
 » d'empêcher les témoignages d'estime que l'assemblée  
 » venait de donner à son prédécesseur ; mais il était  
 » arrivé trop tard, et il n'en a recueilli que la honte.  
 » Ce mémoire renfermait la définition d'un homme  
 » d'état, dans le sens des roués de l'ancien régime,  
 » c'est-à-dire, d'un bas serviteur du despotisme ; il  
 » renfermait des leçons à l'assemblée sur l'esprit de  
 » parti, leçons qui en attirèrent au ministre une assez  
 » vive et assez-bien méritée ; . . . il renfermait une  
 » satire de l'administration de M. Servan, satire qui  
 » retombait sur le sieur Dumourier lui-même, car  
 » tout ce qu'il reprochait à ce vertueux citoyen, était  
 » son propre ouvrage, du tems qu'il avait la manie de  
 » diriger M. Grave. Ce mémoire renfermait encore une  
 » ridicule comparaison des Français avec les Indiens,  
 » que ni Montmorin, ni Delessart n'auraient osé  
 » hasarder ; il renfermait un tableau affreux de notre  
 » position, déficit effroyable de troupes, mauvais  
 » état des places démantelées, etc.  
 » Ce mémoire a excité des réclamations de tous les  
 » côtés. . . . Un député s'étonnait que ce ministre,  
 » qui avait précipité la guerre, vint ensuite effrayer  
 » la nation sur le mauvais état des troupes et des  
 » places. . . . Un autre soutenait au ministre qu'il

» en avait imposé sur le non-complet des troupes. ....  
» Celui-ci lui donnait le même démenti pour l'état des  
» places , ect. . . . . »

*On lit plus loin , dans le même journal , sur le même sujet :*

« De bons patriotes pensent que le sieur Dumourier ,  
» qui avait été fait ministre des affaires étrangères  
» pour déclarer la guerre à l'Autriche , s'est fait  
» ministre de la guerre pour forcer à faire la paix.  
» Cette opinion n'est que trop justifiée par le tableau  
» qu'il a présenté hier à l'assemblée nationale , tableau  
» dont l'effrayante exagération ne peut avoir pour  
» objet que d'inspirer le découragement , et de nous  
» mener de là où le ministre voudra nous conduire.  
» Il est impossible d'en douter , si l'on rapproche de la  
» révolution ministérielle qui vient d'avoir lieu , si l'on  
» rapproche sur-tout du mémoire du sieur Dumourier  
» l'ordre donné par le gouvernement autrichien à ses  
» généraux , de nous accorder une suspension d'armes  
» si elle était demandée. Or , qu'arriverait-il si elle  
» avait lieu ? On aurait le tems de déterminer les troupes  
» prussiennes à marcher contre nous ; on aurait le  
» tems de faire venir , du fond de la Hongrie , toutes  
» les troupes qu'on n'a pas encore pu transporter sur  
» nos frontières ; on aurait le tems de changer en état  
» offensif la défensive sur laquelle on s'est mis dans  
» le Brisgaw et d'envahir l'Alsace ; on aurait le tems  
» sur-tout de prendre des mesures efficaces pour  
» étouffer la fermentation qui éclate dans les Pays-  
» Bas , et de rendre un soulèvement impossible. Cepen-  
» dant l'ardeur de nos troupes s'amortirait ; on  
» susciterait des dégoûts , des tracasseries aux géné-  
» raux ( et déjà on s'en est vanté ) ; les mécontents de  
» l'intérieur seraient encouragés ; on mettrait en œuvre  
» des brouillons , de faux patriotes , pour calomnier  
» et persécuter les bons citoyens , pour porter le dé-  
» sordre à son comble ; et alors la paix , et quelle  
» paix ! . . . . ainsi , . . . . à bas les intrigans ! »

( *In-12* , page 14 , ligne 21. )( *In-8.º* , page 26 , l'avant-dernière ligne. )

*Servan* , qui voyait l'impossibilité de conduire le département de la guerre , etc. — Après avoir eu le courage de rester ministre , au milieu de toutes les agitations de Paris , du 10 août au premier octobre 1792. . . . . la commune dominant , les sections se mêlant du gouvernement , chaque individu s'immiscant dans les affaires publiques , et se donnant le droit d'en blâmer les opérations et les agens , les massacres du 2 septembre , les projets de les étendre sur plusieurs députés et sur quelques ministres , les ennemis avançant dans la France , point de troupes à leur opposer , point de magasins préparés , un désordre inimaginable , des émissaires de la commune de Paris propageant les projets des massacres du 2 septembre , des meurtres à Lyon , à Meaux , à Châlons , etc. Après tant et de si grands dangers , au moment où les ennemis se retiraient de la France , pourquoi *Servan* aurait-il vu l'impossibilité de conduire le département de la guerre?... Mais la convention était divisée , *Dumourier* avait de l'ascendant dans le conseil exécutif , quelques députés respectables le croyaient nécessaire à la tête des armées ; *Servan* ne voyait au contraire , très - probablement en lui , qu'un ambitieux , abandonnant la Champagne et la poursuite des ennemis , dans un moment où il était si important de les pousser avec vigueur : il avait éloigné la paix , il reprenait ses projets chéris sur la Belgique ; n'en était-ce pas assez pour déterminer *Servan* à abandonner une place dans laquelle il allait se trouver comprimé entre des membres du conseil , des députés partisans de *Dumourier* , les projets ambitieux , la conduite tranchante de ce général , et deux partis bien prononcés dans la convention ?

( *In-12* , page 14 , ligne 26. )( *In-8.º* , page 27 , ligne 2. )

*Il s'était fait lui-même général.* — Un mensonge de plus ne coûte rien à *Dumourier*. . . . . On a des

preuves irrécusables de plusieurs refus de Servan pour accepter le commandement des troupes vers les Pyrénées. Il s'y décida cependant, mais dans la conviction d'empêcher l'Espagne de rompre la neutralité, si l'on prenait toutes les précautions militaires suffisantes pour en imposer à cette puissance ; il avait donné des plans à ce sujet ; ils auraient parfaitement réussi, sans les négligences perfides et volontaires du ministre Pache, d'accord, sans doute, avec la faction d'Orléans et Robespierre ; elles ne voulait point de forces dans le Midi, dans la crainte d'y donner de plus grands moyens de résistance à ses projets liberticides.

( *In-12*, page 14, ligne 27. )

( *In-8.º*, page 27, ligne 3. )

*Cet homme était lieutenant-colonel en mai. — Autre mensonge ; Servan n'était pas lieutenant-colonel en mai, mais bien colonel du 104<sup>e</sup> régiment ; il avait d'ailleurs, à cette époque, trente-deux ans de service très-actif, et s'il était resté alors dans les grades subalternes, c'est qu'il n'avait pas eu, comme le général Dumourier, les talens ni le goût de l'intrigue ; il n'avait jamais voulu ni su faire sa cour aux grands et aux ministres.*

( *In-12*, pages 20, 21, 22, 23 et 24. )

( *In-8.º*, pag. 30, 31, 32, etc., jusqu'à la fin du chap. )

*La ville de Liège, etc. — D'après tous les détails donnés ici par le général Dumourier sur tout ce qu'il lui était impossible de faire, quoique nécessaire, comment peut-il se permettre de prendre des quartiers de quatorze lieues d'étendue sur la Roer ? Cette rivière a été toujours regardée comme impossible à défendre par les plus habiles généraux, sur-tout n'étant point maître de Juliers. . . . Il ne suffisait pas d'avoir mandé à la Convention l'impossibilité de conserver la position de la Meuse ; il fallait quitter le commandement ; mais on avait des arrière-pensées ; on avait des projets ; on voulait rétablir le roi ; on voulait perdre la*

Convention ; on voulait se rendre important , etc. . . ;  
 Temporiser alors de la part du général , c'était vouloir  
 tout perdre . . . Quant le gouffre est ouvert , il faut ou  
 pouvoir le fermer , ou s'y précipiter .

---

### CHAPITRE III.

*Le général Dumourier part de Liège.*

( *In-12* , page 31 , ligne 9. )

( *In-8.º* , page 36 , ligne 7. )

*IL avait un motif bien plus essentiel.* — Si le général Dumourier demandait un congé , c'était donc principalement pour sauver le roi ; c'était sur-tout pour s'assurer cet empire si fortement ambitionné , dont la perte lui tenait tant à cœur : le salut de la patrie était un objet bien secondaire , si même le général en était aucunement occupé . . . . . On lui aurait su mauvais gre , dit-il , s'il avait donné sa démission , et il venait travailler à sauver Louis XVI et à renverser la Convention . . . . Hommes impartiaux , jugez les motifs de la conduite et des desseins de Dumourier , et croyez , si vous le pouvez , à leur pureté . . . .

---

### CHAPITRE IV.

*Son retour à Paris.*

( *In-12* , page 41 , ligne 24. )

( *In-8.º* , page 42 , ligne 1. )

*C'ÉTAIT du sort de ses mémoires , etc.* — On ne croira pas ici davantage à la bonne-foi du général , et il a trop d'esprit pour avoir espéré changer subitement la Convention , dans l'état d'effervescence et de ferment-

tation où elle se trouvait alors. L'adoption de ses mémoires pouvait à peine regarder quelques membres, et son apparition dans une assemblée aussi agitée devait lui assurer un sort non pas semblable à celui de la Fayette, dont il renouvelait le rôle, mais une punition subite, sévère et exemplaire. . . . Le général paraît avoir eu toute sa vie des idées romanesques; celle-ci ne l'était pas peu; elle devait assurer sa perte et accélérer celle du roi.

---

---

CHAPITRE VI.

*Tentatives infructueuses du général Dumouriez.*

( In-12, page 53, ligne 28. )

( In-8.º, page 50, ligne 10. )

**I**L avait écrit aux chefs de la Gironde et à Barère, etc. — Eh ! comment en effet ces hommes desireux d'une république auraient-ils voulu confier le sort de la Convention et de l'état à un homme dont ils connaissaient enfin la religion politique, et dont les dieux chéris étaient l'ambition et la domination ? Ils ne devaient pas être à se repentir sans doute de l'avoir si mal-à-propos préconisé deux fois, après en avoir été si cruellement les dupes.

---

---

CHAPITRE VII.

*Mort du roi.*

( In-12, page 63, ligne 9. )

( In-8.º, page 55, ligne 7 du chapitre. )

**E**T de n'y rentrer un jour que pour dissoudre la Convention, etc. — Quel ton de Matamore ! L'Europe

entière liguée contre la France n'est pas à se repentir, sans doute, de l'avoir aussi mal à propos outragée; et Dumourier voulait faire repentir la Convention et la punir de sa conduite. . . . Et c'est là cet homme, se croyant un second César, un Fabius, un grand ministre, osant former le projet de bouleverser un grand état, de lui dicter des lois, et de régler la marche de sa destinée. Oh ! général ! *la montagne en travail enfante une souris.*

( *In-12*, page 65, ligne 9. )

( *In-8.º*, page 56, ligne 27. )

*Il suivait fidèlement la constitution, etc.* — Homme de mauvaise foi ! . . . et ces prêtres insermentés dont il se servait . . . et tous ces aristocrates connus dont il était entouré, et dont il écoutait et suivait les conseils; et les représentans du peuple, dont il avait juré l'avilissement, projet suivi avec tant de succès et d'acharnement; et ces folliculaires dont il payait les sottises contre la constitution, l'assemblée, ses décrets, les sociétés populaires, etc.; et ses correspondances avec les émigrés, et son aveugle soumission à cette reine, dont il était la dupe depuis si long-tems, etc.

A propos des louanges données ici au roi par Dumourier sur son attachement à la constitution, on croit faire plaisir aux lecteurs en leur rappelant une note précieuse, peut-être trop peu connue, page 180, tome VII, des mémoires de Richelieu. . . On ne sait pas même résister au désir de la transcrire en entier, dans l'espérance de faire plaisir aux hommes jaloux de rapprocher tous les morceaux dont on peut se servir pour l'histoire. . . . Cette note fut envoyée à l'impression, à-peu-près en mars 1792, et avait été communiquée auparavant au roi.

« Puissent les scènes d'octobre 1789 et celles du  
 » mois de juin 1791, servir d'instruction à la maison  
 » de Bourbon, et lui dire sans cesse que de nouvelles  
 » révolutions suivraient de près un gouvernement  
 » perfide ! Si la maison de Bourbon a le bon esprit de  
 » s'attacher à la nouvelle forme de gouvernement,



» si elle confie l'exécution de la puissance publique  
» à des patriotes décidés et connus, elle peut devenir  
» florissante et arrêter encore la marche des idées  
» publiques vers l'indépendance républicaine. Si, au  
» contraire, la maison de Bourbon paraît incertaine,  
» versatile, obscurément intrigante; sans plan et  
» sans projet; si elle veut la guerre et la refuse alter-  
» nativement; si elle alimente par une conduite né-  
» gligente un esprit de défiance, elle restera vis-à-vis  
» des puissances étrangères dans un discrédit indigne  
» de la première nation de l'Europe, et dans le mépris  
» honteux des Français. Que la maison de Bourbon  
» aurait de génie et de bon esprit, si elle prenait un  
» ton décidé, si elle détruisait, par une noble assu-  
» rance, par une contenance déterminée, ce bon mot,  
» *qu'elle fait la morte*, bon mot qui est resté ! mais  
» quelle gloire pour elle si elle savait se revêtir et  
» s'aider de la force nationale, je dis même de cette  
» majesté que tout l'empire français développe d'un  
» bout de l'empire à l'autre, à l'époque, par exemple,  
» du retour de Varennes ! Il est tems encore pour la  
» maison de Bourbon d'opérer cette grande merveille;  
» car l'affreux Cromwel eut la force de se faire res-  
» pecter et rechercher à l'envi par toutes les puissances  
» de l'Europe. Pour y réussir, il ne s'agit que de s'iden-  
» tifier de bonne foi avec la nation française, et en  
» avoir l'air; mais quand on voit tout ce qui tient à  
» la cour de France employer son influence à discréd-  
» diter les représentans de la nation française, depuis  
» l'ouverture de la législature actuelle jusqu'à ce mo-  
» ment; quand on voit la plupart des ministres, sans  
» études, sans plan et sans élévation, s'occuper obs-  
» curément de détruire la masse des Jacobins, inhé-  
» rente à la constitution actuelle, lui opposer les  
» subtilités du comité de révision, la force militaire  
» déployée, la rivalité de l'assemblée des Feuillans,  
» qui essaye, en l'imitant, de lui ravir ses corres-  
» pondance, la menace enfin des puissances étran-  
» gères, etc. On dit que le ministère, en 1792, évite  
» la censure des clubs, comme le cardinal de Loménie  
» en 1788. La cour doit savoir que le caractère indéci-

» des gouvernemens despotiques dégénérés , et les  
 » principes de duplicité de l'ancienne éducation , sont  
 » contradictoires avec le ton actuel et décidé des  
 » Français ; la versatilité et les faiblesses de la cour  
 » ont ruiné l'ancien gouvernement ; la versatilité et  
 » l'indécision changeront les formes du nouveau , non  
 » par une révolution en moins , comme les mécontents  
 » le présument , mais par une révolution en plus ,  
 » parce que c'est la marche de la nature , de nos  
 » passions actuelles , et parce que ni la cour , ni les  
 » mécontents ne sont assurés de la direction des piques.  
 » La cour peut se souvenir que le joug des grands est  
 » secoué , et qu'on se joue du joug religieux ; il ne  
 » reste plus que celui des rois ; et si jamais on se per-  
 » suade en France que c'est véritablement un joug ,  
 » c'en est fait de notre ancienne idole : en un clin-  
 » d'œil , d'un bout de la France à l'autre , on dira  
 » que la cour , développant une volonté et des intérêts  
 » différens de ceux de la nation , on va substituer ,  
 » comme en Amérique , un pouvoir exécutif *éligible*  
 » à un pouvoir exécutif *héréditaire* ; ce qui établira  
 » l'unité d'intérêt dans la nation. Pour y arriver , on  
 » citera le beau moment d'inter-règne dans la capitale  
 » et dans tout l'empire français , le mois de juin 1791 ,  
 » et cette paix et ce calme qui règnent dans les Etats-  
 » Unis de l'Amérique. La cour n'est plus forte de l'at-  
 » tachment héréditaire des nobles ; l'autel n'est plus  
 » son appui ; l'armée est devenue nationale , et il y a  
 » dans nos mœurs une rudesse redoutable à ces plaisirs  
 » dont les cours aiment tant à jouir en paix. La cour  
 » n'a pas le coup d'œil perçant qu'avait dans une pa-  
 » reille circonstance le fondateur de la maison de  
 » Bourbon ; autant Henri IV aurait été flexible et pro-  
 » pre au nouveau gouvernement , autant la cour de  
 » Louis XVI paraît s'irriter et montrer de répugnance  
 » contre les nouvelles mœurs. »  
 » Et quelle confiance populaire pouvait obtenir une  
 » princesse issue d'une maison qui fut perpétuellement  
 » ennemie déclarée du nom français , et qui nous  
 » trompa , par ses intrigues , à l'époque de 1756 ? La  
 » nation a déjà observé qu'étrangère à nos mœurs , cette

» princesse n'a pu voir encore à côté d'elle des femmes  
 » françaises, à cause de l'inconvénient de la roture. Et  
 » quel artiste, quel homme de lettres, ou d'un mérite  
 » éminent, voit-on à la cour de Louis XVI ? Sous  
 » Louis XIV, et même sous le feu roi, on voyait Per-  
 » rault, Despréaux, Racine, Molière, Nollet-Quesnay,  
 » etc. etc. honorés de la familiarité des princes. La  
 » nation savait gré à ses rois d'appeler près du trône  
 » le mérite, les talens, les vertus et les lumières, qui  
 » en sont le plus bel ornement : cette société serait  
 » même plus profitable au prince qu'à l'homme de  
 » talent, toujours déplacé dans les cours ; mais les tems  
 » de Louis XIV et de Charles-Quint ont passé, et aucun  
 » prince en Europe n'est capable de dire avec ce der-  
 » nier : *Les gens de qualité me dépouillent, les gens*  
 » *de lettres m'instruisent, et les marchands m'enri-*  
 » *chissent.* Charles-Quint était pourtant de la maison  
 » d'Autriche.

» La maison de Bourbon ne voit pas, dans ce mo-  
 » ment, qu'elle a, pour ainsi dire, un royaume à fonder ;  
 » quelle a perdu la confiance de la nation ; que la fa-  
 » mille royale, réfugiée à Rome, ou fugitive chez nos  
 » ennemis, mendiant des bulles ridicules et des secours  
 » contre la France, est précisément dans la situation  
 » de la maison de Stuart en 1688, et dans la situation  
 » d'Henri IV au siège de Paris. Une seule faute du  
 » monarque régnant, mal conseillé, une seule étin-  
 » celle peuvent occasionner un grand incendie.

» La maison royale peut cependant encore tout  
 » conserver ; elle peut reculer au loin le grand évé-  
 » nement futur et retarder la marche de l'esprit public,  
 » que nous voyons renverser chaque jour tous les  
 » obstacles ; mais autant cet esprit public est expressif  
 » dans ses volontés, autant la cour doit-elle, pour  
 » s'en aider, développer de caractère, se montrer amie  
 » de la liberté, faire oublier qu'elle a fui honteusement,  
 » et déclaré depuis avec solennité, qu'elle se croyait  
 » incapable de l'administration, à cause de la nature des  
 » lois. Les observateurs des événemens, les historiens  
 » de la révolution et les philosophes répètent, en pareil  
 » cas : *Elle fut incapable de maintenir l'ancien gou-*

» vernement ; elle est incapable aussi de maintenir  
 » le second.

» Je suis d'autant plus autorisé à faire ces observa-  
 » tions , que je ne vois guères , depuis la clôture de l'as-  
 » semblée constituante , qu'un ministère formé de  
 » personnages sans caractère décidé , la plupart sans  
 » études , et tous d'un talent fort subalterne , et occu-  
 » pés de petites et sourdes intrigues , au lieu de faire  
 » exécuter la loi ; irritant , par leurs imprudences ,  
 » tous les clubs de France contre le roi et la famille  
 » royale ; les poursuivant toujours inutilement à l'as-  
 » semblée constituante *révisionnaire* , et depuis à l'as-  
 » semblée législative ; s'adressant à toute la terre pour  
 » avilir les sociétés , ( dont le caractère , qu'il ne con-  
 » naissent pas , est d'agir et de se moquer de l'avilisse-  
 » ment ) ; s'occupant de les diviser en parcelles , d'en  
 » retirer les membres de l'assemblée nationale , et  
 » toujours au détriment de l'autorité royale , contre  
 » laquelle ces ministres , pour faire la cour au roi , ont  
 » irrité ces sociétés redoutables.

» Voilà les grandes opérations du ministère consti-  
 » tutionnel de Louis XVI , qui , éloignant d'ailleurs des  
 » charges et des emplois tous membres de ces clubs ,  
 » se sont attirés une haine équivalente à celle qui  
 » poursuit le ministère des Loménie et des Lainoi-  
 » gnon , et qui le renversa.

» Les autres opérations du ministère n'ont pas donné  
 » des preuves , ni de fermeté , ni d'assurance , ni de  
 » dévouement à la constitution et à la liberté , que la  
 » nation devait en attendre. Le peuple sait que la cour  
 » a témoigné , dans l'espace de huit jours , qu'elle vou-  
 » lait et ne voulait pas la guerre : la cour est donc sans  
 » plan et sans volonté ; et dans ce cas , c'est le torrent  
 » des événemens qui l'entraîne ; et tant que ce carac-  
 » tère durera , elle sera incapable de se relever de son  
 » apathie et de son discrédit ; et si elle opère quelque  
 » bien , la nation qui la forcera , ne lui tiendra compte  
 » d'aucun service. C'est dans cet esprit que le mi-  
 » nistère envoyait en Dauphiné Lukner , quand la  
 » volonté générale le désigna et l'appela au comman-  
 » dement de nos armées. La volonté du ministère desti-

» rait bientôt après d'incorporer des parcelles de trou-  
» pes nationales dans les troupes de ligne, et c'est la  
» volonté de tous qui nous a conservé la rivalité pré-  
» cieuse de ces deux corps, rivalité que le ministère  
» sait bien avoir été une des bases de la force mili-  
» taire et administrative de l'ancien gouvernement.  
» C'est le ministère qui a laissé les Turcs faire la  
» paix avec la Russie, et la Russie avec la Suède, qui  
» a abandonné à la force militaire les Flamands; et  
» négligé les insurrections qu'il devait susciter chez  
» nos voisins, à l'exemple de Louis XIV et de tous  
» nos rois, lorsque notre situation ne permettait pas  
» de repousser leurs attaques. C'est notre ministère  
» enfin qui, au lieu d'employer nos forces nationales  
» à humilier les ennemis de la France et de la consti-  
» tution, a négocié, en 1790 et 1791, contre cette  
» constitution; qui a fermé les yeux aux insultes faites  
» à un de ses envoyés, le mois de juillet 1791, et à  
» toutes les injures que les Français ont essuyées depuis  
» trois ans dans les terres étrangères; qui a souri, du  
» château des Tuileries, à ces outrages, et qui, éloi-  
» gnant des places tout membre de sociétés patrioti-  
» ques, a affecté d'en envoyer un à Liège, pour y être  
» basoué par un prêtre victorieux et animé contre  
» l'esprit populaire. Le pouvoir exécutif avoue lui-  
» même qu'il est tombé dans le discrédit; mais ce  
» sont ses propres opérations, toujours faibles, et  
» presque toujours douteuses et jésuitiques, qui lui  
» ont attiré la disgrâce publique: il doit voir que l'opi-  
» nion contre lui est bien avancée. La cour, cependant,  
» devrait savoir qu'elle ne recouvrera jamais l'estime  
» nationale, en distribuant de l'argent; la louange et  
» l'attachement des gens qui se vendent n'est ni solide  
» ni honnête, et ne peut lui rendre cette estime publi-  
» que dont l'autorité a besoin pour se rendre respec-  
» table et imposante. L'autorité dédaigne, hait ou craint  
» trop, tour à tour, le parti de l'opposition, dont le  
» foyer est dans les clubs, et ignore, dans son aveu-  
» glement, ou peut être dans l'impéritie attachée à un  
» gouvernement aussi nouveau, que lorsqu'une fois les  
» mouvemens révolutionnaires furent imprimés dans  
» l'esprit des Anglais, les Wigts, qui furent ce que sont

» nos jacobins , devinrent deux fois royalistes , parce  
 » que deux fois ils ajoutèrent à la révolution d'Angle-  
 » terre deux supplémens de révolution , qui furent leur  
 » seul ouvrage. Si les Bourbons et leurs ministres se  
 » maintiennent dans leur indécision de caractère et  
 » dans leur faiblesse impuissante , une révolution est  
 » au bout.

## CHAPITRE VIII.

### *Conférences avec Cambon.*

( *In-12*, pages 74 et 75. )

( *In-8.º*, pages 60 et 61. )

ON voit ici le général renouer les fils de son projet , relativement au Brabant , et parmi quelques bonnes idées , laisser reparaitre le bout d'oreille , le moi , et sur-tout sa tendresse pour la Belgique , dont il a fini par occasionner la ruine , par ses indiscretions et sa manie de ne douter de rien , accoutumé à voir tous les objets à travers des verres magiques.

## CHAPITRE X.

### *Conseil d'état.*

( *In-12*, page 100, ligne 2. )

( *In-8.º*, page 73, ligne 32. )

*L'ARMÉE des Pyrénées, vingt-cinq mille hommes.*  
 — Le général , si grand ministre , si grand homme de guerre , aurait dû savoir qu'avec vingt-cinq mille hommes , on n'aurait pas mis des garnisons dans toutes les places et forts , depuis Andaye jusqu'à Coullioure. Cinquante mille hommes sont à peine suffisans pour garder cette importante frontière ; encore faut-il compter sur les gardes nationales de toutes les communes , dans les différentes vallées ,

pour garder les ports ou gorges par où l'on pénètre d'Espagne en France.

( *In-12*, page 102, ligne 14. )

( *In-8.º*, pages 74 et 75, dernière ligne de la 1.<sup>re</sup>, première de la seconde. )

*L'armée des Pyrénées n'existait point, n'étant composée que d'un nombreux état-major, sans troupes.* — Il y avait à-peu-près trente mille hommes, tant troupes de ligne que volontaires nationaux, nouvellement levés; et le nombreux état-major était composé, pour toute la frontière, d'un général, deux généraux de division, cinq généraux de brigade; un chef de l'état-major.

( *In-12*, page 102, ligne 17. )

( *In-8.º*, page 75, ligne 2. )

*Cependant on prétendait conquérir l'Espagne.* — On l'a déjà dit, ce ne fut jamais là l'idée des ministres ni des généraux; ils desiraient empêcher l'Espagne de rompre la neutralité, en lui faisant craindre d'être attaquée, si elle avait l'air de penser à la guerre; ils desiraient sur-tout avoir des forces suffisantes pour assurer la frontière, et même pour attaquer, si la chose devenait nécessaire.

---

## CHAPITRE XII.

### *Négociation de Hollanda.*

( *In-12*, pages 117 et 118, premier paragraphe. )

( *In-8.º*, pages 82 et 83, premier paragraphe du chapitre. )

*VOYEZ la note relative à la page 21, ligne 27.*  
— Les observations faites ici par le général, semblent donner encore de plus grands regrets sur sa conduite, à la retraite des ennemis de la Champagne, et l'inculper encore plus fortement de tous les maux dont on a depuis été accablé, en cédant à sa malheureuse manie de tout quitter, pour voler à la conquête de la Belgique.

## CHAPITRE XIV.

*Négociations infructueuses. Déclaration de guerre.*( *In-12*, page 145, ligne 8. )( *In 8.º*, page 96, ligne 37. )

**E**LLÉ avait créé une constitution imparfaite, mais fort belle. — Oui, sans doute, une constitution fort belle pour le roi, avec une liste civile de plus de trente millions..... Un veto, on peut dire absolu, sur les lois..... La nomination d'une partie des emplois de l'armée..... Une grande facilité pour gagner et conduire à son gré les administrations, les tribunaux, etc..... Le droit de la paix et de la guerre.... Aucune espèce de responsabilité.... Une maison militaire à sa nomination et à sa dévotion... Mille moyens sûrs pour influencer les assemblées d'électeurs lors de la nomination des représentans, etc..... Très-belle encore pour des ministres comme Dumourier : elle lui avait aidé à conduire la cour, à tromper des députés, à influencer l'assemblée..... à se faire accorder de grandes sommes, sans rendement de compte; à dominer enfin, au moyen d'un roi faible, timide, insouciant (comme ils le sont presque tous), ou en caressant les passions d'une reine, haute, vaine, altière, impérieuse, haïssant la nation, etc. etc.

( *In-12*, page 145, ligne 18. )( *In-8.º*, page 97, ligne 3. )

*Les Français seuls la blâment et la regrettent....* ( La constitution. ) — Et les émigrés, et les cabinets de Saint-James, de Madrid, de Turin, de Vienne, etc., l'approuvent-ils, *cette sublime constitution*, acceptée lâchement par les prétendus constituans populaires, lorsque leurs collègues les royalistes leur ont rendue aussi mauvaise qu'elle pouvait l'être?



---

# NOTES

SUR LE SECOND VOLUME  
DES MÉMOIRES  
DU GÉNÉRAL DUMOURIER,  
ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

---

---

## LIVRE SECOND.

---

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Plan de campagne.*

(*In-12*, premier volume, chapitre 15, page 149,  
ligne 12.)

(*In-8.º*, page.... ligne 33.)

*DÈS-lors les Français.* — Demandez aux ennemis si, depuis Dumourier, les Français ont su faire la guerre, s'ils ont suivi de bons plans, s'ils ont montré des talens, etc.

(*In-12*, premier volume, chapitre XV, page 154,  
ligne 23.)

(*In-8.º*, page 7, ligne 25.)

*Qui avait aidé à la prise de la citadelle d'Anvers.* — Comment cette flotille a-t-elle pu aider à la prise de cette citadelle, n'étant arrivée de

cette place que onze jours après que Miranda l'eut forcé à capituler? Dumourier aurait dû se rappeler des lettres du 30 novembre, avant d'avancer ce fait. *Vide* ci-après.

( *In-12* , tome premier , chapitre XV , page 155 ,  
ligne 24. )

( *In-8.*° , page 8 , ligne 6. )

*Qui, n'ayant jamais été tenté, devait paraître impraticable.* — Ce projet était superbe, avantageux, unique, etc. On veut bien le croire; mais eût-il même été aussi merveilleux, était-ce le moment de le tenter? Le siège de Maestricht, si ridiculement entrepris, ne devait-il pas apprendre aux ennemis le moment où il fallait se rassembler et se mettre en mouvement pour le faire lever? Et alors nos troupes, étendues et obandonnées sur les bords de la Roër, celles placées à Ruremonde, celles faisant la parade du siège de Maestricht, pouvaient-elles résister?..... Mais lisez Dumourier, *dernier alinéa de la page 8 in-8.*° , et page 156 *in-12*, premier volume; il vous expliquera pourquoi il voulait pénétrer en Hollande: il voulait venir régner à Paris, sous le nom de son ami Louis XVI..... Lisez encore *in-8.*° , chapitre II, page 12, troisième alinéa (ceci manque à l'édition *in-12*); et là vous verrez le général convenir, une fois dans sa vie, d'un de ses torts. Combien de maux il aurait évité alors, s'il avait été attaché à sa patrie, et occupé uniquement à la sauver des ennemis extérieurs, malgré les vœux perfides de ceux de l'intérieur!

( *In-12*, premier volume, chapitre XV, page 159,  
ligne 5. )

( *In-8.*° , page 9 , premier alinéa. )

*Tel est le projet qui n'a été connu que de quatre personnes.* — C'est dans son voyage de Paris que Dumourier forma ce projet; et Danton, Lacroix et Westerman furent trois des quatre personnes auxquelles le général le communiqua.

## CHAPITRE II.

*Formation de l'armée.*

( In-12, premier volume, chapitre XVI, page 162, ligne 17. )

( In-8.°, page 11, ligne 26. )

**L**ES Français, qu'il faut toujours conduire avec gaieté et confiance. — Le général Miranda, cédant aux instances des membres du conseil exécutif, entra, le 25 août 1792, au service de la République française, et reçut, avec le brevet de maréchal-de-camp, l'ordre de joindre l'armée sous le commandement de Dumourier, alors à Grand-Pré, en Champagne. Il y arriva le 11 septembre, et commanda, le lendemain de son arrivée, un corps de troupes destiné à faire une reconnaissance sur l'armée prussienne, campée, en nombre très-supérieur, à peu de distance de l'armée française.... Il eut le bonheur de battre, dans cette rencontre, les ennemis, avec des forces très-inférieures, et de voir cette action contribuer à l'exaltation du courage des troupes françaises.... Commandant, du 14 au 15, la retraite de l'armée vers Sainte-Ménéhould, il rallia les troupes de sa division, d'après le bruit d'une attaque des ennemis sur notre arrière-garde : elles avaient commencé à se débander... tandis qu'en même tems les divisions de Dumourier, saisies d'une terreur panique, prenaient la fuite dans le plus grand désordre, abandonnant bagages, artillerie, etc.... Enfin il continua à commander dans l'armée, pendant tout le tems de sa station dans la position de Sainte-Ménéhould, et des attaques réitérées et infructueuses des Prussiens, jusqu'à l'époque remarquable de leur retraite.... Le conseil exécutif, instruit alors par Dumourier, et les éloges dont il comblait le général Miranda, des services rendus à la République par cet officier, dans cette campagne,

et de l'influence qu'il avait acquise sur l'esprit des troupes, le nomma lieutenant-général des armées françaises.

La correspondance du général Dumourier avec le général Miranda, imprimée à la fin du volume, démontre combien son opinion, à l'égard de cet officier, (dont il avait été à portée de connaître le caractère et d'apprécier les connaissances pendant le cours de deux campagnes) était différente de ce qu'il prétend nous faire croire dans ses mémoires, à l'égard du caractère de Miranda et de ses connaissances dans la partie *pratique* de la profession militaire. Il suffira de lire cette correspondance (devenue par là même précieuse pour l'histoire) pour se convaincre combien Dumourier lui témoigna, jusqu'au 12 mars 1793, toute l'estime et les égards que lui inspiraient ses talens, sa philosophie et son ardent amour pour la liberté, et combien aussi il lui donna de preuves réitérées d'une confiance sans bornes. On y verra, par les expressions les plus tendres, combien Dumourier faisait cas alors de Miranda : il l'appelait constamment *son conseil, son illustre second, la tête philosophique et militaire par excellence parmi ses confrères*, etc. il ne trouvait rien de mieux que *tout ce qu'il faisait ou écrivait*. Ces sentimens d'estime et de confiance éclatent particulièrement dans ses lettres à Miranda, des 3, 4, 7 et 9 mars 1793, dans cette même époque où ses sentimens actuels à son égard contrastent si singulièrement avec ceux professés alors, non-seulement vis-à-vis de lui, mais encore vis-à-vis d'autres. D'après le rapport officiel des commissaires de la Belgique à la convention nationale, Dumourier leur avait déclaré que *Miranda était le plus en état de le remplacer dans le commandement en chef*, et dans un moment où le comité de défense générale désignait Miranda pour remplacer Monge dans le ministère de la marine. Dumourier protesta contre cette nomination, en déclarant que *si on lui était cet officier des armées, il ne pourrait aucunement se charger des opérations*. Mais dès l'instant où Miranda refusa de se soumettre aux combinaisons perfides de Dumourier pour livrer le pays et les armées de la république aux ennemis de

l'état, celui-ci l'abandonna, pour se rallier à *Valence*, *Egalité* et ses coopérateurs, en jettant toute la défaveur et le discrédit possible sur Miranda : rien de plus naturel ; de son ami le plus intime, il était devenu la critique le plus sincère de ses projets liberticides.

L'authenticité des pièces composant la correspondance ne peut être révoquée en doute ; elles ont paru en original dans le procès du général Miranda ; elles peuvent être des documens intéressans pour l'histoire, et pour démontrer la fausseté et la perfidie de Dumourier dans toutes ses transactions militaires et politiques. Ces raisons ont engagé à les insérer en entier à la fin de ce volume, persuadé de rendre par là un service intéressant au public.

( Ceci manque dans l'édition *in 12.* )

( *In-8.º*, page 11, ligne 33. )

*Miranda était jaloux de ce que Valence.* — Lisez les lettres de Miranda, adressées à Valence, sous les dates des 2 et 3 mars 1793, et vous serez convaincu combien Miranda était éloigné d'avoir la moindre jalousie contre Valence. Ces lettres prouvent combien ces généraux agissaient de concert, et les conseils et les secours que Miranda s'empressa de donner à Valence, dans un moment où ce dernier avait entièrement perdu la tête. Il ne manqua jamais de lui faire part de toutes les opérations qu'il projetait de faire. Cette preuve devient encore plus forte et plus évidente, en considérant le peu d'usage fait par Miranda des moyens que Dumourier lui fournissait lui-même dans sa lettre du 7 mars 1793, où il s'exprime sur Valence de la manière suivante. *Mandez-moi tout simplement comment se conduit le général en chef; ( cuidado con este hombre. Soyez sur vos gardes avec cet homme ) s'il vous gêne par ses irrésolutions, un courrier en ferait l'affaire.* Miranda ne s'en serait-il pas prévalu, si effectivement il avait jamais jalosé Valence ? D'ailleurs, cette correspondance n'est pas moins piquante, en faisant connaître le jugement porté par Dumourier sur Valence, à cette époque, et les sentimens dont il est animé aujourd'hui

à son égard ; jugement confirmé par Gossuin , député à la convention nationale , dans sa déposition au tribunal révolutionnaire , contre Miranda . Ce député observa , qu'à la retraite des armées françaises de Liège , *Valence perdait absolument la tête , que Thowenot faisait l'hipocrite , etc.* : mais il ne sera difficile à personne de reconnaître la différence survenue entre ces deux époques , et d'en deviner la cause .

{ *In-12* , 1<sup>er</sup> . volume , chapitre XVI ; il manque ici à-peu-près 3 pages . }

( *In-8.°* , page 11 , ligne 39 . )

*Ces passions fougueuses n'avaient point encore éclatées , et il ne les a développées ( pour le malheur de la France ) qu'à la bataille de Nerwinde . — Dumourier appelle ici malheur de la France de n'avoir pas pu se rendre indépendant de la convention , pour lui faire la loi , venger Louis XVI et rétablir la royauté , ce qui était l'objet de la bataille de Nerwinde , ainsi qu'il en convient . ( in-8.° , page 54 , in-12 ; second volume , chapitre II , page 34 . )* Quand donc toutes ces jalousies de Miranda sur Valence et ces haines contre Dumourier eussent existées , ( *ce qui est contredit par toute la correspondance ci-après* ) il en serait résulté que le général Miranda , par un effet de ses passions fougueuses , eût empêché , sans s'en apercevoir , la puissance de Dumourier sur la convention nationale , et le rétablissement de cette royauté , si récemment et si expressément abolie par le peuple : on pourrait , ce semble , appeler cela , au contraire , avoir rendu un grand service à la France .

Mais on demanderait encore comment apercevoir le bonheur de la France dans cette démarche de Dumourier , qui , simple citoyen , officier de l'armée , ayant prêté un serment de fidélité à la nation , foule aux pieds ce serment sacré , se met au-dessus des lois , et prétend exiger de tous les individus de l'armée de devenir les soldats et les esclaves d'un parjure et d'un rébelle à la représentation nationale , chargé de l'exercice suprême de l'autorité du peuple français ?

Ces raisonnemens sont aussi absurdes que les faits sont faux et calomnieux, et complètement démentis par la correspondance officielle de Dumourier, et par toutes les preuves indiquées au procès du général Miranda.

( Ceci manque à l'édition *in-12.* )

( *In-8.º* , page 12 , ligne 4. )

*Par celui de Maestricht.* — Dumourier n'avait point donné l'ordre de faire le siège de Maestricht, mais seulement de bombarder cette place. Voyez sa correspondance. Voyez aussi page 12 , ligne 32.

( *In-12* , 1<sup>er</sup> volume , chapitre XVI , page 163 , ligne 30. )

( *In-8.º* , page 16 , première ligne. )

*Qui s'entendaient mal entr'eux.* — Rien ne peut mieux confondre la fausseté de cette assertion , que la lecture de la correspondance.

( *In-12* , premier volume , chapitre XVI , page 165 , ligne 25. )

( *In-8.º* , page 16 , dernière ligne. )

*Rosière.* — C'est l'officier auquel Dumourier confia le commandement des trente-six bataillons, à la tête desquels Miranda venait de couvrir la retraite de la Belgique , lorsqu'il fut enlevé à Ath ; et cependant , selon Dumourier , cet officier était *très-ignorant* , *très-fripon* , *sans mérite ni talens* , etc.

( *In-12* , premier vol. , chap. XVI , page 166 , ligne 7. )

( *In-8.º* , page 17 , ligne 8. )

*Il lui recommanda de visiter ses quartiers d'hiver.* — Le désastre de la Roer ne serait pas arrivé si Valence eût visité ses quartiers et indiqué un point de rassemblement , comme l'avait indiqué Miranda par son instruction au général Lanoue ( voyez ci-après la correspondance , N.º XXX ) , et Maestricht non secouru se fut rendu dans la huitaine.

( *In-12*, premier vol., chap. XVI, page 167, ligne 14. )

( *In-8.º*, page 17, ligne 35. )

*Rendait justice au général Dumourier.* — Les sentimens de Dumourier pour la nation Belgique, et particulièrement pour la ville d'Anvers, ont été vraiment si fraternels, si touchans et si justes, qu'il peut s'en faire un grand mérite : pour s'en convaincre, prenez la peine de lire sa lettre à Miranda, du 10 janvier.

### CHAPITRE III.

#### *Rassemblement de l'armée, etc.*

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, p. 196, avant-dern. lig. )

( *In-8.º*, page 33, ligne 26. )

*LE général Valence, quoiqu'avec des talens.* — Si le général Valence a eu véritablement autant de talens que lui suppose ici Dumourier, on sera autorisé à lui attribuer les fautes qu'il a commises en commandant en chef l'armée d'observation sur la Roer. — Mais il ne se trouvait pas seulement à son poste ; il était à Liège, tandis que l'ennemi attaquait et battait son armée sur la Roer.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, page 197, ligne 13. )

( *In-8.º*, page 33, ligne 36. )

*Le général Dampierre s'occupait de plaisirs et de rapines.* — Tous ceux qui ne partagèrent pas les sentimens de Dumourier, à son retour de la Hollande, esuyèrent indistinctement des marques de sa colère et de ses calomnies.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII., page 197, ligne 22. )

( *In-8.º*, page 34, ligne 2. )

*Le prince de Cobourg connaissant les désordres et la désunion des chefs.* — Si le général Dumourier eut



lu avec attention la lettre du 14 février, de Miranda à Beurnonville, et dont il lui envoya copie, il aurait vu que le général Miranda avait prévu tous les malheurs arrivés bientôt après sur la Roer, et il se serait probablement évité la peine d'inventer cette prétendue désunion des chefs, qui n'a jamais existé, pour en trouver la cause.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, page 198, ligne 5. )

( *In-8.°*, page 34, ligne 11. )

*Miranda pouvait encore continuer à bombarder, etc.*

— On voudrait bien savoir comment Miranda aurait pu, avec 12,000 hommes, continuer à bombarder Maestricht, et arrêter le prince de Cobourg à la tête d'une armée de plus de 40,000 hommes, auxquels il pouvait ajouter encore la garnison de Maestricht, en lui ordonnant de prendre le général par derrière. . . . . Tandis que l'armée française d'observation, forte de plus de 30,000 hommes, sous les ordres de Valence, avait été forcée de se replier devant les Autrichiens.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, page 198, ligne 12. )

( *In-8.°*, page 34, ligne 16. )

*Dumourier, sur la première nouvelle qu'il reçut de ce désastre.* — Il suffira au lecteur de lire la lettre du général Dumourier au général Miranda, du 3 mars, pour se convaincre de la fausseté de cette assertion.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, page 198, ligne 18. )

( *In-8.°*, page 34, ligne 20. )

*Une charge vigoureuse de cavalerie dans la plaine de Tongres.* — Il est bien absurde, pour ne pas dire impudent, d'avancer une chose aussi facile à démentir par des pièces authentiques. Jetez les yeux sur la lettre de Miranda à Dumourier, du 6 mars; vous y verrez combien cette assertion est fausse. Ce fut le général Ylber qui conduisit cette troupe et repoussa une attaque légère faite sur son arrière-garde par les ennemis, et non pas Valence, comme le dit Dumourier.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, page 198, ligne 23. )

( *In-8.*°, page 34, ligne 23. )

*Miranda perdit la tête.* — Il conste par les dépositions du général Lanoue et celle des commissaires de la Convention, se trouvant à Liège le 3 mars, faites devant le tribunal révolutionnaire dans le procès de Miranda, que Valence opina, dans le conseil de guerre tenu sur l'évacuation de Liège, d'abandonner cette ville sur le champ : Miranda s'y opposa fortement. . . . . A ce sujet, Gossuin disoit en propres termes, que *Valence avait perdu la tête, etc.* . . . . . La lettre de Dumourier à Miranda, du 7 mars, et celle du 3 mars à Valence même, prouvent combien Dumourier était convaincu de cette vérité : aussi serait-on tenté de croire que c'était de Valence dont il voulait parler, quand il dit que *Miranda avait perdu la tête.*

( *In-12*, premier volume, chap. XVII, p. 199, lig. 26. )

( *In-8.*°, page 35, ligne 6. )

*Miranda, qui courut même des risques, etc.* — La lettre du général Miranda, écrite le 8 mars au ministre de la guerre, et lue à la Convention nationale, prouve que Miranda, bien loin de courir des risques, punissait les coupables et tenait l'armée dans la subordination.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, pag. 200, ligne 24. )

( *In-8.*°, page 35, ligne 25. )

*Ce qu'ils pouvaient et devaient faire.* — Pourquoi Valence, général en chef de l'armée d'observation, n'a-t-il pas fait ce rassemblement à tems? . . . . Le général Miranda était si fortement convaincu du rassemblement des Impériaux sur l'Erffe, qu'il suffira de lire sa lettre du 14 février pour confondre le général Dumourier, et le convaincre de l'atrocité de son imposture ; lisez aussi la lettre du 16 février au général Lanoue, chargé du commandement des troupes, en attendant l'arrivée de Valence à son poste.

( *In-12*, prem. vol., chap. XVII, p. 201, lig. dernière. )

( *In-8.º*, page 36, ligne 9. )

*D'y renvoyer le général Miranda.* — Le général Dumourier changea de résolution dès l'instant où il s'aperçut combien peu Miranda était porté à se prêter à ses complots perfides.

---

#### CHAPITRE IV.

*Le général arrive à Anvers.*

( *In-12*, second vol., chap. prem., page 6, ligne 8. )

( *In-8.º*, page 38, ligne 24. )

**A** LA Convention, qui avait applaudi à cette fermeté romaine. — Ce fait ne paraît pas vraisemblable, d'après les débats connus dans le procès du général Miranda, où il a été profondément discuté.

( *In-12.*, second vol., chap. premier, page 11, lig. 29. )

( *In-8.º*, page 41, ligne 30. )

*Ils emmenaient tout le parc d'artillerie en France.* — Cette conduite imprudente de l'artillerie fut punie par Dumourier même; il renvoya le général Dangest à Douay. . . . Voyez la lettre du 9 mars, écrite par Dumourier à Miranda.

---

#### CHAPITRE V.

*État de l'armée, etc.*

( *In-12*, second vol., chap. XI, page 26, ligne 4. )

( *In-8.º*, page 49, ligne 21. )

**E**T fit sur le champ une disposition plus solide. — La résolution prise par Dumourier de quitter la position occupée par l'armée derrière Louvain, (peut +

être parce qu'elle était du choix de Miranda ) est la cause principale de tous les désastres arrivés depuis aux armées françaises. . . . Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de lire la lettre écrite à ce sujet à Frédéric premier, roi de Prusse, par le maréchal de Saxe, commandant les armées françaises dans le même pays. Le passage de cette lettre est si intéressant et si applicable au cas présent, que nous nous permettrons de le transcrire ici : il prouvera en même tems la justesse du coup-d'œil de Miranda, en prenant cette position et en desirant de la garder.

« Je n'osais quitter le bassin de Bruxelles pour me  
 » porter à Maëstricht, parce que si les ennemis  
 » eussent une fois passé la Dyle, et s'étaient placés  
 » derrière cette rivière, je n'aurais pu les en dé-  
 » loger; Louvain et Malines auraient été à eux; ils  
 » auraient pu reconquérir la Flandre hollandaise;  
 » nous aurions été obligés de lâcher prise au plus vite  
 » à Maëstricht, et d'aller à toutes jambes, et en pré-  
 » tant le flanc, par Mons et par Ath, nous mettre  
 » derrière Bruxelles pour le soutenir : savoir encore  
 » si nous y serions arrivés à temps, car Bruxelles ne  
 » vaut rien : nous aurions d'ailleurs été forcé d'aban-  
 » donner un pays immense, etc. »

*Histoire du comte de Saxe, par M. le baron d'Espagnac; Paris, 1775, second volume, page 251.*

( *In-12*, second volume, chap. II, page 32, ligne 21. )

( *In-8.º*, page 53, ligne 4. )

*Pour commencer la campagne.* — Ou le général Dumourier trahissait en livrant cette bataille, ou il se rendit coupable d'une faute impardonnable. Pour convaincre de cette vérité, nous allons présenter les motifs pour lesquels un général doit éviter de livrer bataille, ( *ils sont tirés du grand maître de l'art de la guerre, MONTÉCUCULLI,* ) et à faire voir qu'aucuns n'autorisaient le général Dumourier à livrer celle-ci.

« 1º. Quant il y a plus de mal à la perdre que de profit à la gagner.

Dumourier, en perdant la bataille, risquait de perdre

toute la Belgique ; en la gagnant , il ne pouvait pas aller plus loin que Maëstricht.

2°. *Quant on est inférieur à son ennemi.*

Les Français n'avaient que 32,000 hommes ; les ennemis en avaient 52,000.

3°. *Quant on attend des secours.*

On attendait le secours qui commença à arriver la nuit même de l'action.

4°. *Quand l'ennemi est posté avantageusement.*

La position de l'ennemi était très-avantageuse sur des hauteurs où il était bien retranché. . . . La nôtre était la fautive position du prince d'Orange, lorsqu'il fut battu par le maréchal de Luxembourg, mais sans les retranchemens et autres avantages que ce prince sut se procurer avant de recevoir la bataille, et malgré lesquels il fut complètement battu.

( *In-12*, second volume, page 34, ligne 12. )

( *In-8.*, page 54, tout le premier paragraphe. )

*Dès-lors il se serait vu indépendant de la convention.* — Ne pouvait-on réellement arrêter l'ennemi que par une bataille, comme le dit le général? On vient de prouver le contraire. . . . Ne semblerait-il pas apercevoir tout le plan de Dumourier dans ces mots, *dès-lors il se serait vu indépendant de la convention?* Il ne songeait donc pas aux sermens prêtés à la République. Il tendait à un seul but, il faut le répéter, celui de régner sous cette constitution si belle, selon lui, . . . . *pour le rétablissement de la monarchie constitutionnelle*; voilà le fin mot de l'énigme, et la grande raison de cette bataille, ainsi que de ses suites.

( *In-12*, second volume, chap. II, page 36, ligne 21. )

( *In-8.*, page 55, ligne 9. )

*N'avait-il pas auparavant déclaré la guerre? etc.*

— La conduite du général envers les Belges, était très-simple, il voulait s'en faire des amis; mais comment était-il le défenseur zélé de sa patrie? Il voulait

l'asservir, lui rendre un roi et une constitution solennellement rejetée par la nation ; il avait refusé la paix avec le roi de Prusse ; il n'avait pas suivi les ennemis dans leur retraite de la Champagne ; il avait sacrifié Custine à Mayence ; il avait tout abandonné enfin pour son projet de la Belgique et de la Hollande, d'où dépendait celui du rétablissement du roi, dont il devait être le guide et le premier ministre.

---

C H A P I T R E V I.

*Bataille de Nerwinde.*

( *In-12*, second volume, chap. III, page 44, ligne 9. )

( *In-8.º*, page 59, ligne 4. )

*LE général Neully prétend, etc.* — Rien ne prouve mieux la présence d'esprit et l'excellente tête du général Valence.

( *In-12*, second volume, chap. III, page 45, ligne 28. )

( *In-8.º*, page 59, ligne 40. )

*Passèrent la nuit sur le champ de bataille.* — Comment se peut-il que les Français aient passé la nuit sur champ de bataille, quand les ennemis n'ont pas été dépostés ?

( *In-12*, second volume, chap. III, page 46, ligne 2. )

( *In-8.º*, page 60, ligne 2. )

*Les Impériaux ont avoué, etc.* — A qui l'ont-ils avoué ? Voyez la relation de Cobourg, après la correspondance, à la fin du volume.

( *In-12*, second volume, chap. III, page 52, ligne 14. )

( *In-8.º*, page 63, ligne 16. )

*Qui étaient en bataille devant Nerwinde.* — Si nous

pouvions ajouter foi aux détails de cette bataille, dont Dumourier prétend se servir pour excuser ses fautes capitales, nous pourrions, par ses propres contradictions, le convaincre d'ineptie ou de fausseté. . . . . Mais ayant eu occasion d'entendre, dans le procès du général Miranda, les dépositions de plus de trente officiers, depuis le général Lanoue jusqu'aux propres aides-de-camp de Dumourier, Devaux et Thuring, employés dans l'armée à ces différentes époques, et qui, la carte et les ordres écrits du général Dumourier à la main, ont confirmé tous les détails donnés par le général Miranda sur cette malheureuse affaire, dans son discours destiné à être prononcé à la barre de la convention nationale, le 29 mars 1793. . . . Nous nous décidons à donner l'extrait de ce discours, afin de faciliter les comparaisons entre la vérité et les mensonges, et pour mieux faire connaître la perfidie du général Dumourier, d'autant plus que ce rapport se trouve parfaitement d'accord avec les ordres par écrit de Dumourier, et la relation du prince de Cobourg sur cette bataille, . . . . . imprimé à la fin du volume.

« Il est essentiel aussi que je dise à la convention nationale, que dès l'arrivée du général Dumourier à Louvain, je m'aperçus qu'il apportait de Hollande une nouvelle doctrine qui ne paroissait rien moins que conforme à l'égalité et au républicanisme; que son esprit était aigri et exaspéré contre la convention nationale. Je crus d'abord que c'était un effet de la mauvaise réussite de ses plans indigestes, que j'avais ou corrigés en partie ou combattus; ainsi je le laissai à lui-même. Le lendemain il vint me trouver de bonne heure, me communiqua une lettre qu'il avait écrite à la convention nationale, et me dit qu'il ne serait pas étonné de voir porter un décret d'accusation contre lui. Je le tranquilisai; et montant ensuite à cheval, nous fûmes passer l'armée en revue. Ses discours aux soldats me parurent tendre à les attacher à lui; il leur montrait une gazette des séances de la société des Jacobins, et leur demandait ce qu'ils pensaient de la proscription élevée contre lui. Je lui fis quelques remon-

» trances à ce sujet, disant que de telles démarches  
 » me paraissaient répréhensibles, que l'armée était à  
 » la République, qu'on ne devait jamais l'entretenir  
 » de querelles individuelles, n'y lui permettre d'y  
 » prendre part. Il parut se soumettre à ces réflexions,  
 » et fut depuis plus réservé devant moi à cet égard.

» L'ordre pour l'arrestation des généraux Lanoue et  
 » Stinger, m'étant arrivé dans ce moment, ainsi qu'au  
 » général Valence, il saisit cette occasion pour me  
 » demander ce que je ferais si un pareil ordre m'arri-  
 » vait, pour le faire arrêter lui-même. Je lui répondis,  
 » que comme serviteur fidelle j'étais obligé d'obéir ;  
 » mais que d'ailleurs il ne me serait pas adressé,  
 » attendu que le général Valence était plus ancien.  
 » *Il viendra précisément à vous, me dit-il, mais*  
 » *l'armée n'y obéira pas. Ainsi, vous n'avez qu'à*  
 » *faire un procès-verbal et le renvoyer. Etant à table*  
 » *quelque tems après, il me dit qu'à la fin il faudrait*  
 » *venir à Paris pour établir la liberté. Je lui deman-*  
 » *dai de quelle manière? — Avec l'armée. — Et pour-*  
 » *quoi faire? — Pour rétablir la liberté. — Je crois*  
 » *le remède pire que le mal, répondis-je, et certai-*  
 » *nement je l'empêcherai si je peux. — Donc, vous*  
 » *vous battrez contre moi? — Ça peut bien être, si*  
 » *vous vous battez contre la République. — Fort bien,*  
 » *vous serez Labienus. — Labienus ou Caton, vous*  
 » *me trouverez toujours du côté de la République.*  
 » Et la conversation se termina. Il eut l'air de tourner  
 » tous ces discours en plaisanteries au moment qu'il  
 » n'eût plus de doute sur ma résolution.

» Le lendemain, je trouvai déjà dans son amitié et  
 » dans sa confiance pour moi, une grande altération ;  
 » il commençait à se rapprocher extraordinairement  
 » des généraux Valence et Egalité, avec qui il consultait  
 » déjà les matières militaires à mon insçu. Je crus  
 » d'abord que ceci n'était que l'effet de l'amour-propre  
 » blessé, croyant peut-être que je devais me plier un  
 » peu plus à ses caprices. Le 15, nous recevons la  
 » nouvelle que les ennemis se faisaient voir et avaient  
 » attaqué et repoussé les troupes de notre avant-  
 » garde qui occupaient Tirlémont. Nous fîmes un  
 » mouvement



» mouvement avec toute l'armée vers cette ville, et le  
» jour après, vers les neuf heures du matin, nous  
» attaquâmes les troupes ennemies qui étaient à Tir-  
» lemont, prîmes la ville de force, et les ennemis se  
» replièrent sur leurs avant-postes, entre les deux  
» Gette, en avant de Nervinder.

» Le général en chef ne consultait déjà plus les  
» opérations militaires avec moi; et c'était les géné-  
» raux Valence, Thowenot et Egalité qui étaient  
» devenus son conseil privé. Le 17, l'armée prit sa  
» position entre les deux Gette. La division de gauche,  
» derrière les hauteurs de Wommerson, à l'exception  
» de vingt-un bataillons, sous les ordres du général  
» Champmorin, qui eurent encore, le lendemain, à  
» passer la grande Gette. Le 18, à la pointe du jour,  
» les troupes sous mes ordres emportèrent les villages  
» de Ortsmael, ainsi que celui de Heelin, avec leurs  
» ponts, que les ennemis occupaient. A dix heures et  
» demie je reçus l'ordre du général Dumourier de me  
» rendre auprès de lui à la droite, pour une conférence:  
» je ne pus y arriver que sur les onze heures. Je trouvai  
» le général seul, avec le maréchal-de-camp Thowe-  
» not; et au lieu de conférence, il me donna un ordre  
» par écrit et cacheté de ce que je devais faire; il  
» m'annonça que nous allions donner bataille. Je fus  
» très-surpris de cette nouvelle, puisqu'il n'avait  
» ordonné aucune reconnaissance sur la gauche; que  
» nous avions une rivière devant nous, et point de  
» pont à y jeter; que les ennemis étaient postés très-  
» avantageusement sur les hauteurs de Halle et de  
» Vildère. Je lui demandai seulement s'il connaissait  
» à-peu-près la force des ennemis. Il me répondit  
» qu'il croyait qu'elle était de cinquante-deux mille  
» hommes. Je lui demandai quelle était la nôtre: de  
» trente-cinq mille. Croyez-vous probable que nous  
» puissions réussir à déposter les ennemis d'une pa-  
» reille position? Mais j'observais qu'on ne voulait pas  
» de réflexion, et qu'on était décidé à tout entrepren-  
» dre. Je retournai à mon poste, et, mon ordre à la  
» main, j'instruisis les commandans des colonnes de  
» leur devoir, et leur ordonnai d'exécuter ponctuelle-

» ment les ordres du général en chef. Ce ne fut qu'à  
 » deux heures que les colonnes se mirent en mouve-  
 » ment, et à trois l'attaque de la gauche commença.  
 » Quatre colonnes passèrent sur le pont d'Ortsmael et  
 » par la chaussée, une autre par le petit pont de bois  
 » d'Heelen, et une autre par le pont de Leau. La po-  
 » sition de l'ennemi était si avantageuse par le terrain,  
 » par le nombre et par la formidable artillerie qui les  
 » couvrait, que notre infanterie, avant de pouvoir  
 » approcher ses lignes, était obligée de repousser la  
 » cavalerie, les troupes légères qui occupaient les  
 » villages, et d'essuyer le feu des batteries croisées,  
 » avant de pouvoir gravir les hauteurs où était postée  
 » l'infanterie ennemie, sur deux lignes. Nous prîmes  
 » les villages, nous repoussâmes la cavalerie; mais le  
 » feu de l'artillerie fit un tel effet sur nos colonnes,  
 » qui, à cause du terrain coupé, ne pouvaient pas se  
 » déployer, que notre infanterie, après les plus vifs  
 » efforts et avoir essuyé une perte très-considérable,  
 » ne put pas déposter celle de l'ennemi, qui était sur  
 » les hauteurs, couverte de toute leur artillerie, tandis  
 » que la nôtre, démontée et perdant ses chevaux,  
 » parce qu'elle sortait difficilement des chemins dans  
 » lesquels elle était ou engorgée ou embourbée, ne put  
 » pas être mise avantageusement en batterie. Notre  
 » infanterie fut donc obligée de se replier, après trois  
 » heures et demie de combat, derrière la petite Gette,  
 » en cherchant à prendre la position qu'elle avait  
 » occupée avant l'attaque. Dans cette retraite, il y  
 » eut quelque désordre, à cause de la perte considé-  
 » rable que les corps venaient de faire dans le combat.  
 » Je saisis cette occasion pour vindiquer l'honneur  
 » de nos braves frères d'armes, tant de ceux qui sont  
 » morts glorieusement dans cette journée, que de ceux  
 » qui leur ont survécu; honneur que ni la patrie, ni  
 » ces illustres victimes ne peuvent perdre, parce qu'il  
 » a plu à un général insensé de rejeter sur eux la honte  
 » qu'il a encourue lui seul, en donnant une bataille  
 » contre toutes les règles et les principes de l'art. Ce  
 » n'est pas que je prétende justifier la conduite hon-  
 » teuse que trois ou quatre corps, commandés par de

» mauvais officiers, ont tenu ce jour là, en abandonnant  
 » lâchement leurs postes. Mais la conduite coupable de  
 » ce très-petit nombre ne peut ternir celle de toute une  
 » division, qui, sous le feu le plus meurtrier, a donné,  
 » pendant trois heures, un grand exemple de courage,  
 » et laissé sur le champ de bataille deux mille victimes  
 » de la vertu républicaine (1). Je suis persuadé que les  
 » ennemis même ne lui refuseront pas cette justice. Le  
 » témoignage de quinze mille hommes, acteurs dans  
 » cette terrible affaire, l'emportera certainement sur  
 » celui d'un général qui, n'ayant pas vu par lui-même,  
 » a eu néanmoins, par sa proclamation du 21, l'im-  
 » pudence et la lâcheté de rejeter sur ses troupes les  
 » fautes et les suites désastreuses qui n'étaient dues  
 » qu'à son impéritie ou à sa malveillance. Je dois à mes  
 » contemporains et à la postérité de déclarer que ces  
 » troupes se trouvant une rivière à dos, qu'elles ne  
 » pouvaient passer que sur trois ponts très-éloignés,  
 » se trouvant privées de presque toute leur artillerie,  
 » dont une grande partie des chevaux furent tués à leur  
 » arrivée, ayant à lutter enfin contre tous les désavan-  
 » tages du nombre, de l'artillerie, et sur-tout du terrain,  
 » on ne doit pas plus s'étonner de la confusion qui a eu  
 » lieu dans la retraite, que l'on ne s'étonne dans l'his-  
 » toire de celle qu'éprouvèrent les meilleures légions  
 » de César, à Gergovia, et à celle de Frédéric à Kunels-  
 » dorf, en pareille circonstance, sans que ces deux  
 » maîtres de l'art aient voulu jeter la perte de ces  
 » actions sur la défection de leurs soldats. Ils ne l'at-  
 » tribuèrent, eux, qu'aux circonstances, tandis que  
 » le général Dumourier, qui s'était donné gratuite-  
 » ment et malgré mes avis les plus formels, tous les  
 » désavantages de cette affaire, s'est étudié à dissimuler  
 » les fautes que lui seul avait faites, et à en rejeter  
 » toute les suites sur les braves soldats qui ont rempli  
 » leur devoir.  
 » Pour prévenir néanmoins la confusion dans la-  
 » quelle l'infanterie se retirait, je fis passer sur les

---

(1) Un officier-général d'artillerie et trente-six autres officiers morts, dont deux aides-de-camp du général Miranda.

» hauteurs de Wommerson , cinq bataillons qui arri-  
 » vaient de Louvain , et sis arrêter les troupes derrière  
 » Tirlemont , pour les rallier plus facilement , et je  
 » les ramenai aux postes , à minuit , par ordre du  
 » général en chef , persuadé qu'il voulait recommen-  
 » cer l'action à la pointe du jour , ce qui me parut  
 » encore très-peu sensé. »

» Le lendemain j'exécutai encore ponctuellement  
 » ses intentions , et toutes les troupes occupèrent , à  
 » quatre heures du matin , les hauteurs de Wommer-  
 » son. A neuf heures , les ennemis les attaquèrent  
 » vivement ; et les nôtres , disputant vigoureusement  
 » pendant sept heures ce terrain , se replièrent , sur  
 » les cinq heures du soir , devant Tirlemont. Le gé-  
 » néral Dumourier me donna ses ordres , pour qu'elles  
 » traversassent la ville dans la nuit , et pour leur  
 » faire prendre la position de Comptich , derrière  
 » Tirlemont. Les ennemis commencèrent à nous at-  
 » taquer les jours suivans , et nous nous retirâmes à  
 » Boutersem , une lieue plus en arrière. Le lendemain  
 » nous continuâmes la retraite derrière Louvain ,  
 » dans la position que j'avais prise antérieurement.  
 » Je postai , pour couvrir la retraite , une partie de  
 » la division de gauche à Pellemberg , qui fut atta-  
 » qué le 22 très-vivement par l'ennemi , avec des  
 » forces supérieures , et qui néanmoins résista toute  
 » la journée , le repoussa à plusieurs reprises , lui  
 » fit essuyer une grande perte , et effectua heureu-  
 » sement sa retraite pendant la nuit , après avoir  
 » donné le tems à l'armée d'effectuer la sienne , — sans  
 » que le général Dumourier ait fait mention de cette  
 » affaire , une des plus sérieuses et des plus hono-  
 » rables que l'armée ait eues , et cela , quoiqu'il ne  
 » l'ignorât pas , puisqu'il est convenu que les ennemis  
 » lui avaient fait dire depuis , qu'ils avaient fait une  
 » grande perte dans cette action , sur laquelle il n'a  
 » peut-être gardé le silence que parce que ni lui ni  
 » le général Valence n'y étaient. »

---

CHAPITRE VII.

*Retraite du 19 , etc.*

( *In-12*, second volume, chapitre IV, page 53, l. 22. )

( *In-8.º*, page 64, ligne 2. )

**I**LS avaient été si frappés des grands avantages remportés par la droite et le centre des Français. — Le général Dumourier ayant oublié de nous indiquer en quoi consistaient ces avantages, il nous est permis de les ignorer.

( *In-12*, second volume, chapitre IV, page 56, l. 11. )

( *In-8.º*, page 65, ligne 17. )

*Pour conduire ses colonnes.* — Si nous prenions à tâche de relever toutes les contradictions, erreurs et rodomontades dont on est sans cesse fatigué dans ces ennuyeux détails de la bravoure et du prestige de la personne de Dumourier, nous ferions un ouvrage aussi dégoûtant pour le lecteur, que fastidieux pour nous. Nous nous bornerons donc à faire observer que, par les trois ordres donnés immédiatement après la bataille aux généraux *Jlher*, *Miaczinski*, *Ruault* et *Champmorin*, par la réponse des deux derniers, et enfin, par l'ordre donné par Dumourier même, le lendemain de l'affaire de Norwinde, il est constant que les troupes de l'aile gauche occupèrent, la nuit de la bataille, les positions où elles étaient avant le commencement de l'action; vérité dont il est facile de se convaincre, en comparant ces ordres avec celui du général Dumourier au général Miranda, le 17 mars (*Voyez correspondance*); et si Miranda n'avait pas eu la confiance du soldat, comme le dit Dumourier, pourquoi celui-ci chargea-t-il nominativement le général Miranda (*comme on peut le voir dans l'ordre du 21 mars*), de la partie la plus essentielle de cette

retraite, jusqu'à Ath, où elle était censée finie, et où commença à éclater le dénouement de l'infâme complot de Dumourier?

## CHAPITRE VIII.

*Retraite des 20 et 21, etc.*

( *In-12*, second volume, chapitre V, page 65, ligne 4. )

( *In-8.º*, page 70, ligne 14. )

**T**ELLE est la brillante journée du 22, de Louvain. — Champmorin ne fit qu'exécuter, le 22, les ordres du général Miranda, qui commanda en personne dans cette brillante affaire. Dumourier, moins accoutumé à mentir, aurait pu et dû rendre justice à qui elle était due; mais Miranda n'était plus son illustre second, sa tête philosophique et militaire par excellence, etc. ( *correspondance* ) Remarquons ici qu'à cette époque, Miranda crut ses soupçons assez bien fondés pour écrire à un membre du comité de défense générale, d'informer le gouvernement de la conduite étrange de Dumourier ( *Voyez la lettre de Miranda à Pétion, du 21 mars.* ) Il n'est pas moins remarquable aussi que l'entrevue du colonel Mak et du général Dumourier, daté du même jour. Était ce en effet pour parler sur des prisonniers de guerre? N'y avait-il aucun autre projet de la part du général Dumourier dans cette entrevue avec le colonel Mak? Elle doit paraître bien suspecte, et les événemens subséquens le prouvent d'une manière bien évidente. Au reste, il n'y aurait rien de bien étonnant; Dumourier ne dissimule pas son ambition et ses vues; toutes les voies lui étaient bonnes pour parvenir à ses fins, un roi et la belle constitution de 1789.

---

CHAPITRE IX.

*Retraite sur Bruxelles , etc.*

( *In-12*, second vol. , chapitre VI, page 78 , ligne 24. )

( *In-8.°* , page 77 , ligne 40. )

**I**L reçut ordre de la convention. — L'arrestation du général Miranda ne fut pas exécutée sur un ordre de la convention nationale, mais bien sur celui de Lacroix et autres députés, auxquels il fut extorqué par Dumourier.

La pièce suivante prouvera si le général Miranda fut arrêté par ordre de la convention nationale, comme l'affirme si faussement Dumourier, ou bien par les ordres des députés de la convention, envoyés en mission près l'armée du Nord, et expédié d'après les faux rapports et à l'instigation de Dumourier même; fait avoué par ces députés devant le tribunal révolutionnaire, lors de leur déposition contre Miranda. On ne peut s'empêcher de remarquer encore que cet ordre, expédié le 21 mars, ne fut mis en exécution par Dumourier que le 25 suivant, au moment où la retraite, commandée par le général Miranda, fut finie; ainsi Dumourier voulait bien se défaire de cet officier, mais il voulait auparavant tirer encore de lui tous les services dont il le savait capable, et le charger de fers au moment seulement où il commencerait à prendre des arrangemens définitifs pour consommer son abominable trahison contre sa patrie, connaissant trop bien Miranda pour espérer de le corrompre et de le faire concourir ou applaudir à son infâme conduite. Ce fait, d'ailleurs, prouve encore combien peu il en a coûté à Dumourier pour avancer, sans pudeur, dans ses mé-

moires , les mensonges les plus absurdes et les faussetés  
les plus noires. ( 1 )

« Au nom de la république française.

» Nous membres de la convention nationale , ses  
» commissaires près l'armée et dans les pays de la  
» Belgique, de Liège, etc. délibérant sur les plaintes  
» qui nous ont été portées contre le général Miranda,  
» sur sa conduite, tant au siège de Maestricht qu'à la  
» journée du 19 de ce mois, et considérant, d'une part,  
» que les faits imputés à ce général ne paraissent pas  
» moins graves que ceux qui ont motivé le décret par  
» lequel la convention nationale a fait traduire à sa  
» barre les généraux Lanoue et Stengel; et de l'autre,  
» qu'il serait dangereux pour le succès des armes de la  
» république, qu'un général inculpé conservât le com-  
» mandement des troupes, tant qu'il ne se fût pas  
» justifié ,

» Arrêtons, vu l'urgence, que le général Miranda  
» se rende, sans délai, à la barre de la convention  
» nationale, pour y rendre compte de sa conduite;  
» et chargeons le général en chef Dumourier de  
» pourvoir provisoirement à son remplacement.  
» Fait à Bruxelles, le 21 mars 1793, an deuxième  
» de la République.

*Signé* GOSSUIN, DANTON, TREILHARD, MERLIN  
de Douay, DELACROIX et ROBERT.

*Pour copie conforme,*

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

» Remis à neuf heures du soir au général Miranda,  
» à son quartier à Bouvignies, le 25 mars 1793, an  
» deuxième de la République française.

*Signé* l'adjudant BOURDOIS.

---

(1) Dans le moment où Miranda fut arrêté et partit pour Paris, Dumourier faisait répandre dans l'armée, par Thowenot et autres, que le général Miranda devait être assassiné trois jours après. . . . Et il n'est pas improbable que ses émissaires eussent reçu des ordres pour l'exécution de cet infâme projet.



( In-12, second volume, chapitre VI, page 79, l. 7. )

( In-8.°, page 78, ligne 7. )

*En accusant le général Dumourier.* — Le général Miranda ne s'est pas tiré d'affaire en accusant Dumourier, comme il le prétend. Il s'est justifié en faisant voir aux comités de la convention nationale et au tribunal révolutionnaire, les ordres par écrit donnés par Dumourier, en vertu desquels on a dû indispensablement agir, comme venant du commandant en chef des opérations militaires dans la Belgique, seul responsable des conséquences; ordres d'ailleurs n'ayant rapport à la guerre, et ne contenant rien dont on pût soupçonner des trahisons.... Ce n'est pas non plus, comme le prétend perfidement Dumourier, pour avoir été l'ami de Pétion et de la Gironde, que Miranda a été traduit au tribunal révolutionnaire, mais comme complice de Dumourier : il avait eu le malheur d'être son ami, dans un tems où il le croyait homme d'honneur et bon républicain.... A l'infamie de trahir sa patrie, Dumourier ajouta le crime d'accuser un innocent devant les commissaires nationaux, en leur disant que Miranda avait attaqué devant Nerwinde contre ses ordres.... Nous citerons, à cet effet, les propres mots de Lacroix, député à la convention nationale, dans sa déposition contre Miranda....

*Miranda devait (disait Dumourier), rester en place à l'aîle gauche, à Nerwinde : sa ligne ne devait ni avancer ni reculer, mais se tenir ferme, et devenir ainsi le pivot de l'armée. (Voyez l'ordre du 18 mars, à la fin de la correspondance.)*

La vérité seule et l'innocence éclatante du général Miranda, ont dissipé tant de calomnies atroces, et prouvé à la nation entière, l'attachement inviolable de ce général à la liberté, et son horreur pour le crime et toute espèce de trahison.

( *In-12*, second volume, chap VI, page 79, premier et second alinéa, etc. )

( *In-8.º*, page 78, premier et second alinéa, etc. )

*Le même pour le colonel Mak, etc.* — Ici le général Dumourier découvre tous ses projets au colonel Mak. — Ici il fait un traité formel avec les ennemis de son pays. Croyait-il, cet homme traître et infidèle, les maîtriser à sa guise après les avoir introduit dans la France? Non, sans doute; mais il voulait arriver à ses fins, n'importe par quels moyens; et il a l'impudence de ne pas appeler une contre-révolution la destruction du gouvernement adopté, et le rétablissement d'une constitution et d'un roi aussi solennellement rejeté l'un et l'autre!

---

## CHAPITRE XI.

### *Retraite du camp de Maulde.*

( *In-12*, second volume, chap. VIII, pages 93 et 94, le dernier alinéa, jusqu'à la fin )

( *In-8.º*, pages 85 et 86, le dernier alinéa, jusqu'à la fin. )

*Au travers de ce cahos, etc.* — *Le vœu était presque général, etc.* — Dumourier voulait faire ici le second volume de Lafayette dans son camp de Sedan. . . Il était parvenu, dit-il, à corrompre son armée, sur-tout les troupes de ligne, au point d'avoir beaucoup d'humeur contre les jacobins et la convention nationale: le vœu était presque général pour le rétablissement de la monarchie, etc. Et cependant, général, très-peu de soldats, fort peu d'officiers vous suivirent lors de votre fuite dans le camp de Cobourg. — Comment

cette armée avait-elle si promptement changé d'opinion ? Ce fut dès l'instant où elle eût découvert votre trahison et vos projets de la livrer, avec la France, à ses plus cruels ennemis. Travailler, en respectant les loix, à combattre, à détruire les abus, les erreurs, ce sont les actions de la sagesse ; mais vouloir tout renverser, tout détruire pour pouvoir dominer, voilà où l'on retrouve Dumourier, son plan, ses projets, son unique ambition.

( *In-12*, second volume, chap VIII, page 96, ligne 18. )

( *In 8.º*, page 87, ligne 19. )

*Le 31 mars, six volontaires du troisième bataillon de la Marne, etc.* — C'étaient des volontaires du troisième bataillon de Saône, et non du troisième de la Marne.... Mais cet assassinat prétendu médité n'a-t-il pas l'air de tenir du roman ou de l'exagération ? N'est-il pas préparé pour amener cette adresse de l'armée au général, afin de lui témoigner son attachement et de demander un roi et la constitution de 1789 ?

( *In-12*, second volume, chapitre VIII, pages 97,

98 et 99. )

( *In 8.º*, pages 88 et 89. )

*Tous les corps firent des adresses, etc.* — Ce moyen employé par l'intrigue et la bassesse de quelques courtisans du général, a trompé Dumourier comme il avait trompé Lafayette ; tous deux ont également mal jugé l'esprit des troupes, d'après de pareilles pièces, et sur les récits mensongers de quelques mauvais sujets, uniquement occupés à rétablir le despotisme. Plus attaché à garder autour de lui et à conserver sa confiance aux honnêtes gens, il aurait su que les Français, après avoir tout quitté pour défendre leur patrie, ne pourraient pas cesser d'être les soldats de la République, pour devenir ceux d'un traître. L'argent agit sur des âmes mercenaires ; mais la masse des hommes libres ne peut être ni achetée ni corrompue. Les troupes de

ligne , mercenaires sous le despotisme , avaient repris leur véritable dignité par leur contact avec les gardes nationales : on avait tout fait pour les désunir ; mais quand des guerriers ont versé leur sang ensemble avec honneur pour une belle cause , il s'établit entr'eux une union indestructible. Aussi par-tout , au camp de Maulde , à celui de Bruille , la masse resta pure , fidelle à ses principes , à ses devoirs , à son pays , et ne vit plus dans Dumourier qu'un traître désobéissant à l'autorité nationale.

Le général se reproche ici de n'avoir pas déployé toutes les ressources *de la perfidie et de la cruauté*. Il les connaissait , sans doute , de la manière dont il en parle ; mais il se croyait assuré de réussir par les moyens dont il se servait ; et voilà la manière dont la plupart des trahisons , des crimes , des conjurations avortent , heureusement pour le genre humain.

*Même pour le salut de la patrie , ( Dumourier ) ne consentirait jamais à commettre une action qu'il regarderait comme un crime.* — Ce n'était donc pas un crime que ses plans liberticides et contre-révolutionnaires ? Et dans le moment où il s'exprimait ainsi , le traître avait déjà pris ses arrangemens avec le colonel Mak ; il avait travaillé à corrompre les troupes , désigné les hommes destinés à périr , et tracé le plan de sa domination sous le jeune Capet , placé de sa main sur le trône.

Cependant , à entendre Dumourier , *dans tout ce qu'il a fait , il a agi par principe , et sans intérêt personnel....* Et vos talens pour le militaire , la politique , l'administration , etc. auriez vous voulu les enfouir , général ? Auriez-vous voulu abandonner à lui-même ce jeune prince élevé sur le trône par vos soins ? Auriez-vous été sourd aux cris de la patrie régénérée ( à votre guise ) , sollicitant vos lumières et votre zèle ? Non , sans doute , vous vous seriez encore sacrifié pour elle , *par principe , et sans intérêt personnel.*

---

CHAPITRE XII.

*Arrestation des commissaires, etc.*

( *In-12*, second volume, chapitre IX, page 111, tout le premier alinéa. )

( *In-8.º*, page 95, tout le commencement, jusqu'à l'alinéa. )

Il est donc découvert ce secret plein d'horreur !

RÉPONDEZ, vous qui connaissez Dumcurier, son caractère, sa vie : n'est-ce pas ici un de ses tours de force le plus étonnant ? N'est-ce pas ici un projet semblable à tant d'autres, projetés ou tentés de sa part ? Et il appelle cela un projet fait pour honorer les hommes qui avaient eu la folie de s'en charger !

---

CHAPITRE XIII.

*Assassinat du 4. — Journée du 5, etc.*

( *In-12*, second volume, chapitre X, pages 130 et 131. )

( *In-8.º*, pages 97 et 98. )

LE général s'efforce de trouver les motifs de la défection de son armée envers *un général qu'elle adorait* ; mais donne-t-il bien les vrais ? Les soldats *se sont crus trahis*, sans doute ; ils ont même plus fait, ils en ont été convaincus ; et ils ont passé, non de l'amour à la haine, mais ils sont restés fidèles à leurs

devoirs. Ils n'avaient jamais voulu trahir leur patrie ; leur conduite le prouve assez ; et combien sont noires et perfides les calomnies de Dumourier sur le compte de ces braves patriotes !... *Une fois le mot traître prononcé*, ajoute le général, ne fallait-il pas, en effet, l'appeler le sauveur de la patrie ? Il venait de traiter pour introduire les ennemis en France, et s'en aider pour détruire la convention et faire régner le jeune Capet : tout cela devait-il paraître *de la prudence, de l'amour du bien, du vrai patriotisme*, ainsi que le prétend le général ?

( *In-12*, second volume, chapitre X, pages 146 et 147. )

( *In 8.º*, page 106, et toute entière. )

*Le trésor de l'armée, etc.* — On ne prévoit pas tout, on ne pourvoit pas à tout.... La fidélité des soldats avait tout dérangé, et ce trésor avait échappé. Croirez-vous pour cela, comme le général vous l'assure, qu'il fût resté intact ? Il y a bien des choses à penser sur cet objet, sur-tout de la part *d'un chef de parti*.... Le général se donne ce titre *patriotique*.... Et ! combien la France n'a-t-elle pas perdu, en repoussant et en méconnaissant cet homme par excellence ! Il eût été *général consommé, excellent ambassadeur, politique profond, administrateur pur*, etc.... Pourriez-vous en douter ? Il vous en assure lui-même.... Et ce même homme ose ajouter *qu'il s'avoua toutes ses fautes*!... Si cela était, ses mémoires seraient ou bien apocryphes, ou bien mensongers.

CHAPITRE XV.

*Conclusion.*


( *In-12*, second volume, chapitre XII, page 168,  
ligne 8. )

( *In-8.º*, page 117, ligne 30. )

*Si Lafayette et Dumourier se rencontraient, ils s'entendraient bien vite. — C'est toi qui l'a nommé.*

Cependant Dumourier est encore plus traître, et il a fait de bien plus grands maux à la France que Lafayette. . . . . Celui-ci pouvait colorer sa trahison du spécieux prétexte de défendre le roi et la constitution, auxquels il avait prêté serment ; mais Dumourier voulait détruire un mode de gouvernement auquel il avait juré fidélité, et relever un trône que la nation venait de renverser.

---

  
**NOTES**  
**SUR LE PRÉCIS**  
**DE LA VIE**  
**DU GÉNÉRAL DUMOURIER.**

( *In-12* , page 176 , ligne 17. )

( *In-8.º* , page 121 , ligne 25. )

*J'ai eu, sans contredit, une grande gloire militaire. — Sans contredit est un peu fort. Avant d'en convenir, consultez les généraux Miranda, Kellermann et quelques autres encore vivans ; rappelez vous les réflexions de Custine sur les opérations militaires de Dumourier, et vous verrez en lui, comme à l'ordinaire, un égoïste et un fanfaron. Il faut considérer Dumourier,*

1º. En Champagne. Y a-t-il fait ce qu'il pouvait, ce qu'il devait ?

2º. Au moment où les ennemis se retiraient, ne pouvait-il pas, ne devait-il pas les suivre sans relâche et avec toutes ses forces ?

3º. Dans la supposition de la nécessité d'une attaque sur la Belgique, a-t-elle été aussi bien combinée et conduite qu'elle a été heureuse ?

4º. Après la prise de Liège, le général s'est-il comporté bien militairement ?

5º. Pouvait-il se permettre son incursion en Hollande, dans l'état des choses, et sur-tout dans la position où était l'armée sur la Roer ?

6º. Cette armée forcée, devait-il persister dans son projet de Hollande, et laisser les troupes aux ordres du général de Flers près du Moerdik ? Ne devait-il pas  
les



les réunir, pour prendre une position formidable et arrêter les ennemis ?

7°. S'est-il bien conduit avant, pendant et après la bataille de Nerwinde, etc. ?

( *In-12*, page 183, ligne 19. )

( *In-8.º*, page 125, ligne 24. )

*J'ai fait punir de mort légalement à Cherbourg.* — Dumourier se garde bien de dire ici tous les maux qu'il a fait aux habitans de Cherbourg, et combien il y était craint et détesté.

( *In-12*, page 184, ligne première. )

( *In-8.º*, page 125, ligne 33. )

*J'ai prévu que le veto lui serait inutile.* — Eh ! pourquoi, si vous étiez convaincu du danger de ce veto, l'avez-vous si faiblement combattu pendant votre ministère ? Vous aviez alors une si grande influence sur la reine et sur le roi, vous aviez un si grand desir de lui conserver sa couronne ; pourquoi, au lieu de faire renvoyer les trois ministres, ne profitiez-vous pas de leur énergie et de leur ferme résolution d'amener le roi à sanctionner le décret sur les émigrés et les prêtres ? Pourquoi n'insistiez-vous pas vous-même ? Pourquoi, au contraire, contribuâtes-vous si puissamment au veto sur le camp proche Paris ? Craigniez-vous de n'être pas assez tôt le régulateur des ministres et du conseil ?

( *In-12*, page 184, ligne 15. )

( *In-8.º*, page 126, ligne 3. )

*On me reproche d'avoir fait déclarer la guerre.* — Et on vous le reproche avec raison. Par cette mesure vous avez livré la France à ses ennemis intérieurs et extérieurs, vous avez rempli le but chéri de la cour. . . Il est quelquefois très-sage en politique de prévenir ses ennemis et de porter la guerre chez eux avant le moment où ils puissent être prêts pour se défendre. . . mais pour cela il faut être préparé soi-même sur tout.

les objets, avoir ses villes et ses postes fortifiés, ses magasins formés, ses troupes recrutées, sa cavalerie montée, son artillerie en état, ses charrois et ses équipages bien attelés et bien outillés, etc. etc. Mais vous le saviez, M. Dumourier, M. de Narbonne avait trompé l'assemblée, en venant la bercer avec le roman de son voyage, brodé de tout le merveilleux des choses surprenantes, exécutées, pour ainsi dire, sous ses yeux, avec une promptitude digne de la féerie. Vous le saviez, vous dirigiez le ministère et le ministre de la guerre; et quant vous ne l'auriez pas dirigé, vous ne deviez pas faire déclarer la guerre avant de vous être assuré que l'on avait tous les moyens de la faire avec succès; vous ne deviez pas tromper les députés; s'ils demandèrent la guerre, s'ils entraînent l'assemblée dans cette mesure, ils croyaient, d'après vos assurances, la France très-en état de la faire. Et ne mitez-vous pas encore le comble à votre trahison, en faisant décider les attaques si ridicules ou plutôt si perfides sur Mons et Tournay? Sont-ce là des raisons assez fortes? Prouvent-elles assez victorieusement la connivence de Dumourier avec la cour pour détruire les forces de la France, par des projets aussi impraticables qu'ils étaient insensés?

( *In-12*, page 185, ligne 17. )

( *In-8.º*, page 126, ligne 27 ).

*Depuis lors j'ai fait la guerre avec des succès brillans.* — Quels sont donc les succès si brillans du général?

En Champagne il laissa pénétrer les ennemis à Vouziers; sur la bataille de Warmi, il faut entendre les plaintes du général Kellermann, soit sur la première position, indiquée par Dumourier, soit sur sa conduite le jour du combat, soit bien plus encore lors de la retraite des ennemis. Ne pouvait-il pas, ne devait-il pas, en effet, leur faire précipiter leur marche de manière à empêcher l'évacuation si paisible de Verdun et de Longwy? à leur faire un plus grand nombre de prisonniers? à prendre leurs bagages et à les suivre le long de la Moselle, d'abord jusqu'à Trèves, dont il

aurait pu peut-être s'emparer, ainsi que de Coblentz, où, aidé du général Custine, il les aurait forcé de repasser le Rhin ? Se fût-il borné à prendre Trèves, on aurait pu bloquer tout de suite Luxembourg, et couper, par ce moyen, aux Impériaux leur communication principale pour pénétrer en France.

Dans le Brabant, était-il bien militaire de livrer la bataille de Gemmappe ? Ne fallait-il pas préférer de faire tourner les ennemis par la division qui opérait sur la Lis, et une autre qui aurait opéré sur leur droite, etc ?

Après la prise de Liège, le général fit-il sagement de cantonner son armée sur les bords de la Roer, sur plus de quatorze lieues de terrain, dans l'état de détresse où il était, selon lui, pour les subsistances, les fourrages, l'argent, etc. ? Devait-il, pour tenter le ridicule bombardement de Maestricht, rappeler Miranda, déjà sur les bords du Rhin, et prêt à chasser de Cologne les ennemis, déjà en grande partie de l'autre côté, et son entreprise chevaleresque en Hollande, cause bien majeure de tous les malheurs arrivés sur la Roer, à Liège, à Nerwinde ? etc.

Repoussé de Liège, Dumourier devait-il quitter la savante position de Louvain, prise par le général Miranda, dans sa retraite ?

A Nerwindé, Dumourier n'a-t-il pas pris la fausse position du prince d'Orange ? Ne s'est-il pas fié trop légèrement, pour la reconnaissance du terrain, à un ignorant ? N'a-t-il pas donné des ordres en conséquence de ces rapports ? Ces ordres n'ont-ils pas causé la perte de la bataille ?

On s'arrête ; il y aurait trop de choses à dire sur les succès du général Dumourier : résumons-les.

En Champagne, il ne voulut ni battre les ennemis, ni faire la paix avec eux, ni les poursuivre dans leur retraite.

En Belgique, il livra mal à propos la bataille si meurtrière de Gemmappe.

Vers la Meuse, il cantonna son armée sur les bords de la Roer, de la manière la moins militaire. Il fit tenter

le bombardement de Maestricht contre toutes les règles de l'art.

Son entreprise sur la Hollande est une épisode de romans.

Il perdit par sa faute la bataille de Nerwinde , et tous ses succès prétendus se bornèrent à voir (heureusement) échouer son projet de livrer la France aux ennemis , au milieu desquels il se réfugia , presque seul , après avoir tenté vainement de corrompre son armée , qui resta fidelle à la patrie.

# CORRESPONDANCE.

NUMÉRO I.<sup>er</sup>

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Vouzier, le 10 octobre 1792, l'an premier de la République.

VOTRE amitié, mon cher Miranda, est ma récompense la plus précieuse. Vous êtes un homme, et j'en trouve si peu, que vous avoir connu, vous pratiquer dans le cours de la vie, entretenir une correspondance avec vous, quand les événemens nous sépareront; sera une des plus douces occupations du reste de ma vie. Nous étions faits pour nous connaître; et c'est vous qui avez le mérite du rapprochement, puisque c'est votre sublime philosophie qui nous a réuni l'un à l'autre.

Je vous embrasse comme mon frère.

Signé DUMOURIER.

N<sup>o</sup> II.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Liège, le 29 octobre 1792, l'an premier de la République.

JE ne doutais pas, mon digne et respectable ami, que vous ne vinssiez bien vite à bout de prendre cette citadelle (Anvers), qui aurait tenu un ou deux mois le fameux Labourdonnaie. Je vous recommande la statue du duc d'Albe. J'espère que vous ferez mettre en pièce ce monument de la tyrannie, et vous serez bien fâché de ne pas tenir l'original. Vous devez trouver beaucoup d'artillerie et de munition. Je m'en rapporte à vous pour que l'inventaire soit fait avec la plus grande exactitude. Si vous trouvez des pièces de quatre, ou même des pièces de trois, avec leurs caissons et munitions, donnez-en à ceux de vos bataillons qui peuvent en manquer, et faites passer le surplus, avec votre grosse artillerie, par Malines, pour que j'en donne à ceux de mon armée qui n'en ont point.

Installez Marassé dans son commandement. Lisez avec lui l'instruction que je lui ai donnée pour l'ou-

A

ouverture de l'Escaut. Ajoutez-y vos sages conseils. J'espère que le lieutenant Muerson sera arrivé. Dépêchez un bateau au bas de l'Escaut, pour lui donner ordre de remonter avec ceux de ses bâtimens qui ne tireront pas trop d'eau. Examinez vous-même le grand travail à faire pour dégager le canal de cette rivière, afin que les vaisseaux de commerce puissent la remonter : vous vous servirez, avec votre prudence et votre énergie ordinaire, de ce service rendu à la ville d'Anvers, pour leur faire la comparaison de la conduite généreuse des Français, avec la manière basse et infâme avec laquelle l'empereur Joseph, après avoir déclaré la guerre à la Hollande, sous le prétexte de l'ouverture de l'Escaut, a vendu cette ouverture pour sept millions de florins. Avec cette comparaison et mon adresse aux Belges, votre éloquence républicaine les ramenera, par leur propre intérêt, aux vrais principes ; et j'espère que cette ville, qui était la plus fanatique de toutes, parce que ses habitans n'avaient aucun objet d'occupation, deviendra un des plus fermes appuis de la république des Belges.

Je vous prie de dire à votre armée, de ma part, que jusqu'à présent les circonstances lui ont donné une course sans obstacle et trop facile pour des Français ; que je regrette qu'ils n'aient pas participé à nos victoires ; que nous allons nous rapprocher, et que dorénavant nous ne cueillerons pas un laurier, sans qu'ils partagent nos dangers ; que c'est pour cela qu'ils vont marcher en avant ; et qu'après le courage qu'ils ont montré à la citadelle d'Anvers, je suis persuadé que la ville de Buremonda, que je les charge de prendre, ne tiendra pas long-tems devant de braves républicains. Dites-leur aussi que nous venons encore de combattre et de vaincre, le 27, avant d'entrer à Liège ; que les ennemis y ont encore perdu beaucoup de monde et plusieurs officiers généraux, entr'autres le général Harray, qui était un de leurs plus habiles. Cette nouvelle victoire réjouira votre brave armée, et lui donnera un nouveau desir de nous joindre. Je vous embrasse.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

Signé DUMOURIER.

( 3 )

N.º III.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Liège, le 30 novembre.

JE vous adresse, mon digne ami, le citoyen belge Lami, colonel du génie belge, pour résider auprès du général Marassé, à sa demande, pour suivre les travaux de la rivière et faire réparer les deux forts de Lillo et Liefskenshoeck, dont on peut un jour avoir besoin.

J'attends réponse du président de la convention à une lettre très-énergique que je lui ai écrit sur la désorganisation que l'on a mise dans mes plans. Elle décidera certainement de mon sort, et par contre-coup de celui de l'armée de la Belgique, peut-être de la France et de l'Europe. Cette réponse ne peut pas tarder. En attendant, je suis sans numéraire, sans magasins : mes troupes sont nues et désertent pour s'en retourner chez eux.

Tout ceci va mal, et je prévois plus de mal encore de l'avenglement de la convention, et de ce qu'elle croit être de l'énergie. Pétion et Condorcet, qui sont dans l'erreur, m'ont écrit pour me faire ployer. J'ai employé ma logique la plus forte pour leur prouver qu'il en est de ceci comme de la retraite derrière la Marne, que tout le monde me conseillait; et qui aurait perdu ma patrie.

Adieu, mon ami, je gémiss sur tout ce que je vois. Je vous embrasse de tout mon cœur. *Amigo por la vida.*

*Signé DUMOURIER.*

N.º IV.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Quartier-général, à Liège, le 30 novembre 1792, l'an premier de la République française.

J'AI reçu, mon cher et brave Miranda, tous les détails relatifs à la prise de la citadelle d'Anvers, que

vous m'avez adressés. Je vous ai bien reconnu, mon digne ami, dans la capitulation que vous avez faite; elle porte en même-tems le cachet du philosophe et du républicain.

Je suis fort inquiet de la petite flotille que j'avais envoyée sur l'Escaut. J'espère ce endant qu'il ne lui sera rien arrivé. Dites au général Marassé qu'il me donne avis, lorsqu'elle paraîtra à Anvers.

Vous allez sans doute vous mettre en marche pour augmenter le nombre de vos succès. Ayez l'attention de me tenir instruit de tous vos mouvemens, afin que je les protège par les miens autant qu'il me sera possible. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse *toute corde.*

*Signé le général d'armée ; DUMOURIER.*

N.º V.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Liège, le 4 décembre 1792, l'an premier de la République.

J'AI eu grand plaisir, mon cher Miranda, à lire tous les détails de votre dépêche du 3. Vous vous êtes parfaitement conduit avec les Hollandais, et j'attends la décision du pouvoir exécutif à leur égard. Le pouvoir exécutif, au reste, est fort embarrassé sur la conduite qu'il d'oit tenir; car il me regarde actuellement comme un ennemi qu'il faut abattre. Le ministre Pache a répondu à ma lettre au président de la convention, en l'assurant que rien ne manquait à l'armée; en conséquence, celle-ci, incertaine entre ces deux assertions contradictoires, a envoyé quatre commissaires pour juger ce procès et donner des ordres sur les lieux. Ces commissaires sont le Camus, Gossuin, qui sont déjà arrivés, Lacroix et Danton, qui arrivent incessamment. Ils me paraissent craindre que je ne donne ma démission. J'en serais aussi fâché qu'eux, parce que j'y verrais la ruine de nos affaires: cependant je la donnerais bien certainement, si, d'après les preuves qu'il est aisé d'établir, on ne rend pas la liberté à



mes deux administrateurs , et si on continue à vouloir exploiter ce pays-ci tyranniquement , au moyen d'une compagnie exclusive , qui dévorerait la substance de ce pays-ci , qui nous y rendrait odieux , et finirait par nous amener la famine.

J'espère que nous viendrons à bout de toutes ces intrigues. En attendant , continuez votre marche , et je vous donnerai des nouvelles de ce qui se passera ici ; et j'espère qu'on nous pardonnera , si vous ajoutez Ruremonde à nos conquêtes. Vous ne pouvez pas mieux faire que de confier à Darnaudin tout le travail de votre état-major ; il est en très-bonnes mains : vos marches et vos campemens iront à merveille. Le général Thowenet et tous vos amis vous embrassent.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

Signé DUMOURIER.

N.<sup>o</sup> V I.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Au quartier-général , à Liège , le 12 décembre 1792 , l'an premier de la République.

J'AI reçu , mon très-cher général , vos dépêches de Malines , du 6. Rien de mieux que tout ce que vous faites et écrivez. L'arrivée heureuse de notre flotille est un coup de partie pour le commerce d'Anvers , et pour la manifestation du principe de la libre navigation des fleuves , mers.

Je vous remercie de la copie du mouvement de votre corps d'armée et de votre ordre de bataille. On ne peut exécuter avec plus d'exactitude et de précision tout ce dont nous sommes convenus ; mais nous devons nous entendre à demi-mot.

Depuis notre séparation , toutes les tracasseries qu'on commençait à me faire éprouver , ont redoublées ; elles auraient fini par tout désorganiser , si je n'avais pris le parti d'engager les commissaires à députer Camus à la convention , pour l'informer du vé-

ritable état des choses, et en obtenir des pouvoirs suffisans pour les faire cesser. Je l'ai fait accompagner de Thowenot, qui aura réponse à tout, J'attends leur retour avec impatience. D'Harville est à Marche-en-Famine. J'envoie Valence en grande avant-garde dans le Limbourg, où il montrera, le 15, une tête de colonne. Quelques résolutions que l'on prenne sur nos opérations ultérieures, ces mouvemens se lieront à tout, en continuant d'ailleurs d'inquiéter l'ennemi, qui ne peut soupçonner l'état d'engourdissement où l'on me tient.

Marassé m'a rendu compte de sa position. Il lui faut un escadron, au moins une division pour son service extérieur et de correspondance. Ses volontaires sont tout nuds.

Les prisonniers de guerre paraissent avoir abusé de la facilité que vous leur aviez donnée depuis huit jours; il en manque plus de 200. Cependant il en faudra pour l'échange des 1,200 qui viennent d'être enlevés à Cus-tines dans Francfort. Voilà le triste effet de cette mau-dite pointe en Allemagne, au lieu d'avoir cotoyé le Rhin; mais il y a du remède encore.

L'hôpital d'Anvers est en mauvais ordre. J'envoie le directeur Menures pour qu'il organise cet établis-sement. 80 prisonniers sont malades et presque sans secours. Nous leur en devons. La municipalité ne va pas : elle se donne beaucoup de mouvement sans rien faire.

Je vais répondre à Marassé. J'ai causé avec le né-gociant Lombaerls, et je suis content des dispositions du commerce d'Anvers, qui donnera le ton et l'im-pulsion au pays.

Adieu, mon cher ami, je vous aime autant que vous le méritez.

Signé DUMOURIER.

*Post-scriptum* (écrit de la main de Dumourier.)  
J'ai chassé les ennemis de Herve et de Verriers; mais je suis arrêté tout court par le défaut des subsistances et la désorganisation de l'administration de l'armée.

( 7 )

Je vous ai mandé de venir ici de votre personne le plutôt possible, pour affaires très-instantes.

Dès que Ruremonde sera pris, ce qui, j'espère, ne tardera pas, laissez-y un maréchal-de-camp ou un bon colonel, avec une garnison d'au moins 2 bataillons et 100 chevaux, à qui vous ordonnerez de s'emparer des fourrages et vivres qui remonteront la Meuse pour passer à Maestricht, à moins qu'il ne soit prouvé que c'est par *transit* pour l'armée française.

Aussi-tôt après, marchez par la rive droite de la Meuse, et portez-vous en trois marches, ou quatre au plus, à Fauquemont, d'où vous communiquerez avec moi pour ce que nous aurons à faire ultérieurement. Vous pouvez confier cette marche au général Duval. Vous marcherez avec précaution sur Fauquemont, et mettrez toujours une rivière entre vous et l'ennemi, ou plutôt c'est Duval qui aura ce soin.

N.º VII.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Liège, le 13 décembre 1792, l'an premier de la République.

NOTRE ami Duval est arrivé hier au soir, mon cher Miranda, et m'a fait le détail du courage énorme de vos troupes et de la consternation des Autrichiens. Je conçois que nous sommes les maîtres de nous emparer de la Gueldre prussienne, du duché de Clèves, de Juliers, de Cologne et Aix-la-Chapelle; mais d'une part le ministre de la guerre et ses criminels bureaux me mettent dans une telle détresse, que je ne peux pas marcher en avant, n'ayant ni souliers, ni habits, ni armes, ni hôpitaux, ni vivres, ni fourrages, ni magasins, ni argent, ni commissaire de guerre, et ayant perdu plus de dix mille hommes par la désertion depuis quinze jours, désertion forcée par la détresse dans laquelle on nous laisse. Il y a un tissu de scélératesse, d'une part, et d'ignorance de l'autre, qui fera périr la république avant, pour ainsi dire, qu'elle soit née. Il n'y a ni gouvernement, ni cons-

titution. La convention nationale ne s'en occupe point du tout. Au lieu de cela, elle passe son tems à devenir un tribunal inquisitorial. Toute dénonciation, vraie ou fausse, prouvée ou non prouvée, est accueillie par de grands applaudissemens. Personne n'est sûr de son état. On enlève à un agent public ses fonctions et son honneur avant de le juger. C'est un tems de proscription, de démence et de méchanceté, qu'on ne peut comparer qu'aux siècles de Tibère et de Néron. Les honnêtes gens de l'assemblée se taisent par défaut de courage. Tel est le parti que les représentans de la nation tirent de nos victoires.

Au travers de ce hideux tableau des affaires de la république, le conseil exécutif, dans le moment de ma plus grande détresse, m'envoie les projets les plus fous, les plus extravagans et les plus dangereux. Il veut que dans cette saison, avec une armée qui manque de tout, pendant que je ne peux pas faire quatre lieues devant moi, faute de moyens, que je marche sur Colletz, et que je prenne Luxembourg. En attendant, les ennemis profitent de mon inaction forcée pour opérer des jonctions qui m'obligent à vous rapprocher, ainsi que Valente; et quand ces trois corps d'armée seront réunis, nous présenterons à peine trente-cinq mille hommes, parce que tout le reste est parti, ou dispersé dans les places.

Je suis d'ailleurs très-incertain sur ce que la convention et le pouvoir exécutif décideront sur le voyage de Thowenot et de Camus, qui sont partis pour Paris pour faire connaître à la convention nationale l'affreuse situation où nous sommes.

En conséquence de tout ceci, laissez à Ruremonde une garnison suffisante, avec un bon officier, et remarchez sur Tongres, d'où vous tiendrez en respect Maestricht. Je ferai passer à Visé le corps des flanciers de gauche de mon armée, dont j'ôte le commandement au général Eustace, que je vais envoyer à Paris pour se justifier, s'il est possible, de ses négociations avec le gouverneur de Maestricht. Cet homme est un fou très-méchant, qui écrit continuellement contre moi, et qui m'assomme de flatteries en même

tems. Il va grossir le nombre de mes ennemis à Paris ; mais je l'aime mieux là qu'à l'armée. Duval vous expliquera pour quelle raison je vous fais revenir à Tongres. Je veux, en cas de besoin, que vous puissiez investir Maestricht par la rive gauche de la Meuse. Vous laisserez, par échelons, quelques bataillons à Maseick, Houkhen, Thorn et Welsem. Laissez un officier-général commander dans ces cantonnemens, qui doit employer deux de vos brigades et un régiment de cavalerie. Je vais diriger sur cette partie six nouveaux bataillons qui arrivent de France. Dès que vous aurez mis vos quatre autres brigades en mouvement, ainsi que votre avant-garde, je vous prierai de venir me trouver de votre personne.

Le point central du reste de notre armée sera Tongres ; la gauche Recken, et la droite le long de la Meuse, vers Liche. Je vous embrasse, mon cher ami, et je vous attends avec impatience pour vous expliquer le reste de mes opérations.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé* DUMOURIER.

NS. VIII.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Paris, le 10 janvier.

Le ministre de la guerre, mon cher Miranda, vous envoie l'état des garnisons, dont le mouvement est connu, pour se rapprocher de la Flandre maritime, ce qui vous renforce d'à-peu-près dix mille hommes, dont douze à quinze cents de cavalerie. Ce rassemblement se fait de Dunkerquë par Ostende, Bruges, tirant vers Gand et Anvers. Il faut que vous preniez le prétexte d'un remuement de cantonnemens sur votre gauche, pour renforcer d'une brigade d'infanterie Anvers, sans en rien tirer. Voici à présent ce dont il s'agit. La guerre de la part de l'Angleterre paraît à-peu-près assurée. Leur projet est de s'emparer de la

Zélande. Ils y ont neuf frégates à Flessingue , qui arriveront sous peu , si elles ne sont déjà arrivées : alors les Hollandais doivent se déclarer.

Ceux-ci , à ce que disent les patriotes , ont déjà évacué Venlo , où les Prussiens doivent mettre une garnison. Ils doivent aussi évacuer Maestricht , et s'y faire remplacer par des troupes alliées. Ils doivent , par ce moyen , former un rassemblement d'une vingtaine de mille hommes pour défendre l'intérieur, depuis Berg-op-Zoom jusqu'à Nimègue , et fournir un contingent pour nous prendre en flanc , conjointement avec les Anglais.

Comme le stathouder craint l'esprit révolutionnaire qui fermente avec la plus grande force dans toutes les provinces , et notamment à Amsterdam et à la Haye , il fait fortifier l'île de Welcheren , où son projet est de se retirer avec les états et les chefs des diverses administrations , sous la protection de la flotte hollandaise et anglaise. On travaille , avec la plus grande rapidité , à cette fortification , qu'on croit devoir être prête sous quinze jours. Voici à présent la résolution du conseil ; et comme Valence vient à Paris , comme vous êtes chargé , par *interim* , du commandement de l'armée , voici ce dont vous êtes chargé , et ce que vous devez arranger dans le plus profond secret.

1°. On donne un congé au général Bourdonnaye , pour qu'il n'entrave point ce que vous avez à faire , et on met à votre disposition toutes les troupes de la Flandre maritime , pour qu'une seule volonté fasse agir toutes les parties. Vous avez à Bruges le général Desslers , qui est fort bon , à qui vous enverrez vos ordres , et que vous chargerez de la disposition des troupes sur la basse-Flandre autrichienne , pendant que vous ferez faire celle de la basse-Flandre française au général Pascal , commandant à Dunkerque. Arrangez les troupes de manière à pouvoir , sous douze jours au plus , se rapprocher de la Zélande , et s'emparer de la Flandre hollandaise , pendant que vous ferez entrer vos troupes dans l'isle de Zuyd-Beveland , et de-là dans l'isle de Walcheren , dont on veut s'emparer , avant que le stathouder ait le tems de s'y réfugier , qu'elle soit for-

tifiée, et qu'elle ait reçu garnison. Il n'y a pas de tems à perdre; et quoique les patriotes prétendent que les Zélandais sont préparés, qu'il n'y a dans toute la Zélande que cinquante-cinq compagnies d'infanterie tout au plus, à quarante hommes chacune, et point de cavalerie, et que par conséquent cette expédition n'exige que trois mille hommes; je crois qu'il faut huit bataillons d'infanterie, la légion hollandaise, la flotille de Moulton et deux régimens de cavalerie, huit pièces de 12, quatre obusiers, une compagnie d'artillerie à cheval, et seize pièces de bataillon. Vous irez à Anvers; vous y serez joint par les patriotes hollandais qui doivent vous apporter des cartes et vous guider, ayant reconnu eux-mêmes toutes les facilités de cette expédition. Le ministre de la marine donne ordre de préparer des fourneaux et des grils sur chacune des trois chaloupes canonnières, pour pouvoir tirer à boulets rouges. Ces trois bâtimens tirent peu d'eau, et chasseront facilement les frégates, par la supériorité de leur calibre de 24, et par leurs boulets rouges. Prenez pour prétexte de votre voyage à Anvers, l'emprunt de huit millions de florins que vous devez faire à Anvers: comme je l'ai préparé, exigez sévèrement cet emprunt, et annoncez à cette ville, à son clergé et à sa bourse, que les Français ne seront pas dupes de la mauvaise volonté; qu'ils vont prendre en contribution ce qu'ils veulent bien emprunter; que vous savez quels sont les capitalistes qui ont les fonds, et que c'est à eux que vous les prendrez, quitte ensuite à eux à s'arranger pour la répartition avec leurs compatriotes. Dites-leur que je travaille à faire lever le décret du 15, que j'espère y réussir; qu'alors ils ne seront soumis qu'aux conditions de ma proclamation; mais que, d'après cette proclamation, où je dis qu'on traitera comme ennemies les provinces ou villes qui persévéreront à se regarder comme sujettes de la maison d'Autriche, à conserver leur ancien gouvernement, fondé sur l'esclavage du peuple et l'inégalité des ordres, vous allez les traiter en pays ennemis et casser tous leurs arrêtés, enfin prendre leur argent, pour nous indemniser des frais de la guerre.

Faites - vous donner une liste des capitalistes d'Anvers ; appelez-les nominativement à l'hôtel-de-ville ; faites-les y garder, et ne les relâchez pas qu'ils n'aient pris une résolution et rempli l'emprunt, ou de bon gré, ou forcément. Si c'est de bon gré, touchez tout de suite deux millions de florins pour les frais de l'expédition. Si c'est forcément, imposez-les, l'un à cinquante mille florins, l'autre plus, l'autre moins, selon leurs facultés ; et faites-les payer sous huitaine, en les faisant garder à vue chez eux. Faites la même chose pour le clergé, mais séparément du commerce.

Pendant cette opération de rigueur, qui peut seule sauver l'armée française et la Belgique, travaillez avec les patriotes hollandais à combiner le plan, et à faire reconnaître les passages qui peuvent mener d'Anvers dans le Zuyd-Beveland ; prenez des informations précises sur les travaux de l'isle de Walcheren, et rassemblez vos troupes sur le point d'Anvers, pour y arriver à jour nommé, et en partir de même. Ne mettez dans votre confiance que Thowenot et Ruault, pour vous aider dans la confection de ce plan d'invasion, qui doit être très-prompt, pour prévenir les Anglais qui nous amusent. Je vous joindrai secrètement sous peu de jours à Anvers ; et il faut que tout soit préparé, et que de gré ou de force, vous ayez au moins deux ou trois millions de florins dans votre caisse.

Arrangez aussi dans votre plan que Desflers fasse à Bruges un rassemblement de quatre à cinq mille hommes d'infanterie, avec quatre pièces de douze, douze cents hommes de cavalerie, deux obusiers, deux canons de quatre par bataillon, et se porte avec la plus grande promptitude à Middelbourg, et de-là dans l'île de Cadsands et à Biervliet.

2<sup>o</sup>. Pendant que vous arrangerez ce plan dans la Flandre autrichienne, envoyez un excellent officier supérieur avec un trompette à Ruremonde, au gouverneur de Venlô, pour lui dire qu'on vous a instruit que les Hollandais doivent évacuer cette place et y recevoir garnison prussienne. Rassemblez sous Duval, à Ruremonde, ou plutôt à Korn, toutes les troupes



formant votre armée particulière, avec deux pièces de vingt-quatre, quatre de douze, deux mortiers, deux obusiers, pour pouvoir entrer sur-le-champ dans Venlo, s'il est évacué, ou empêcher l'évacuation.

3<sup>e</sup>. Dès que vous aurez arrangé l'expédition de la Zélande, et la prise de possession de Venlo, par le corps d'armée aux ordres de Duval, ayez vos ordres tout prêts pour que, sans dégarnir les bords de la Roër, l'armée aux ordres du général Lanoue fasse l'investissement absolu de Maestricht; pour cela, prenez l'armée de Valence, et rassemblez-la sur Tongres, que la vôtre aura évacué. Vous me direz à cela que vous n'avez ni vivres ni fourrages; vous avez le marché de Simson, d'une part, de l'autre le peu d'approvisionnement faits par Piek et Moncluan, agens du comité des achats: il ne s'agit d'ailleurs que de resserrer les cantonnemens.

Expédiez-moi un courrier pour me donner connaissance de ce qui se rencontrera d'obstacles ou de facilités dans l'exécution de ce plan. C'est ce que vous saurez positivement, quand vous aurez vu les patriotes hollandais, et que vous aurez examiné leurs cartes et leurs projets. Tout dépend de la promptitude et du secret. Je vous développerai mon plan de jour en jour; il est précipité, parce que les événemens nous pressent, et que nous n'avons pas un jour à perdre. Préparez-le donc sans perdre de tems: si je trouve ici des obstacles, soit par l'incertitude du conseil, soit par la lenteur des comités, soit par le déchirement des factions, je vous tiendrai de jour en jour instruit, et ou nous l'adopterons, s'il est exécutable, ou nous le laisserons là pour en adopter un autre; ou enfin, si personne ne veut m'entendre, si les soupçons, la mauvaise foi, l'esprit de faction, l'ignorance, la lésinerie, plus ruineuse encore que sordide, s'opposent à ce que je sauve ma patrie, je donnerai ma démission, et je pleurerai dans un coin le sort de mes aveugles compatriotes.

Adieu, mon ami, mon digne second, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Signé DUMOUAIRE.

Liège, 15 janvier 1795.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

Plus je lis votre lettre du 10, mon cher et digne général, plus je vois l'essor d'une ame noble et généreuse qui s'élève au-dessus de tous les obstacles, à mesure que les difficultés augmentent. Venons au fait.

Je crois votre plan bien difficile à exécuter dans la situation de nudité et manque absolu de magasin où nos armées se trouvent. Cependant l'arrivée du commissaire Petit-Jean, et les ordres qu'il porte du ministre, que je ne manquerai de seconder vigoureusement, feront aller la machine beaucoup mieux, à ce que je crois.

Si vous laissez dehors de votre plan l'entreprise de la Zélande, il serait beaucoup plus praticable, à ce qu'il me paraît, et nous n'aurions pas à nous compromettre avec les forces maritimes de l'Angleterre et de la Hollande, qui ne laisseraient pas de nous arrêter au commencement même de notre entreprise, n'ayant pas de notre part des forces maritimes à leur opposer,

Souvenez-vous, mon général, que ce furent ces Zélandais, avec leurs batteaux, qui commencèrent à arrêter les armées de terre, toujours victorieuses du tyran Philippe, et qui finirent par les écraser totalement, d'autant plus que la Zélande tomberait d'elle-même, quand le reste sera surpris. La Flandre hollandaise doit être envahie, et pour lors l'Escaut est notre barrière de ce côté-la. Ceci est une observation qui peut mériter votre attention.

Quatre bataillons sont déjà partis sur Anvers, par un mouvement tout simple et qui ne dérange aucunement nos cantonnemens. Le mouvement des troupes sur la Flandre maritime, que vous et le ministre Pâche m'avez promis, n'est pas encore arrivé: je l'attends avec impatience, aussi bien que vos instructions ultérieures

pour y agir : maintenant nous ne perdons pas un instant.

Par les derniers renseignemens que je viens d'obtenir, il paraît que la garnison de *Vesel*, depuis le 8 du courant, est renforcée de dix à douze mille hommes. Ce corps ne peut avoir pour objet que de secourir la Hollande en cas d'être attaquée, ou peut-être une entreprisè sur Ruremonde, et la gauche de nos cantonnemens. J'ai renforcé ceux-ci derrière la *Roër*, et ordonné à *Lamarlière* de faire sa retraite, le cas échéant, par la *Roër*, sur les ponts de *Ruremonde* et *Wodorpt*, en se repliant enfin sur *Geylinkirchen*, ce qui nous rassure parfaitement d'un échec.

*Signé* MIRANDA.

P. S. Je prévois bien des difficultés dans l'exécution du plan des opérations que vous m'avez envoyé. La chose me paraît presque impraticable, suivant les règles de l'art : mais ne doutez pas pour cela que je ne fasse pas de ma part tout ce qui sera possible, et je crois que l'armée aussi suivra avec la meilleure volonté, par la confiance qu'ils ont en vous. Je crains seulement que, même quand nous réussirions, les instruits ne nous disent, *casu et non arte*.

N<sup>o</sup>. X.

Paris, le 19 janvier 1795, l'an second de la République

*Au général Miranda.*

JE répons à la fois, mon cher Miranda, à vos deux courriers, par celui qui est arrivé le premier. Je l'ai envoyé au conseil sur-le-champ; et voici sa réponse, *signée* PACHE, le 18 janvier.

« Le conseil exécutif provisoire, général, a reçu  
 » la lettre que vous lui avez écrite, concernant l'o-  
 » pération de la Zélande, avec la copie de celle du  
 » général Miranda. Le conseil, après avoir délibéré  
 » sur leur contenu, a arrêté qu'il serait sursis de  
 » nouveau à l'expédition projetée sur la Zélande, et  
 » il vous prie de le mander au général Miranda; en y

» ajoutant qu'il désirerait que ce général entendit les  
 » patriotes hollandais qui doivent se rendre à Liège ,  
 » et qu'il prit des mesures pour vérifier les dispositions  
 » annoncées des Zélandais et leurs différens rapports.  
 » Le général Miranda conservera d'ailleurs la dispo-  
 » sition des troupes qui ont été mises en mouvement  
 » pour cette opération, et qui sont hors du territoire  
 » français ».

Vous voyez d'après cela, mon cher général, que nous sommes très-indécis; et sur les ennemis que nous avons à combattre, et sur l'espèce de guerre que nous leur faisons. Je ne vois qu'un seul avantage à ce qui avait été arrangé pour cette affaire de Zélande; c'est que cela vous donne quelques mille hommes de plus qu'on a rapprochés. Il est tems que nous connaissions les forces que nous avons dans les Pays-Bas. J'ai reçu l'état du corps d'armée que je commandais, et de celui du général d'Harville, à l'époque du 12 janvier: il se montait à cinquante mille hommes d'infanterie, et cinq mille huit cents hommes de cavalerie, y compris les garnisons de Bruxelles, Malines et Mons.

Faites-vous donner à part l'état de l'armée de Valence ou des Ardennes, que je suppose monter à quinze ou seize mille hommes, dont tout au plus trois mille de cavalerie.

Faites faire un relevé exact de l'armée du Nord que vous commandez; augmentez-le de toutes les troupes qu'on vous envoie de France et des garnisons de Tournay, Courtray et autres, non comprises dans l'état du 12 qui m'a été envoyé par le général Lanoue. Faites-moi dresser ces deux états, et renvoyez-les moi sur-le-champ, pour que je puisse travailler avec le conseil et avec le comité de défense générale, d'après des bases sûres.

Je crois que si la guerre est décidée entre nous et la Hollande et l'Angleterre, il ne faut faire qu'une fausse attaque sur la Zélande, que nous devons occuper Maestricht, Venlo, Gueldres, Emmerick, nous rabattre sur Nimègue, et par les hauteurs d'Amersfort, tourner Utrecht, gagner l'écluse de Muiden, que le  
 maréchal

mar. . . . Luxembourg a manqué en 1672; alors nous arrivons sans difficulté à Amsterdam. Dans cette campagne, qui doit être très-prompte et que j'ai l'ong-tems méditée, il ne faut compter les patriotes que comme un léger accessoire et ne se fier qu'à ses propres forces et aux moyens de conquêtes. La Zélande alors tombée d'elle-même et l'île Walcheren, fût-elle rendue inexpugnable, devient une pauvre retraite pour la maison d'Orange et pour les administrations du pays, parce que nous joindrons tous les moyens de marine hollandaise à tous nos moyens d'artillerie pour y pénétrer, lorsque nous n'aurons plus que cela à faire.

Il faut cependant non-seulement que vous écoutiez tout ce que les patriotes hollandais ont à vous dire sur les facilités de l'entreprise de la Zélande, mais encore que vous trouviez des moyens pour le vérifier; et pour cela vous devez avoir auprès de vous, en ce moment, un homme fort bon pour ce genre d'emploi, une manière de *Buscon*, qui a le brevet de lieutenant-colonel et qui se nomme T. . . . ; il faut le charger avec précaution de cette besogne, sans lui en dire le résultat; il faut prendre le prétexte de connaître par lui les dispositions d'Amsterdam et Rotterdam, lui recommander de passer par l'île de Walcheren, pour voir si on y fait des fortifications, et de rentrer par Ostende, après s'être assuré de la situation et du nombre de bâtimens de la flotille anglaise: mais ayez soin, 1°. de lui fixer un nombre de jours pour son voyage; 2°. de ne lui rien donner par écrit; 3°. de ne lui faire connaître aucun des patriotes hollandais, dont il doit vérifier les rapports; 4°. de ne lui parler d'aucun projet sur la Zélande; 5°. de ne lui donner que l'argent nécessaire pour son allée et venue, en lui promettant des récompenses si ses rapports sont bien détaillés et exacts.

Quant à Maestricht, j'ai des détails suffisans pour espérer y avoir un succès complet; je vous enverrai ces jours-ci le lieutenant colonel H. . . . c'est un officier saxon, qui a servi en Russie, et que, pour sa récompense des détails qu'il a été prendre lui-même

sur Maestricht , je fais entrer dans l'état-tendre de l'armée , parce qu'il m'a paru au-dessus du métier d'espion , qu'il ne s'est déterminé à faire , pour cette fois seulement , que par complaisance pour moi ; il vous portera les détails les plus exacts sur cette place , et vous pourrez lui marquer de la confiance.

Je ne vous parlerai point des événemens de ce pays-ci. Je tâche de préparer tout comme si je devais faire la campagne , et il est encore très-possible que je ne la fasse point , car rien ne se décide , et certainement je tiendrai à mes conditions , quelque chose qui puisse en résulter. Vous avez lu ma lettre à la Convention ; elle était accompagnée de quatre mémoires , sur lesquels on n'a encore rien statué , et il me paraît que j'aurai de la peine à faire décider de la manière dont je le juge nécessaire ; c'est de là que dépend ou mon acceptation ou ma démission. J'espère que votre second courrier , qui sera expédié incessamment , pourra vous rapporter des réponses définitives à cet égard.

Je suis fâché que Marrassé ait permis au maréchal-de-camp Canolles d'aller à la barre de la Convention nationale , de la part de la garnison d'Anvers ; mais si vous aviez lu une lettre particulière qu'il m'écrit à cet égard , vous seriez plus indulgent pour ce vieillard , respectable à tous égards , qui vous seconderait parfaitement , si vous lui montriez plus de confiance. Quant à ce que vos effets de campement ayent été brûlés avec l'hôpital à Anvers , on ne peut pas le lui imputer comme une faute ; car il a dû les croire en sûreté dans le magasin où il les a placés , et un incendie est un malheur qu'il n'a pas dû calculer. Ainsi , quelque *désappointement* que cela vous apporte , vous ne devez pas l'en rendre responsable.

Quant aux pièces que vous m'envoyez concernant le comité des achats , je m'y suis attendu ; et de peur qu'elles ne soient supprimées , je les fais passer au conseil. J'envoie aussi une copie au comité de défense générale. Je vous embrasse , mon cher Miranda , de tout mon cœur.

*Signé , le général DUMOURIER.*

( 19 )

N<sup>o</sup>. X I.

Liège, le 23 janvier 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

J'AI reçu hier au soir, mon cher général, votre lettre du 19. Nous avons formé les trois états de situation que vous me demandez, avec l'exactitude possible, et on y a joint les garnisons de l'armée des Ardennes. Le total se monte, comme vous le verrez par le détail ci-joint :

Armée du Nord, avec les garnisons d'Anvers et arrondissement. . . . .	23,340 h.
Augmentation. . . . .	10,761
Armée des Ardennes. . . . .	22,844
Garnisons des Ardennes. . . . .	13,319.

Dans ce total ne sont pas comprises les garnisons de Furnes, Nieuport, Ostende, Courtrai, Tournai, Ath, et l'ancienne garnison de Bruges.

Nous avons pris tous les arrangemens, au surplus, selon vos intentions, et nous attendons vos ordres ultérieurs pour agir ou faire quelques mouvemens.

J'ai reçu les commissaires bataves selon le desir du conseil exécutif et le vôtre, et je vous ai mandé le résultat de notre conversation dans ma dernière lettre.

Le commissaire autrichien pour l'échange des prisonniers de guerre, m'écrit une lettre de chicane sur la capitulation d'Anvers, qui me paraît complètement répondue par la copie ci-jointe de la mienne.

*Signé MIRANDA.*

N<sup>o</sup>. X I I.

De Paris, le 23 janvier 1793.

*Au général Miranda.*

JE vous ai mandé, mon cher Miranda, que j'aban-  
donnais, comme vous, le projet de la Zélande; mais

c'est une raison de plus pour pousser très-empoussément celui de l'attaque de Maestricht, Venlo et Nimègue : je donnerai cependant peut-être à Caock et Bendels le petit secours qu'ils réclament, dans l'opinion où ils sont de réussir avec trois ou quatre mille hommes, qui est tout ce qu'ils ont demandé au conseil exécutif. J'examinerai cela moi-même sur les lieux, sous peu de jours.

La catastrophe du 21 nous donne vraisemblablement pour enneemis tous les peuples de l'Europe. Voici ce qui vient d'être décidé, à cet égard, au conseil exécutif.

Nous sommes encore incertains sur le parti que prendra l'Angleterre, et c'est ce parti qui déterminera notre conduite pour la Hollande. Le conseil, après le desir des Anglais et des Hollandais, a jeté les yeux sur moi pour aller en Angleterre en ambassade extraordinaire, afin de faire décider cette nation catégoriquement pour la paix ou pour la guerre. En conséquence, on a donné ordre à notre ambassadeur Chauvelin, de revenir. On envoie demain un agent secret, fort connu de M. Pitt et de M. Fox, pour demander aux deux partis, c'est-à-dire à la nation toute entière, un sauf-conduit pour moi, et l'assurance d'être bien venu, quelque succès qu'ait la mission : comme c'est un oui ou un non que je vais demander, comme Caton à Carthage, cette mission ne durera pas plus de huit jours.

En attendant la réponse, je pars demain la nuit pour Dunkerque, où je passerai à Ostende, Nieuport, Bruges et Anvers, où je serai au plus tard le 30. Je m'arrêterai à Anvers, où je ferai venir mes chevaux pour continuer ma route sur Ruremonde, Maseick, Tongres, et vous retrouver à Liège.

On envoie une personne de confiance à la Haye, pour prévenir milord Aukland et le grand pensionnaire Van-Spiegel, pour venir s'aboucher avec moi, selon leur propre demande, sur la frontière entre Anvers et Bréda, pour entamer une négociation. Ce petit séjour à Anvers me donnera le tems de recevoir le courrier du ministre Lebrun, qui m'apportera la réponse de Londres. Si cette réponse est catégorique



et amicale, comme il semble qu'on s'en flatte encore, alors je repasserai par Paris, pour prendre mes dernières instructions, ou j'irai, suivant le choix du conseil, d'Anvers à Calais, pour m'embarquer. Si, au contraire, la réponse est ou péremptoire ou évasive, j'attaquerai huit jours après Maëstricht, et je ferai un mouvement général pour couvrir ce siège, en même-tems que vous vous emparerez de Venlo, où il n'y a plus qu'un bataillon de garnison. J'ai sur Maëstricht des notes très-avantageuses, qui me font croire au succès. Pendant mon séjour à Anvers, j'exécuterai de gré ou de force l'emprunt sur le commerce, pour avoir ce premier numéraire nécessaire pour opérer. Pendant ce court voyage, voici ce que vous avez à faire : allez vous-même à Louvain et Saint-Tron, pour disposer notre artillerie, afin qu'elle puisse marcher au plus tard du 10 au 15 février; faites de même toutes les dispositions possibles pour les troupes, sans cependant y mettre une trop forte apparence; le grand point est de prévenir les Prussiens de Wesel, et qu'ils ne soient pas instruits trop tôt de nos préparatifs. Je vous manderai d'Anvers quelles dispositions j'aurai faites pour les subsistances; mais prenez toujours le parti d'ordonner sur-le-champ au commissaire-ordonnateur et au régisseur des vivres, de faire construire à Tongres des fours pour 50,000 hommes. Annoncez mon arrivée comme une petite inspection générale que je viens faire des quartiers, par ordre du conseil exécutif et du comité de défense générale. Ne parlez point du tout de l'article des négociations : ce n'est pas que je doive en faire un mystère; mais ce doit être un secret jusqu'à ce qu'elles soient réussies ou manquées. Cette mesure est grande et noble. Si elle réussit, nous diminuons le nombre de nos ennemis, et nous pouvons faire la même guerre que la campagne précédente. Si elle ne réussit pas, nous prévenons les Anglais et les Prussiens; nous les étonnons par l'attaque de la Hollande; nous faisons une grande diversion qui sauve l'armée de Custines, et nous aurons peut-être ensuite plus facilement la paix; car c'est à quoi il faut tendre, par des raisons que je vous découvrirai. Ne venez pas

à Anvers me trouver , parce que cela dérangerait l'air d'inspection que je veux donner à mon voyage. Nous nous donnerons rendez-vous à Tongres ou à Ruremonde ; mais si vous avez quelque chose de très-important à me communiquer , envoyez-moi le général Thowenot à Anvers , et je vous le renverrai tout de suite. Je vous écrirai d'Anvers avec plus de détails ; en attendant , je vous embrasse de tout mon cœur.

*Signé le général en chef DUMOURIER.*

N.º X I I I.

Liège , 28 janvier 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

J'AI reçu votre lettre du 23 janvier , et le lieutenant-colonel T. . . . . est parti hier pour remplir la commission que vous m'avez ordonnée. Il ira vous rendre compte à Anvers vers le premier de février. Les fours se construisent à Tongres , comme vous me l'avez prévenu , et toutes les dispositions que vous m'indiquez sont prises.

Les ennemis augmentent leurs forces , en faisant passer des troupes sur la rive gauche du Rhin , plus ou moins , tous les jours. Je ne crois pas , comme Stingel , qu'elles soient au nombre de cinquante mille hommes ; mais j'imagine fort bien qu'elles puissent être de vingt-cinq. Les Prussiens ont fait passer quelques troupes , à ce que me dit le général Lamarlière , sur *Meurs* et *Kaelde-Kirchen*. Ce mouvement peut avoir pour objet la possession de Venlo , ou peut-être la marche d'un corps de troupes de Wesel sur la Hollande. J'ai envoyé à Stingel un renfort de cinq mille hommes , quelque artillerie , et trois officiers de génie , pour fortifier provisoirement quelques postes. Cette mesure l'a tranquilisé un peu ; mais cela n'empêche pas que je ne sois très-inquiet , par rapport aux avant-postes.

*Signé MIRANDA.*

Anvers , le 5 février 1793 , l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

J'AI absolument besoin , général , du général Thowenot : il faut qu'il m'apporte l'état des cantonnemens de votre armée , de la miennne , de l'armée de Valence , et du corps de d'Harville.

C'est sur cela que je dois arranger le mouvement général , dont voici en gros le projet :

1.º Vous vous porterez avec votre corps d'armée , quatre pièces de vingt-quatre et deux mortiers , sur Venlo , pendant qu'avec le corps d'armée que je commande , et partie de celle de Valence , je ferai l'investissement de Maestricht avec le reste de la grosse artillerie , pour brusquer cette place , comme vous brusquerez Venlo , où vous ne devez pas trouver de résistance , n'y ayant point de garnison. De mon côté , je menerai très-vivement *Maestricht* , qui , j'espère , se rendra à la troisième bombe. 2.º Pendant cette opération qui , j'espère , ne sera pas longue , Valence prendra une position sur la *Roër* , en rassemblant ses forces.

3.º En même-tems , le général d'Harville se rassemblera dans la partie de Namur , pour être prêt à se joindre à Valence , en cas que Clairfayt , renforcé des secours de l'Allemagne , et peut-être joint par les Prussiens , veuille tenter de passer la *Roër*. Si par hasard Clairfayt veut redescendre le Rhin pour se joindre aux Prussiens du côté de Wesel et du pays de Clèves , pour de là se porter dans les provinces de Groningue , Sutphen ; alors d'Harville restera dans la partie d'Aix-la-Chapelle , pendant que Valence descendra la *Roër* jusqu'à Ruremonde.

J'espère , général , qu'en mettant de la célérité dans nos mouvemens , nous serons maîtres de ces deux places à la fin de février. Ce ne sera pas encore le tems de nous reposer ; nous irons prendre ensemble *Nimègue* et *Grave*. Je regarde *Nimègue* , dans la po-

sition de guerre où nous nous trouvons, comme la clef de la Hollande. Si nous prévenons les Prussiens dans ce poste essentiel, nous sommes sûrs d'être, quinze jours après, à Amsterdam. Tout ceci paraîtrait chimérique, si le pays n'était pas très-disposé pour nous; mais toutes les notions que j'ai à cet égard, me donnent un espoir que je crois être très-fondé.

Je vous ai envoyé le lieutenant-colonel T . . . . dont le voyage a été très-utile, et dont les rapports sont entièrement conformes à ceux que j'ai de plusieurs autres côtés. Je vais écrire au lieutenant-général Omoran, pour connaître exactement le nombre des troupes qu'il a sous ses ordres. Il est possible que je juge utile de faire un petit rassemblement près d'Anvers, pour pénétrer, entre Bréda et Bois-le-Duc, sur Gertruydenberg ou Heusden : ce petit corps, que je donnerai à commander à Berneron, tiendra en échec toutes les garnisons, et empêchera le renforcement de celles de la frontière que nous devons attaquer.

Je ferai des instructions très-claires pour tous les chefs mes coopérateurs; je vous prie seulement, en ce moment, de bien réfléchir sur ce premier aperçu du plan de campagne, et de m'envoyer vos observations par Thowenot. que je vous prie de faire partir tout de suite, car nous n'avons pas un instant à perdre.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

P. S. Envoyez-moi le citoyen Cantin, mon secrétaire, avec le maréchal-de-camp Thowenot.

N°. XV.

Anvers, le 8 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

THOWENOT n'est pas encore arrivé, à neuf heures du matin : je l'attends avec la plus grande impatience pour le détail du mouvement des troupes. La prise

de Venlo est d'une telle importance, que je vous prie d'envoyer sur-le-champ un courrier à Champmorin pour qu'il y entre avant que les Prussiens puissent y arriver. Si cela n'a pas lieu, la campagne est manquée, et la défense des Pays-Bas bien hasardée. [Je n'ai d'espoir, mon cher Miranda, que dans l'extrême célérité de l'opération de Venlo. Envoyez bien vite à Champmorin deux mortiers, s'il n'en a pas; occupez aussi Stewenswerdt : alors vous pourrez vous servir de la Meuse pour votre artillerie et vos fourrages. J'envoie ordre à Duval de joindre sur-le-champ. Si nous n'étonnons pas, si nous ne prévenons pas les Hollandais et les Anglais, tout est perdu au printems, surtout ce pays-ci étant mal disposé par notre faute: ainsi, faisons des choses incroyables, j'ose dire impossibles.

Ci-joint l'ordre du conseil; il est du 31. La déclaration de guerre, qui ne m'est pas encore notifiée, est du premier. Cet ordre est vague, et je n'ai rien reçu depuis.

Le général en chef. *Signé DUMOURIER.*

P. S. Ci-joint un paquet, que je vous prie de faire passer de suite à Maestricht.

N<sup>o</sup>. X V I.

Au quartier-général de Liège, le 7 février 1795.  
L'an second de la République française.

*Le général Miranda au citoyen Pache, ministre de la guerre.*

MALGRÉ que je n'aie reçu encore, citoyen ministre, aucune nouvelle officielle sur la déclaration de guerre à la Hollande, par la république française, la notoriété publique ne me laissant aucun doute à cet égard, je viens d'ajouter aux dispositions militaires que j'ai eu l'honneur de vous communiquer hier, celles de prendre le fort de Stewenswerdt et celui de Saint-Michel, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la

Meuse, appartenans aux Hollandais, comme vous verrez par la copie ci-jointe de l'ordre donné, à cet effet, au maréchal de camp Champmorin, en attendant vos instructions postérieures.

J'avais oublié de vous communiquer l'ordre que j'ai donné à l'armée, le 3 février, au sujet de la mort glorieuse du citoyen Pelletier, martyr illustre de la liberté. J'ai cru qu'en suivant l'exemple du corps législatif et du pouvoir exécutif, l'armée ne ferait que son devoir.

Signé MIRANDA.

N<sup>o</sup>. XVII.

Anvers, le 11 février 1793, deuxième de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

LE général Thowenot, mon cher Miranda, vous donnera tout le détail de l'entreprise hardie que j'ai projetée moi-même, et dont l'exécution commencera le 18 ou le 19 au plus tard. Je vous envoie Thowenot, pour qu'à la même époque, au plus tard, vous commenciez à jeter des bombes dans Maestricht. Il faut que vous brusquiez cette attaque; car ce n'est ni la saison ni le tems d'ouvrir un siège régulier. Tout dépend d'ailleurs de la célérité avec laquelle vous vous débarrasserez de ce siège, pour pouvoir sur le-champ marcher sur Nimègue avec vingt-cinq mille hommes effectifs. Vous laisserez le surplus aux ordres de Lanoue, si le général Valence n'est pas encore arrivé. Vous laisserez à cet officier-général des ordres et une instruction pour soutenir Aix-la-Chapelle, et défendre le passage de la Roër.

Je vous autorise à prendre à notre solde tous les Hollandais, Allemands et Suisses de la garnison de Maestricht qui voudront se joindre à vous. Vous prendrez dans cette ville tout l'habillement et l'armement que vous y trouverez, même celui de la partie de garnison que vous renverrez, s'il y a une capitulation. Le pis-aller sera de leur acheter leurs

habits; mais il ne faut pas laisser manquer nos troupes, pour laisser ces gaillards-là bien vêtus. Pour vous débarrasser des prisonniers, vous les enverrez en France, sur-tout les Suisses et les Allemands. Vous laisserez le général Leveneur dans Maestricht avec une garnison; elle n'a pas besoin d'être forte, puisque le général Lanoue la couvrira.

Si nous avions le tems d'agir méthodiquement, il faudrait que vous prissiez Grave après Maestricht; mais comme Nimègue est la clef des Provinces Unies de ce côté; comme il faut prévenir dans cette partie l'arrivée des troupes prussiennes; comme Grave est dans un rentrant de la Meuse, couvert par Steswenswerdt et Venlo, que vous laisserez occupé, il vaut mieux que vous alliez droit à Nimègue.

Dès que vous aurez entamé votre expédition, dès que j'aurai commencé mon entreprise hasardeuse, vous ne pourrez plus recevoir aucun ordre de moi; car notre communication sera entièrement interrompue, jusqu'à ce que nous nous rejoignons par derrière, par la marche que je ferai sur Utrecht, dès que la révolution sera faite à Rotterdam et à Amsterdam, où je ne m'arrêterai pas du tout, pour vous rejoindre plus vite et vous tirer de vos sièges, par les ordres que je ferai donner, par la nouvelle république, aux différens commandans. Je menerai vraisemblablement avec moi un renfort de troupes hollandaises. Si je ne réussis pas complètement, je tâcherai au moins de m'emparer de Bréda, et peut-être même de Berg-op-Zoom ou Bois-le-Duc, pour au moins couvrir notre flanc gauche au printems.

Mais plus mon projet d'attaque est hardi, et plus j'ai l'espoir de réussir. Si j'étais en force, et si j'avais le tems, je prendrais une marche plus méthodique; dans le cas où nous sommes, il faut étonner et faire des coups de désespoir.

Je vous prie de remettre au général Thowenot les deux cartes d'Allemagne, collées sur toile, que vous avez dû trouver dans les petits tiroirs d'un secrétaire. Faites-vous rendre compte si l'adjudant général de Pille et ses quatre adjoints, à qui j'ai donné ordre de par-

tir de Liège, ont exécuté cet ordre, sinon faites-le partir sur-le-champ.

Nous entreprenons une besogne aussi difficile qu'audacieuse : c'est bien ici qu'il faut dire *vaincre ou mourir*. Notre intime amitié nous applanira les difficultés. Vous êtes mon fidèle second, et j'attends tout de vous. Dans cette occasion importante, je regarde notre entreprise comme le seul moyen de sauver la république. Faites partir sur-le-champ le commissaire Petit-Jean, à qui j'en envoie l'ordre : il faut absolument qu'il vienne passer deux fois vingt-quatre heures avec moi; car lui seul peut me procurer les moyens de ne point éprouver de retard dans mon expédition. J'ai ici un commissaire des guerres très-neuf et très-timide, et je ne connais point les ressources du pays. Petit-Jean vous rejoindra tout de suite. J'imagine que sous trois ou quatre jours au plus tard, votre artillerie sera devant Maestricht, et que vous bombarderez sur-le-champ.

Ayez soin de répandre que je ne m'arrête ici que pour quelques jours, et que je dois me trouver avec vous devant Maestricht, ou plus loin, si Maestricht est pris vers le vingt; et pour qu'on ne murmure pas de ce retard, dites publiquement que je ne m'arrête ici que pour faire un emprunt de douze cents mille florins, et que je suis sûr de la réussite. Je vous écrirai encore avant mon départ; mais une fois parti, ne comptez plus sur aucune nouvelle de moi, jusqu'à notre jonction. Adieu, je vous embrasse.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

P. S. Ci-joint un ordre pour le Waguemester Payen. Faites-le partir tout de suite.

N.º XVIII.

Liège, ce 12 février 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

Je viens de recevoir dans ce moment-ci votre lettre du 11 février, datée d'Anvers, et j'attends avec impa-



tience le général Thowenot pour mettre à exécution, s'il est possible, tous vos ordres.

Je vous ai envoyé les quatre adjoints que vous me demandiez, et ils sont partis hier pour Anvers : pour ce qui regarde l'adjutant-général de Pille, il se trouve un peu indisposé de santé dans ce moment-ci ; et si vous pouviez me le laisser dans l'armée du Nord, il me serait infiniment utile ; je le trouve un homme intègre, d'après les recherches que j'ai faites exprès à son égard, pour vérifier si ce que Thowenot m'avait dit de lui était vrai ; et je peux vous assurer que je crois positivement que tout ce que Thowenot pense sur son compte est faux, et que la plainte presque générale de caractère dur et jaloux qu'on fait de Thowenot, n'est rien moins que fondé.

Voici *Stewenswerdt* pris, et Venlo probablement attaqué dans ce moment-ci, peut-être pris aussi, comme vous verrez par les détails et dispositions de Champmorin, dont je vous envoie copie ci-jointe, ainsi que de ma dépêche d'hier au ministre de la guerre. Je m'occupe de faire établir immédiatement le pont de Viset, que je considère très-essentiel pour nos opérations sur Maestricht.

- L'échange des prisonniers de guerre se fait à Maseyck, entre les commissaires autrichiens et les nôtres, avec bonne intelligence et sans difficulté. Ils proposent un ou deux articles, comme stipulation à être ajoutée au cartel d'échange que je soumettrai à votre décision.

Le baron Senft, ci-devant envoyé de Prusse à Liège, a été arrêté en allant de Maestricht à Utrecht. Je le crois dans la classe des prisonniers de guerre ; mais sans décider là-dessus, je le fais passer à Bruxelles, où il attendra vos ordres et votre décision à cet égard.

Signé MIRANDA.

D'Anvers, le 13 février 1795, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

JE vous envoie, général, quelques-unes de mes proclamations. Faites - en imprimer trois ou quatre mille exemplaires, et faites - en passer, par tous les moyens possibles, chez les Hollandais; c'est ce que je fais de mon côté. Je reçois votre lettre du 12, qui me fait grand plaisir. J'espère que vous allez m'apprendre la nouvelle de la prise de Venlo. Je suis persuadé aussi qu'avant le 17 vous serez en marche, et que déjà les mortiers auront tiré sur Maëstricht. Le prince de Hesse-Philippe-Stat qui y commande n'est point du tout militaire. Il vous proposera peut-être d'évacuer la place et de se retirer avec sa garnison; car le projet des Hollandais était de former un petit corps d'armée, en attendant les Prussiens; et les six mille hommes de la garnison de Maëstricht, si on les laissait sortir, serviraient de noyau à cette petite armée, on renforceraient les garnisons de Arnheim et de Nimègue: c'est ce qu'il faut absolument éviter, en intimidant le gouverneur, que vous rendrez personnellement responsable envers les habitans des dégâts du bombardement. Si le siège de Maëstricht vous paraît se prolonger, laissez-le achever par mon armée et celle de Valence, et marchez de votre personne sur Nimègue, en prenant la moitié des mortiers et du canon de 12 et de 16. Si au contraire Maëstricht se rend à une attaque brusque et au bombardement, comme je l'espère, alors vous serez plus en force pour l'attaque de Nimègue.

Dans la sommation que vous ferez à la ville de Maëstricht, n'oubliez pas, indépendamment du gouverneur, de faire sommer les magistrats et de les rendre personnellement responsables du dégât des bombes. Faites-les prévenir, et par eux les habitans, que vous n'en voulez qu'aux partisans du Stathouder, que vous

poursuivrez avec toute rigueur ; mais que vous n'avez , ainsi que nous tous , que de l'amitié pour la nation hollandaise ; que ce n'est point contre elle , mais pour elle que nous faisons la guerre , et que nous ne désirons que prévenir les Prussiens qui les vexeraient comme ils l'ont déjà fait . Vous mettrez par écrit ces conseils avec votre style de feu , et vous les ferez parvenir par toutes les voies possibles . J'apprends que les troupes Brunswickoises , au service de la Hollande , n'ont point du tout intention de se battre . Profitez de cet avis .

Vous pouvez garder à votre armée *l'adjudant-général de Pille* , qui ne pourrait pas s'arranger avec le général Thowenot . Ce dernier peut avoir le caractère un peu impératif ; mais c'est un homme trop essentiel pour ne pas lui donner cette petite satisfaction , *sur-tout d'après les faits très-graves qu'il m'a articulés , et dont nous causerons ensemble quand nous nous verrons .*

Je vais écrire au général Moreton , pour qu'il envoie le baron de Senffit à Valenciennes , où j'instruirai de son arrivée le ministre Lebrun , pour qu'on décide sur son sort .

Courage , mon ami , en employant la fougue française dans notre expédition , nous réussirons , et ce début de campagne nous donnera des armes , des habits , des vivres , des munitions et de l'argent .

Le général en chef de l'armée de la Belgique .

*Signé* DUMOURIER .

N<sup>o</sup>. X X .

Paris , le 14 février 1793 , l'an second de la République .

*Le ministre de la guerre au général Miranda .*

J'AI reçu , citoyen , la lettre que vous avez écrite le 7 de ce mois au ministre de la guerre . La déclaration de guerre de la République française , contre la Hollande et l'Angleterre , doit vous être aujourd'hui parvenue officiellement , et j'approuve parfaitement les mesures que vous avez prises d'après cette détermination , avant même d'en avoir reçu la connaissance par

le ministère. Vous vous maintiendrez dans les forts de *Stewenswerdt* et de Saint - Michel , appartenans aux Hollandais , et que vous avez donné ordre au général *Champmorin* d'occuper. Du reste , le général *Dumourier* est actuellement à la tête de son armée , destinée à l'expédition de la Hollande ; il a dû concerter avec ses généraux le plan de campagne , et par conséquent vous devez avoir les instructions pour agir conjointement avec lui et le seconder.

Je vous remercie de la communication que vous m'avez donnée des lettres que vous avez écrites aux généraux *Leveueur* , *Stengel* et *Champmorin* ; elles contiennent des dispositions fort sages , et auxquelles je ne puis qu'applaudir.

J'approuve également l'ordre que vous avez donné au sujet de la mort du citoyen *Pelletier* : tout bon Français doit partager les regrets que cause la perte du martyr de la liberté , et vous avez bien fait d'en rendre un témoignage public par le deuil général que vous avez ordonné dans l'armée.

Le ministre de la guerre.

*Signé* BEURNONVILLE.

*P. S.* Je reçois à l'instant votre dépêche du 11 ; je vais communiquer à la Convention la prise du fort *Stewenswerdt* : cette nouvelle lui fera autant de plaisir qu'à moi.

Comptez sur une brûlante activité de ma part , pour réparer tous les maux qui nous accablent. Je ne demande qu'un peu de patience à mes camarades , et tout ira bien.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu à compliment dans ma nomination au ministère. Je me trouvais mieux à la tête de mon armée ; mais un soldat ne doit pas avoir de volonté. Au reste , je connais les maux , je pourrai au moins les indiquer.

Liège, ce 14 février 1793.

*Le général Miranda au général Beurnonville.*

JE reçois, général, aujourd'hui la nouvelle de la prise du fort hollandais de S.-Michel, sur la rive gauche de la Meuse, et vis-à-vis Venlo, dont nos troupes se sont emparées sans résistance, ayant fait prisonniers quelques soldats hollandais qui étaient devant. Un débordement extraordinaire des eaux de la Meuse pendant ces jours passés, a mis un obstacle à ce que nous occupions aussi les fortifications de Venlo, qui est sur la rive droite, puisque les Prussiens, prenant avantage de ces circonstances, se sont mis dedans en très-grande force, assistés par les troupes hollandaises qui les gardaient, et supportés par un corps d'infanterie de huit à dix mille hommes, à ce qu'on m'informe. Nous tenons toujours la rive gauche de la Meuse, qui seconde toutes nos opérations sur la Hollande, tandis que les Prussiens, avec un corps considérable de troupes, occupent la Gueldre prussienne, en établissant des batteries sur la rive droite de la Meuse. Je ne doute pas que ce corps prussien, qu'on me dit fort de plus de quinze mille hommes, n'ait pour objet de secourir la Hollande, au cas que nos armées tentent l'invasion des Provinces-Unies, et ce ne sera que dans la circonstance qu'une révolution pour la liberté éclate dans la Hollande, que nous pourrions faire cette opération, sans essayer une grande opposition de la part des troupes prussiennes.

Je vois très-probable aussi que du moment que le siège ou bombardement de Maëstricht commencera, l'armée autrichienne qui est devant nous sur la Roër, et qu'on me dit forte de plus de quarante mille hommes, tentera une attaque sur la nôtre, qui est derrière cette rivière et couvrant le siège de Maëstricht, pour le faire lever et sauver la place. Nos forces sont bien loin d'être suffisantes à tenir avec sûreté toute

*l'étendue que nous occupons dans ce moment-ci, et exécuter les opérations que nous allons entreprendre.* Je suppose que le général en chef Dumourier vous a instruit particulièrement de tout. J'ai reçu ses ordres, et toute l'armée, avec confiance et bonne volonté, est en mouvement pour les exécuter. L'entreprise *me parait étonnante et très-difficile*; ainsi j'espère que si la réussite n'est conforme en tout à nos desirs et à l'espoir qu'on peut avoir formé, on aura pour nous cette indulgence qu'un zèle ardent pour le service et la gloire de la patrie inspire à une nation libre, qui voit ses enfans courir au dévouement avec joie.

Ci-jointe est la copie du rapport du général Champmorin sur la prise du fort Saint-Michel, une note du lieutenant-général Boucher, pour que vous ayez la bonté de nous envoyer, par le retour du courrier, les plans et mémoires relatifs aux fortifications de Maestricht, dont nous avons grand besoin dans ce moment, et la copie de quelques lettres de la ci-devant marquise de Favras, qui contiennent quelques informations intéressantes. L'autre pièce jointe est une dépêche hollandaise, avec la traduction, dirigée aux magistrats de Maestricht; pour la suppression des écrits patriotiques, que nos postes sur Maestricht ont interceptée.

*Signé, MIRANDA.*

N<sup>o</sup>. X X I I.

Anvers, le 15 février 1793, second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Le commissaire-ordonnateur Petit-Jean, qui arrive dans le moment, m'apprend, mon cher général, que douze à treize mille Prussiens se sont emparés de Venlo et des environs. Cette nouvelle est très-désagréable, car nous ayant prévenu à Venlo, ils se font maîtres de nous attendre derrière le canal Eugène, qui va de Venlo à Gueldres, ou de marcher à Ruremonde, s'il leur vient des renforts, ou de se répandre

dans la Hollande pour s'opposer à mon expédition. Le dernier parti serait dangereux pour eux, parce que, si Maestricht ne tient pas long-tems, comme je l'espère, et si je réussis à pénétrer dans le cœur de la Hollande, comme je vais le tenter, vous, marchant de votre côté sur eux avec vivacité, à la tête de vingt-cinq à trente mille hommes, je les prendrai par derrière, et nous les mettrons entre deux feux.

D'après cela, vous jugerez combien il est important que l'attaque de Maestricht soit brusque, et que vous puissiez dès le premier jour établir vos batteries de mortiers. Je vous envoie le lieutenant-colonel . . . . . à qui Beurnonville n'a pu donner d'autre titre que celui d'adjoit aux adjudans généraux. Il vous donnera tous les détails les plus secrets sur Maestricht, et vous emploierez tout de suite tous les moyens qu'il s'est procuré pour la désertion des Suisses et des Allemands. Vous formerez sur-le-champ, sous ses ordres, un bataillon franc de huit cents ou mille hommes de ces mêmes déserteurs; vous leur tiendrez, pour les attirer et les fixer, les promesses qu'il a été obligé de leur faire. Il ne faut pas regarder à l'argent en ce moment, et la ville de Maestricht paiera toutes ces dépenses. *Je souhaite, et j'ose même espérer que cette place ne vous tiendra pas plus de deux ou trois jours*, et que vous pourrez marcher tout de suite sur les Prussiens, ne vous arrêtant que vingt-quatre heures dans Maestricht, et mettant sur-le-champ vos colonnes en marche.

Si vous pouvez, dès ce moment, détacher quelques troupes pour renforcer le général Champinorin, ce sera très-bien fait. J'espère qu'il est maître du fort S-Michel, d'où il sera très-facile de bombarder Venlo. Dès que vous serez débarrassé du siège de Maestricht, vous pourrez, en vous rapprochant de Venlo, dégarnir Ruremonde, ou n'y laisser que ce qui est absolument indispensable, et suivre les Prussiens sur Nimègue, pendant que cinq ou six mille hommes bombarderont Grave derrière vous. Songez combien il est important, mon cher ami, que vous occupiez les Prussiens, pour les empêcher de marcher sur moi, qui n'ai que quinze mille hommes, et encore pas.

Cependant il n'y a pas à reculer ; mon avant-garde partira le 18, et je la suivrai le 19. Répandez toujours le bruit de mon arrivée à l'armée, et hâtez vous de rassembler votre artillerie et vos charrois, pour n'être pas retardé après la prise de Maestricht. C'est de votre promptitude à me seconder que dépend le sort, non-seulement de la Hollande, mais de la République et de la liberté des peuples ; car si nous ne réussissons pas dans notre invasion de la Holla de, n'ayant ni l'amour des Belges, que nous avons, au contraire, exaspéré contre nous, ni une armée propre pour la défensive, nous serons chassés de la Belgique, avec la même promptitude que nous nous en sommes rendus maîtres. Toutes les disgrâces et la consternation suivraient cette retraite, qui ne pourrait qu'être désordonnée ; et nous aurions bien de la peine ensuite à défendre notre propre pays. Tels sont nos dangers ; et ce n'est que par le courage le plus indomptable, et par la rapidité la plus grande, que nous pouvons sauver notre patrie.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé* DUMOURIER.

N.º XXIII.

Anvers, le 16 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

THOWENOT a été obligé, général, de s'arrêter à Bruxelles et à Louvain, et peut-être à Tirlemont ; mais son retard n'est que pour l'utilité de votre expédition.

Je pense comme vous, et j'ai appuyé ce que vous avez mandé à Beurnonville. Je ne crois cependant pas que Clairfayt ait déjà quarante mille hommes. Je sais qu'on a transporté à Luxembourg le général Beaulieu, gravement malade, et que son corps d'armée manque de tout. Je sais aussi que l'armée de Clairfayt est tout aussi mal approvisionnée que la nôtre, et je ne crois pas qu'il puisse, avant trois semaines, faire un mou-



vement sur le corps d'armée que vous laisserez rassemblé près d'Aix-la-Chapelle, et dans les cantonnemens de la Roër : c'est à Valence, qui arrive, que vous pourrez laisser cette destination. Je vous autorise à prendre de mon armée de quoi vous en composer une, avec la vôtre, de vingt-cinq à trente mille hommes, et vous laisserez le surplus au général Valence, pour couvrir Liège et Maestricht. Vous lui laisserez pareillement son lieutenant-général Leveneur, et vous laisserez le lieutenant-général Lanoue, commandant à Maestricht.

Le général Eustace m'a écrit une lettre plate, à sa manière, pour se plaindre de ce que vous avez mis auprès de lui deux gendarmes. Je lui envoie ordre de se rendre à Paris, et vos gendarmes rentreront à l'armée dès qu'il se sera mis en route. Cet homme ne vaut pas la peine que vous vous mettiez en colère.

Je crois que vous vous mettez en marche aujourd'hui, ou demain au plus tard. Vous avez reçu ma lettre d'hier par le lieutenant-colonel. . . . Je quitte Anvers demain ou après-demain au matin, et je ne tarderai pas à tenter la grande aventure.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé* DUMOURIER.

N.º XXI V.

Liège, 16 février 1793.

*Le général Miranda, commandant en chef, au général Lanoue.*

Il est très-nécessaire, général, pour le service de la République, que vous alliez incessamment à Aix-la-Chapelle, prendre le commandement de toutes les troupes de l'armée de la Belgique, qui sont cantonnées entre la Roër et la Meuse.

Le général Stingel, qui a le commandement actuel, a reçu tous les ordres nécessaires pour l'arrangement des troupes, et la conduite qu'on doit tenir si les ennemis faisaient un mouvement sur quelque partie des

cantonemens , ou même s'ils passaient la Roër. Vous vous ferez présenter tous ces ordres ; et agissant conformément et d'accord avec ce respectable vétéran , ainsi qu'avec les généraux Miaczinsky et Dampierre , vous ferez tous les arrangemens que votre sagesse et connaissances militaires puissent vous dicter , pour défendre vigoureusement le passage de la Roër , ou livrer bataille aux ennemis qui l'auraient passée avec l'idée d'introduire un secours de troupes dans Maestricht , en attaquant nos troupes qui forment l'investissement , ou avec d'autres desseins quelconques.

Après que vous aurez fait vos observations sur l'emplacement de nos troupes et position de celles de l'ennemi , vous me communiquerez le résultat , pour que nous puissions agir d'accord , et vous fournir les secours que l'étendue de nos opérations nous permettra.

Signé MIRANDA.

N.º X X V.

Liège , 17 février 1793.

*Le général Miranda au général Beurnonville ,  
ministre de la guerre.*

J'ai l'honneur de vous envoyer , général , la copie ci-jointe de tous les ordres que je viens de donner pour l'arrangement des troupes composant les trois armées de la Belgique , du Nord et des Ardennes , qui occupent actuellement les rives de la Roër , celles de la Meuse jusqu'au fort Saint-Michel ; et qui forment , dans ce moment-ci , l'investissement de Maestricht. J'espère qu'ils mériteroient votre approbation.

Sous six ou huit jours , tout au plus , je compte avoir fini le bombardement de Maestricht , et de me porter immédiatement après , par une marche rapide , sur Nimègue , avec un corps de vingt-cinq mille hommes , pour joindre ou supporter le général Dumourier , qui aura pénétré en Hollande d'un autre côté , selon que nous sommes convenus. Je ne laisse de prévoir de

grandes difficultés dans toutes ces entreprises; mais j'ai l'espoir que nous les surmonterons, pour peu que le tems ou la chance nous soit favorable.

Je vous envoie ci-joint différentes pièces; 1<sup>o</sup>. Un imprimé infâme, que les aristocrates des environs ont prétendu faire circuler dans l'armée, et que l'officier à qui il fut adressé me remit sur-le-champ. 2<sup>o</sup>. La reconnaissance militaire faite par les officiers d'artillerie et du génie, pour le bombardement de Maestricht. 3. Procédures militaires contre le maréchal-dé-camp *Eustace*, pour désobéissance et autres graves fautes.... dont le motif fondamental est une correspondance avec le prince de Hesse, gouverneur de Maestricht, lesquelles furent envoyées à Paris par le général Dumourier. Des membres de la convention nationale peuvent informer sur la conduite antérieure de cet individu, qu'ils ont connu personnellement à Bordeaux, et de qui ils firent plainte, devant moi, au citoyen Lebrun, ministre des affaires étrangères.

Signé MIRANDA.

N<sup>o</sup>. X X V I.

Paris, ce 17 février 1793, l'an second de la République française.

*Le ministre de la guerre au général Miranda.*

J'ai reçu, général, votre courrier du 14 de ce mois, et je vous remercie des détails que vous me donnez sur la prise du fort Saint-Michel. Je fais part à la convention nationale du succès de cette entreprise, conduite par le général Champmorin. J'ai vu avec peine que le débordement de la Meuse avait empêché de se porter sur Venlo, que les Prussiens ont déjà occupé. Je ne doute pas que vous n'ayez communiqué cette circonstance au général Dumourier, et que vous n'en receviez très-incessamment des instructions sur la suite que vous devez donner à vos opérations. Les précautions de sûreté que vous avez prises pour avoir connaissance des mouvemens des ennemis, sont très.

sages ; je vous engage à les continuer. J'ai vu les extraits des lettres qui ont été surprises.

L'adjutant-général Saint-Fief, mon adjoint pour l'artillerie et le génie, répond au général Bouchet sur les demandes qu'il fait des plans et détails relatifs à Maestricht ; le général d'Arçon, qui doit être actuellement rendu près du général Dumourier, les a tous emportés, et il s'est muni de tous les renseignemens qui peuvent éclairer sur l'attaque de cette place : le général Bouchet peut lui en demander communication.

Le général ministre de la guerre.

*Signé* BEURNONVILLE.

*P. S.* Du moment que j'aurai les plans désirés par Bouchet, je vous les ferai passer ; on les cherche.

N.º XXVII.

Liège, 18 février 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

Vous verrez, mon général, par la copie ci-jointe de ma dépêche au ministre de la guerre, l'arrangement des troupes et dispositions que j'ai donné hier pour mettre à exécution vos ordres. Vous jugerez par là qu'on ne peut pas absolument exécuter le bombardement que dans quatre ou six jours d'ici, et par conséquent on ne peut pas être sur Nimègue, avec un corps de vingt-cinq mille hommes, que les 26 ou le 28. Ce calcul me paraît assez probable, et je crois pouvoir l'exécuter, si des accidens imprévus n'offrent quelques obstacles qui nous retardent. Comptez là-dessus pour vos opérations, ou donnez-moi d'autres instructions si vous le jugez à propos. Le colonel \*\*\*\* est arrivé hier, et nous tirerons tout le parti possible de ses intelligences à Maestricht.

Envoyez-nous le commissaire Petit-Jean le plutôt possible, puisque ceux qui sont ici, au lieu de nous servir et de nous aider, ne font qu'entraver la chose ;

et voilà ce qui produit principalement le retard de nos opérations , et ce que je vois finira , si on n'y remédie pas très-immédiatement , par nous paralyser.

*Signé* MIRANDA.

N<sup>o</sup>. XXVIII.

Anvers, le 18 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Je vous adresse, mon cher Miranda, les deux patriotes hollandais, G... lieutenant-colonel, et G..., membre du comité batave, conduisant avec eux plusieurs personnes qui connaissent les routes. Ces messieurs sont chargés de rester auprès de vous, avec une autorisation du comité, 1<sup>o</sup>. pour révolutionner tout le pays que vous avez à parcourir; 2<sup>o</sup>. pour donner des ordres, au nom du peuple souverain, représenté par le comité batave, à tous les officiers municipaux et militaires; et à toute troupe armée et assemblée quelconque de peuple, pour se joindre à vous, vous rendre les places, magasins, arsenaux, etc.; 3<sup>o</sup>. pour procurer à vos administrateurs, commissaires, régisseurs des vivres et fourrages toutes les facilités pour la subsistance de l'armée; 4<sup>o</sup>. pour faire toutes les levées d'argent, soit par contribution, soit par confiscation sur les partisans de la maison d'Orange, et pour faire verser dans vos mains tous les fonds nécessaires pour l'entretien de l'armée, avec laquelle vous travaillerez à la révolution de la Hollande.

A mesure que nous avancerons dans le pays, le comité batave s'adjoindra d'autres membres pour se partager l'administration provisoire, dont il a promis de ne se charger que jusqu'à l'assemblée d'une convention nationale.

Nous n'avons à agir que militairement dans cette révolution; la différence des mœurs, des usages et de l'idiome, rend impossible l'établissement des clubs; et lorsque nous serons entrés dans le pays, nous rece-

vrons de nouvelles instructions et de nouveaux ordres, relativement au décret du 15. ( novembre 1792. )

Vous pouvez prendre une confiance entière dans ces deux membres du comité batave, qui est composé d'hommes purs et rempli d'un patriotisme à toute épreuve. Je ne vous recommande pas de les loger auprès de vous et de les traiter avec la distinction qu'ils méritent : vous honorerez en eux une toute autre espèce d'hommes que dans les Belges. Je vous embrasse.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé DUMOURIER.*

N<sup>o</sup>. X X I X.

A Anvers, le 19 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

LES retards que j'éprouve, général, m'impatientent infiniment, et m'impaciteraient encore d'avantage, si votre lettre du 13 ne me prouvait pas que vous éprouvez les mêmes retards. Cela justifie bien l'idée que j'ai eue toujours qu'on avait mis trop de précipitation dans la déclaration de guerre. Il fallait filer la négociation, jusqu'à ce que je fusse prêt à entrer en Hollande et assiéger Maestricht. Hâtez-vous le plus que vous pourrez. Petit-Jean, qui ne peut partir d'ici que le 21, ira vous joindre tout de suite : il m'annonce que sept mille chevaux qu'il a demandés au département du Nord pour votre armée, sont en route. Nous attendons les anciens régisseurs des vivres et fourrages, qu'on a repris pour le service des armées; ainsi j'espère que pour cette partie, nous ne manquerons plus.

Thovenot vous rendra compte du plan général que je viens de faire pour la levée de troupes Belges, d'après le desir du ministre de la guerre. Je serai après-demain devant Bréda, que je menacerai du bombardement, pendant qu'on cherchera à rassembler des bâtimens pour ma grande expédition. J'espère que les ennemis prendront le change et se persuaderont que je veux m'arrêter

avant cette place, et attaquer ensuite Gertraydemerg. Je suis fort aise de la lettre écrite de Dusseldorf; car si elle est vraie, comme je l'imagine, Clairfayt ne sera pas prêt de sitôt. Je vous annonce d'ailleurs, qu'excepté la cavalerie et les grenadiers hongrois, tout le reste de son armée est composé de nouvelles levées, qui ne valent pas les nôtres. Prenez donc Maestricht; car nous ne pouvons être assurés de la Meuse que lorsque nous aurons cette place. Je sais que la consternation y est très-grande; que la plupart des troupes de la garnison ont peu de volonté de se battre; que moins vous mettrez de méthode à ce siège, plutôt vous y réussirez, parce que le bombardement dégoûtera la garnison et effrayera les habitans. *Les émigrés même qui y sont retirés, seront un embarras de plus qui facilitera la reddition de la place. Tous vos ordres à vos différens généraux me paraissent très-clairs et très-bien faits. Je vous expédierai un courrier au moment où je quitterai Anvers, et vraisemblablement vous ne recevrez plus guères de mes nouvelles avant notre réunion.*

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé DUMOURIER.*

*P. S. traduit de l'Espagnol.* Nous sommes dans l'entreprise, ne regardons pas en arrière: ce n'est pas le temps de la prudence ni de la méthode; chaque jour perdu est du plus grand danger.

Comme j'ai ici deux de vos courriers, j'en garde un, que je dépêcherai demain.

N<sup>o</sup>. X X X.

Liège, 19 février 1793.

*Le général Miranda, commandant en chef, au général Lanoue.*

Je reçois, général, votre lettre, écrite hier à Aix-la-Chapelle. J'ai fait faire un relevé de la force dispo-

nible des troupes que vous avez sous vos ordres, par le chef de l'état major Thowenot; et il en résulte qu'avec le corps des généraux Lamarche et Neuilly qui sont également sous vos ordres, et avec cinq bataillons que vous allez recevoir incessamment, et dont deux partiront aujourd'hui, vous aurez une force à-peu-près de trente mille hommes effectifs, sans compter le corps de trois mille cinq cents hommes commandé par le général Lamarrière, qui couvre votre gauche, et celui du général Leveneur, de six mille hommes, devant Wyck, qui sont tous en état de vous supporter le cas échéant.

Votre artillerie, selon l'état que me donne le général d'Anghest, commandant en chef, est actuellement de vingt-deux pièces de position, outre les canons de bataillons; et quatre ingénieurs ont été employés à fortifier les points qu'ils ont jugé le plus convenables. Ainsi, général, il faut qu'avec cette force vous tâchiez de remplir votre objet, tandis que nous finirons les opérations qui nous sont ordonnées d'un autre côté avec moins de forces respectives.

Si vous jugez à propos d'envoyer copie de cet ordre aux généraux Lamarche et Neuilly, ou autres, vous pouvez le faire, *pour que l'accord et l'harmonie convenables règnent de tous côtés.*

Je viens de donner des ordres pour que les fonds ne manquent pas à l'hôpital, et que les fourrages soient en abondance.

*Signé MIRANDA.*

N<sup>o</sup>. X X X I.

Paris, ce 22 février 1793, l'an second de la République.

*Le ministre de la guerre au général Miranda.*

J'AI reçu, général, votre lettre du 17 de ce mois, et les différens détails qui y étaient joints sur les dispositions que vous avez ordonnées, d'après les instructions du général Dumourier, pour l'investissement et le bombardement de Maëstricht. Le plan de



os opérations, que j'ai examiné avec beaucoup d'attention, m'a paru très sage et bien concerté. J'espère que l'accord qui règne entre les différens chefs, et la valeur de nos compagnons d'armes, en assurera le succès. Je ne vous attends avec beaucoup d'impatience de vos nouvelles, et j'ai la confiance qu'elles seront heureuses.

Je ne vous réponds pas, dans ce moment, sur les autres objets de votre lettre; je vais m'en faire rendre compte particulièrement. Je vous prie de ne pas douter de mon empressement à faire tout ce que vous desirez, lorsqu'il dépendra de moi.

Le ministre de la guerre.

*Signé* BEURNONVILLE.

N<sup>o</sup>. XXXII.

Groot-Zundert, le 22 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

ME voilà en pleine expédition; ma division de gauche, composée de neuf bataillons, bloque Berg-op-Zoom; mon avant-garde est sur la Merck; elle s'est emparée de quelques bateaux, et j'espère qu'elle passera à Dort avec mon arrière-garde et ma division de droite, de neuf bataillons. J'envoie demain Devaux, avec une sommation très-sévère, tant pour le gouverneur que pour les magistrats, dont je vous envoie la copie ci-jointe.

Devaux m'a rapporté sa conversation avec vous. J'espère que vous prendrez Maestricht, et que de-là nous nous donnerons la main, entre Nimègue et Utrecht. Si vous prenez Nimègue de bonne heure, il faudra prendre encore Amersfort, pour fermer totalement la province d'Utrecht aux Allemands.

Je ne m'arrêterai devant Bréda que le tems nécessaire pour rassembler mes transports; c'est déjà beaucoup d'en avoir pris dix-sept en arrivant. Si Bréda se rend, j'y prendrai de l'artillerie de toute espèce, qui me servira très-bien en Hollande, et j'y trouverai tous

les pontons de la république. Vous jugez que je suis passablement occupé ; je n'ai que le tems de vous embrasser.

Le général en chef des armées de la Belgique.

*Signé DUMOURIER.*

N<sup>o</sup>. XXXIII.

Hochten, 25 février 1795.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

Mon général, voici la dépêche que j'ai faite aujourd'hui au ministre de la guerre ; elle vous mettra au fait de tout ce que j'ai pu faire en conséquence de vos ordres. Nous verrons si la détresse dans laquelle se trouve en ce moment-ci la ville de Maestricht qui brûle en cinq endroits différens, obligera le gouverneur ou les magistrats à nous la rendre ; si ce n'a pas lieu, je compte me mettre en mouvement dans quatre ou cinq jours d'ici, pour aller vous joindre sur Grave ou Nimegue ; il m'est impossible de faire ce mouvement plutôt, attendu que je n'ai pas encore vu le commissaire Petit-Jean, et je n'ai aucune ressource dans les administrations actuelles, puisqu'on a laissé cette armée sans commissaire en chef ; *en nous voilà presque arrêtés par la désorganisation des administrations et le manque de subsistances dans les points indiqués, qui en est la suite.* Cependant le commissaire Petit-Jean m'ayant promis d'arriver aujourd'hui, je me concerterai avec lui, et vous pouvez compter que je ne perdrai pas un instant à mettre à exécution vos ordres.

*Signé MIRANDA.*

Hochten , 25 février 1795.

*Le général Miranda au général Beurnonville , ministre  
de la guerre.*

L'INVESTISSEMENT de Maestricht étant fait , selon les ordres que j'ai reçus , par un corps de troupes de douze mille hommes , sur la rive droite , nous avons procédé à la formation des ouvrages et batteries nécessaires pour le bombardement. Tout a été heureusement terminé le 23 , sur la hauteur de Cauweberg , à quatre cents toises du chemin couvert de la place , et seulement avec la perte de trois hommes tués ; malgré le feu constant de la place sur nos travaux.

Nos batteries étant prêtes pour commencer le feu , hier à midi j'envoyai les sommations ci-jointes au commandant général et aux membres de la magistrature de Maestricht. La réponse du prince de Hesse , gouverneur de la place ( dont copie ci jointe ) fut un refus . . . me faisant dire verbalement , par le colonel Arnaudin , qu'il trouvait étrange ladite sommation , puisqu'il ne savait pas que la nation hollandaise eût déclaré la guerre à la France , et que , si je lui permettais , il enverrait un courrier à L. L. H. H. P. P. , pour demander des instructions à cet égard.

Notre feu commença dans la nuit , secondé par une autre batterie de mortiers , construite devant Wick , et bientôt après le feu se manifesta dans la ville : les ennemis parvinrent à l'éteindre ; mais ce matin , sur les dix heures , il reprit encore avec plus de force , et Maestricht brûle en ce moment-ci.

L'ennemi a fait , pendant l'investissement , deux sorties d'environ deux cents hommes chacune , l'une du côté de Wick , l'autre par la porte Saint-Pierre : nos troupes les ont repoussés facilement avec perte de leur part , et nous n'avons eu aucun homme tué.

Je m'empresse de terminer cette opération pour exé-

enter les autres plus essentielles, dont je suis chargé par le général Dumourier, comme j'ai eu l'honneur de vous le communiquer par mes dépêches antérieures; mais je ne dois pas vous dissimuler que le défaut d'un commissaire-ordonnateur en chef dans cette armée me met actuellement dans l'impossibilité d'exécuter ces opérations dans le tems convenu, ce qui pourrait entraîner les plus fatales conséquences pour les intérêts de la république.

*Signé* MIRANDA.

N<sup>o</sup>. XXXV.

Zevenbugn, le 26 février 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

JE suis persuadé, mon cher général, que votre premier courrier m'apportera la nouvelle de la reddition de Maestricht; je calcule qu'y ayant mis le feu, dès le 25, dans cinq endroits, vous aurez continué avec succès, et que les bourgeois finiront par se lasser, et peut-être faire la loi au gouverneur. La nouvelle de la prise de Bréda va d'ailleurs y jeter la consternation. Le général Berneron a pris cette nuit la ville de Klundert; il attaquera demain celle de Williaustadt: après-demain, je ferai attaquer Gertruydemberg; pendant ce tems, je disposerai nos batteries de la côte, que j'ai parfaitement reconnue, et qui me donne la plus grande espérance. J'ai pour le passage vingt-un bâtimens pontés, formant à-peu-près huit cents tonneaux, et cinq ou six chaloupes très-bonnes pour l'abordage. L'artillerie de Bréda et celle de Klundert me serviront pour mes batteries et pour me procurer des feux croisés pendant le passage de mon avant-garde. J'éloignerai, par ce moyen, une douzaine de bâtimens armés, qui, j'espère, ne feront pas grand mal. Il est même possible que j'en enlève quelques-uns pour m'accompagner jusqu'à Rotterdam. Vous jugez que l'artillerie de Bréda est très-considérable; celle de Klundert me donne mille cinq cents bons fusils, environ dix pièces de canon, sur cinquante

quante que j'y ai trouvés , plus de deux mille bombes de dix pouces , dix-huit milliers de poudre et une bonne collection de ducats , tant par les offres volontaires des bons habitans , que par la saisie des biens du prince d'Orange. J'en tire aussi mille sacs d'avoine et de froment , et du fourrage. J'espère aussi être passé avant le 5 de mars ; et il est vraisemblable qu'alors je n'aurai plus qu'à voyager et presque pas à combattre. Profitez de la consternation que toutes ces bonnes nouvelles doivent répandre de votre côté. Allongez les bras le plus que vous pourrez , pour que nous puissions nous réunir par Nimègue , et danser la carmagnole ensemble.

J'ai écrit de la manière la plus pressante à Beuronville , sur la nécessité de vous envoyer tout de suite Malus ; car l'activité de Petit-Jean est nécessaire en Hollande pour en tirer tous les moyens de faire la guerre dans les Pays-Bas. J'ai chargé le général Thowenot de presser la formation de vingt-cinq à trente bataillons belges , et chaque commandant , officier-général et autre , est chargé d'une partie de cette formation dans son arrondissement. Ainsi j'espère qu'avant le mois de mai , nous aurons au moins vingt-cinq mille hommes d'infanterie belge à joindre à notre armée. Nos volontaires vont revenir nous joindre en foule , dès qu'ils apprendront nos succès ; ainsi j'espère que nous pourrons rassembler dans ce coin-ci cent cinquante mille hommes , avec lesquels je m'amuserai à faire quelques singeries aux despotes qui nous attaquent. Adieu , mon cher camarade , faites bon feu , buvez sec , portez-vous bien , et soyez gai.

Le général en chef de l'armée de la Belgique.

*Signé* DUMOURIER.

N<sup>o</sup>. XXXVI.

Hochiten , 27 février 1795.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

MON CHER GÉNÉRAL ,

Depuis ma dernière lettre , nous avons continué de faire beaucoup de mal à la ville ; sans que son feu ,

D

quoique très-vif, nous ait fort incommodé. J'ai saisi l'occasion favorable que m'offrait l'heureuse nouvelle que j'ai reçue de vous ce matin pour écrire au gouverneur de Maestricht la lettre, dont copie ci-jointe, avec sa réponse et celle des magistrats. On n'a pas cette fois laissé entrer le colonel Arnaudin, soit pour ne pas le mettre à même de reconnaître le dommage, soit dans la crainte que sa présence ne causât un attroupement, dont les patriotes auraient profité. Mais la conversation que cet officier a eu avec un vieillard Brunswickois qui commandait à la porte, lui a fait juger que la ville était dans la plus grande détresse; et j'en augure qu'en continuant notre bombardement, et en le chauffant même avec quelques boulets rouges, la place recevra les troupes françaises avant dix jours. Je laisserai ce soin au général Valence et à son armée pour vous rejoindre.

Ce général est venu me trouver ici, et je lui ai fait part de tous vos plans. Il m'a paru de la meilleure volonté de concourir par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Il m'a écrit depuis de Liège, pour me confirmer ses dispositions.

Thovenot et Petit Jean se sont rendus hier auprès de moi, et nous avons concerté ensemble toutes nos opérations. Je suis convenu avec Thovenot qu'un corps de dix mille hommes, marchera occuper les mêmes postes que je quitte devant Maestricht, pendant que mon mouvement insensible commence demain pour me porter sur Kessel et Grave, avec un corps de vingt à vingt-trois mille hommes, avec lequel nous serons là du 4 au 6. Je vous en tiendrai instruit chaque jour. Les nouvelles que j'ai reçues de Champmorin, par les deux lettres dont copies sont ci-jointes, me déterminent, si les chemins que je fais reconnaître le permettent, à me porter en avant par la gauche de la Meuse. La division de ce général formant naturellement mon avant-garde, je serai ainsi bien plutôt sur Grave et Nimègue. Mais dans cette disposition, il serait imprudent de ne pas laisser quatre à cinq mille hommes en arrière sur Buremonde. Le général Valence ne pourrait y suffire, devant fournir

à la fois des troupes sur le bord de la *Roër*, et d'autres pour le blocus de *Maestricht*. Je me propose de laisser *Lamarlière* sous *Ruremonde*, avec le corps de troupes à ses ordres, que je renforce en l'attachant à l'armée des *Ardennes*, pour qu'il fasse partir des troupes qui sont sur la rive droite de la *Meuse*, indépendamment de ce que *Lamarlière* se trouvait tout placé pour cet arrangement.

Nous sommes en fort bonne posture ici du côté de *Beaulieu*; vous verrez par la copie des dépêches que j'ai reçues hier de *d'Harville*, qu'il s'est étendu sur *Luxembourg*, en dépostant l'ennemi de la petite ville de *Laroche*, point important à occuper, pour être à même d'éclairer la marche des ennemis des hauteurs d'*Houffalise* et de *Laroche*. J'en rends compte au ministre, et j'ai envoyé toutes les dépêches à *Valence*, avec qui il doit correspondre à l'avenir.

Le colonel \*\*\* me paraît peu capable d'exécuter ce qu'il vous a promis. Il a demandé à se placer à *Rekem* pour la suite de ses opérations.

Signé *MIRANDA*.

*Sommations aux magistrats et commandant de  
Maestricht.*

LIBERTÉ, EGALITÉ.

Au nom de la République française.

*Le lieutenant-général François Miranda, comman-  
dant l'armée de la République française sous  
Maestricht,*

*Aux magistrats du peuple libre de la ville de  
Maestricht.*

LA nation française ayant été forcée de déclarer la guerre au stathouder et à ses partisans, veut rompre les liens des *Bataves*; et nous entrerons chez vous en

frères et amis. Ainsi ce ne sera pas contre vous , mais pour vous que nous ferons la guerre.

Je viens de faire l'investissement de votre ville ; j'en continuerai le siège , si l'on m'y force. — La garnison et les partisans du stathouder ne peuvent la défendre avec succès ; je les somme de la rendre.

Votre devoir , comme représentans du peuple , est de le soustraire aux désastres et aux calamités d'une défense inutile. Je vous requiers , au nom de l'humanité et pour votre conservation personnelle , d'engager ou d'obliger le commandant et les officiers à remettre la place , sans aucun délai , aux armes de la république française.

Je vous déclare , magistrats du peuple , que si malheureusement vous me forcez de tirer sur la ville , c'est vous que je rendrai personnellement responsables du tort irréparable que votre faiblesse ou votre connivence avec nos ennemis auront attiré sur votre patrie ; et votre punition capitale servira d'exemple aux satellites du despotisme , et lavera l'injure nationale.

*Je suis l'ami du peuple Batave.*

F. MIRANDA.

P. S. La déclaration ci-jointe du comité batave , en vous rappelant vos devoirs , vous fera , sans doute , acquiescer à ma demande.

Au quartier-général d'Hochten , le 24 février 1793 , l'an second de la république française , quatre heures après-midi.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Le lieutenant-général François Miranda , commandant en chef l'armée de la République française sous Maestricht ,*

SOMME le commandant militaire des troupes hollandaises à Maestricht , de se rendre dans trois heures et de remettre la place aux armes de la république



française, pour éviter aux habitans les horreurs d'un bombardement et d'un siège, l'incendie et la destruction de la ville ;

Déclarant au commandant que s'il a l'imprudence de hasarder une défense inutile autant que téméraire, s'il s'oppose à ce que la lettre ci-jointe pour les magistrats de Maestricht leur soit remise, et s'il en intercepte la réponse, cette audace criminelle sera rigoureusement punie, et le général de la république se trouvera obligé de faire passer au fil de l'épée tous les officiers de la garnison.

Les citoyens Bataves et soldats, qui à regret combattent les amis de la liberté et de l'égalité, seront admis à la fraternité et à la protection de la nation française, qui, ayant été forcée de déclarer la guerre au stathouder et à ses partisans, sa sit avec empressement l'occasion favorable que ces usurpateurs lui ont fourni, pour rétablir la souveraineté nationale, les droits sacrés et imprescriptibles du peuple.

F. MIRANDA.

La déclaration ci-jointe, faite par le comité batave aux troupes de la république des Provinces-Unies, en les rappelant au devoir, doit suffire pour les décider à accéder à ma sommation.

Au quartier-général d'Hochten, le 24 février 1793, l'an second de la république française, à quatre heures après-midi.

N<sup>o</sup>. XXXVII.

Hochten, 27 février 1793.

*Le général Miranda au général Beurnonville,  
ministre de la guerre.*

DÉPUIS les dernières nouvelles, général, que j'ai eu l'honneur de vous communiquer par ma lettre du 25 de ce mois, notre bombardement a toujours continué avec succès, réduisant la ville à la plus grande détresse, par des incendies répétés.

Ayant reçu ce matin la nouvelle officielle de la reddition de Bréda , j'ai saisi cette occasion pour répéter au gouverneur et aux magistrats de Maestricht la répugnance que nous avons à faire usage de moyens aussi rigoureux contre des habitans que nous souhaitions avoir pour frères et amis. — Je fis en conséquence la lettre dont copie est ci-jointe, pour leur rémoigner ces sentimens, et les inviter à mettre la place sous la sauve-garde des armées françaises. . . . L'officier que j'ai envoyé avec ce message n'a pas été reçu dans la place, apparemment de crainte qu'il n'observât les ravages que notre bombardement avait produit, ce que l'officier de garde de l'avant-poste lui fit assez comprendre par sa conversation. Mais le gouverneur et les magistrats envoyèrent la réponse évasive dont copie est ci-jointe.

Nous faisons préparer quelques batteries de canons qui, ajoutant au feu des bombes, réduiront la place à la nécessité indispensable de se rendre en peu de jours, si nos succès en Hollande continuent. Un corps de troupes de l'armée de la Belgique, de dix mille hommes, se chargera de cette commission, en occupant les postes avant Maestricht, que celles sous mes ordres tiennent en ce moment-ci, pour continuer l'investissement et l'attaque, tandis que l'armée que je commande, dont l'avant-garde est actuellement sur la rive gauche de la Meuse, au-delà de Venlo, se porte sur Grave, pour seconder les opérations du général Dumourier dans la Hollande, ainsi que nous en sommes convenus.

Le général d'Harville vient de me communiquer officiellement la prise du poste de *Laroche*, qu'occupaient les Autrichiens sur la vieille route de Luxembourg à Namur, et dont, par mon avis, il les a fait chasser avec succès, et sans aucune perte.

Hochten, 27 février 1793.

*Le général Miranda au gouverneur de Maestricht.*

AYANT attendu deux jours pour la réponse promise des magistrats de la ville de Maestricht, je vous prie

de considérer et de leur faire savoir que s'ils s'obstinent à nous refuser une réponse satisfaisante aux propositions équitables et fraternelles qui leur ont été faites de la part de la république française, nous employerons les derniers moyens pour réduire la place par sa ruine absolue.

Je dois vous informer et leur apprendre officiellement qu'une armée française, sous les ordres du général Dumourier, est déjà en possession de la place de Bréda et de deux autres forteresses, et qu'elle doit dans ce moment ci avoir pénétré dans l'intérieur de la Hollande.

Ces circonstances doivent vous convaincre de l'inutilité d'une résistance superflue, et qui ne tendrait qu'au mal des habitans, que nous désirons traiter comme frères, et qui peut-être ne sont en effet que les victimes innocentes de l'intérêt particulier.

Le général, etc. *Signé* MIRANDA.

N<sup>o</sup>. XXXVIII.

Hochten, 28 février 1795.

*Le général Miranda au général Leveueur.*

Je vous prie, général, de faire venir de Saint-Tron ou Liège quatre pièces de canon de 12, et de les placer derrière un bon épaulement, pour que vous puissiez jeter quelques boulets rouges par ricochet sur la partie de Wick, tandis que nous autres faisons la même chose de ce côté-ci, avec des pièces de 16, sur Maestricht. Ce dernier expédient, ajouté à la ruine que les incendies, causés par le bombardement, ont produit dans la ville, nous donnera la place, peut-être en très-peu de jours : c'est tout ce que nous pouvons faire dans cette saison et avec les moyens et les ordres qu'on m'a donnés. Je vous répéterai encore que ce n'est pas l'intention de faire un siège, mais purement et simplement un bombardement.

Deux officiers qui sont venus ici de votre part, ce matin, m'ont assuré que des domestiques d'émigrés,

sortant de Maestricht par la fortification de Wick, avaient été reçus dans votre division, Je vous recommande la plus grande circonspection à cet égard, puisque les loix contre les émigrés quelconques sont très sévères, et que ces individus, faisant probablement les espions de nos ennemis, pourraient occasionner de graves maux aux intérêts de la république, que nous servons avec la plus stricte sévérité. Un autre officier de votre état-major (1) est arrivé après, demandant des avis sur la position de votre batterie, et bientôt a commencé à nous dicter des préceptes, et à nous forcer à croire que tout ce que nous faisons ici n'avait l'air que d'un siège, etc. Vous sentez bien que cette démarche de sa part n'était pas une chose que je devais approuver, ni entendre avec patience. Tâchez de faire votre opération dans le sens simple et littéral que portent vos ordres, conformes en tout aux intentions du général en chef Dumourier, et non pas dans l'esprit que me paraît leur donner cet officier de votre état-major, qui est venu me parler à ce sujet de votre part, ce matin.

Si, cependant, il y a quelque chose dans ce parc-ci qui puisse vous être utile pour la nouvelle batterie de 12, vous n'avez qu'à le demander au général de l'artillerie d'Hangest, qui vous le fournira.

N<sup>o</sup>. XXXIX.

Paris, le 2 mars 1793, l'an second de la République.

*Le ministre de la guerre au général Miranda.*

J'ai reçu, général, avec votre lettre du 27 de ce mois, les détails que vous m'avez envoyés sur la continuation de l'attaque de Maestricht. Je ne suis point étonné de la résistance que fait cette place : cinq ou six mille émigrés, à la tête desquels est d'Autichamp, et qui ne voient de tous côtés que la mort, doivent empêcher les habitans de se rendre, comme ils le voudraient peut-être. Il faut triompher de cette résis-

---

(1) Imber.

tance ; la constance et l'opiniâtreté à vaincre d'un général né Espagnol , doivent l'emporter. Je m'en repose donc sur l'activité avec laquelle vous continuerez à presser cette attaque importante. Un feu sans relâche doit enfin soumettre cette place ; et il faut brûler jusqu'aux murs , si elle persiste à ne pas céder.

J'approuve vos dispositions pour la marche de l'armée que vous commandez sur Grave , pour seconder les opérations du général Dumourier , en laissant dix mille hommes de l'armée de la Belgique pour continuer l'investissement de Maestricht.

J'ai vu avec plaisir que la position de votre avant-garde , au-delà de Venlo , était aussi imposante que l'on pouvait le désirer , et je rends justice aux dispositions du général Champmorin , qui sont fort bonnes , et qui tiennent bien les Prussiens en échec dans cette partie. C'est aussi un succès que d'avoir chassé les Autrichiens du poste de Laroche. L'activité des troupes qui l'ont enlevé ne laisse rien à désirer. Par-tout on reconnaît ce que peut l'ardeur du soldat français , et elle est du plus heureux augure pour le reste de la campagne où nous entrons.

*Signé* BEURNONVILLE.

N<sup>o</sup>. LX.

Liège , le 2 mars 1793 , l'an second de la République française :

*Par duplicata.*

*Le général Valence au général Dumourier.*

NOTRE rêve est fini en Hollande , mon cher général ; ce que j'ai prévu est arrivé. Les ennemis ont attaqué Lanoue par ses cantonnemens de droite et de gauche. Il a pris alors son champ de bataille en avant d'Aix-la-Chapelle ; mais il a été forcé. J'ai eu la première nouvelle de l'attaque hier à onze heures du soir , et ce matin à cinq heures j'apprends qu'il évacue Aix , et se retire à Herve.

D'après cette désagréable nouvelle , je pense qu'il faut tenir le tems qu'il faudra pour que Miranda se décide à passer la Meuse pour donner bataille , ou à

lever le siège de Maestricht, s'il ne veut pas passer la Meuse. Nous pensons, Tbowenot et moi, qu'il faut, si Miranda prend ce parti, que Leveneur se retire sur nous et détruise le *pont de Viset*; et pendant ce tems, Miranda prendra une position pour empêcher les ennemis de passer par Maestricht. Vous, mon général, la providence qui veille sur la France, fait que vous n'êtes pas embarqué. Volez ici; je déclare que si vous ne venez pas, je ne suis pas en état de commander de telles forces dans une telle position: vous vous rappelez que j'en avais prévenu le ministre, quand il a voulu que je vous remplace à votre première absence. Il est évident que l'expédition de la Hollande ne peut plus avoir lieu, quand ils nous auront fait lever le siège de Maestricht. Dans tous les cas, vous pouvez être ici en vingt-quatre ou trente heures; volez y, je le répète, vous serez à tems encore pour décider le parti que vous voudrez prendre. Je ne sais encore aucune nouvelle de toute la gauche des cantonnemens, où est Chamboran, etc. . . . Volez ici, mettez du monde à *Malines*, et vous serez à tems, quand vous serez arrivé, de décider ce que vous voulez faire de l'armée qui a pris Bréda.

Le général en chef. *Signé C. VALENCE.*

P. S. Quand même vous voudriez suivre votre projet d'Hollande, il faut changer le plan de campagne, et vous seul pouvez le faire; les minutes sont des siècles.

Vous seul, menant l'ensemble, pouvez décider un mouvement qui mette Maestricht, ou notre retraite, au hasard d'une bataille.

N.º X L I.

Hoclien, 2 mars 1793.

*Le général Miranda au général Valence.*

MON CHER GÉNÉRAL,

DANS la situation où nous sommes, nos avant-postes ayant été repoussés, et vous avec tout le corps de troupes

entre la Roër et la Meuse, hors d'état d'empêcher l'ennemi d'entrer à Maestricht par le pont de Wick, le parti que nous avons à prendre, est de faire repasser Leveneur par Viset, et, me joignant à lui avec le corps de troupes qui sont à l'investissement de Maestricht, prendre une position entre Viset et Tongres, pour protéger la retraite de mon artillerie, et tâcher de contenir l'ennemi, jusqu'à ce que, vos forces se joignant aux miennes, nous soyons en état d'attaquer l'ennemi et de le battre. Les corps de Champmorin et de Lamarlière pourront contenir les Prussiens, en gardant la rive gauche de la Meuse, ce qui facilitera le mouvement que le général Dumourier voudra faire après la connaissance de notre position actuelle. L'officier du génie Tardy, m'assurant que tous les généraux ont assuré la force des ennemis à trente mille hommes au moins, je ne pourrais pas, avec un corps de troupes de dix à douze mille hommes, tout au plus, abandonner l'artillerie, et marcher à eux pour les arrêter, tandis qu'une garnison de sept mille hommes pourrait me prendre par derrière. Je donne mes ordres en conséquence, et vous prie de me communiquer toutes vos dispositions, pour agir d'accord.

N.º X L I I

Tongres, 10 heures du matin, 3 mars 1793.

*Le général Miranda au général Valence.*

JE reçois, mon cher général, votre lettre de ce matin, à mon arrivée ici en ce moment. Je tiens Tongres par un corps de troupes de six mille hommes; et par un autre semblable, j'ordonne à Leveneur de tenir la communication de Viset sur Liège, pour que les ennemis ne puissent pas pénétrer ni d'un côté ni de l'autre. Pour les arrangemens ultérieurs, je me porte, de ma personne, à Liège, avec le général Bouchet, pour nous concerter avec vous, et prendre une mesure définitive capable de nous mettre en état d'en imposer à nos ennemis, et d'agir offensivement.

J'ai fait ma retraite sans être inquiété, et ayant amené en sûreté à Tongres toute mon artillerie : elle défile incessamment par la chaussée de Liège sur Louvain.

Ne vous inquiétez pas de la retraite de Lamarlière et de Champmorin : je suis presque sûr qu'ils l'effectueront facilement par Diest sur Saint-Tron, et se joindront à nous beaucoup plutôt que par le chemin da Maseych.

A vous revoir sur le midi.

*Signé* MIRANDA.

N.º XLIII.

Moerdick, le 3 mars 1793, deuxième de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

Il me fallait votre lettre (1), mon cher général, pour me rassurer un peu sur les suites de l'échec qu'a essuyé le général Lanoue auprès d'Aix-la-Chapelle. La lettre que m'a écrit Valence, par *duplicata*, m'a fait beaucoup de peine, sans cependant que j'aie pu asseoir aucun calcul, car il ne me donne aucun détail. Le compte que vous me rendez est infiniment plus clair, et me rassure. Je ne peux mieux vous répondre qu'en vous envoyant copie de ma lettre à Valence. *Vous verrez que nous nous sommes rencontrés.* Défendez la Meuse avec vigueur ; et si l'ennemi veut la passer, allez au-devant de lui. Cette contenance fière détruira la mauvaise impression de l'épouvante de notre avant-garde. Tenez cette position *quinze jours* ; d'ici là, l'armée de la Belgique sera extrêmement renforcée, et les événemens auront changé : d'ici là, *je serai maître de la moitié de la Hollande à moi tout seul, ou je vous aurai joint ; mais je ne peux pas, d'ici à cinq*

---

(1) C'est la copie de la lettre ci-dessus de Miranda à Valence, dont veut parler ici Dumourier. (A Hocthen, le 2 mars.)



ou six jours, quitter une armée qui fait des miracles par le prestige de ma présence. Williamstadt est en feu au moment où je vous écris, et sera vraisemblablement pris d'assaut ce soir : c'est Berneron qui conduit ce siège; d'Arçon a pris tous les forts extérieurs de Gertruydemberg, et le bombardera cette nuit. Je hérissè le Moerdick de batteries, qui seront prêtes après-demain. Trente-quatre bâtimens de transport descendent le canal de Klundert, à l'abri de ces batteries, pour me transporter sur l'autre rive, où je n'ai pas la moindre résistance à éprouver jusqu'à Amsterdam.

La révolution de la Hollande tient à cette expédition; et si je réussis, je vous délivre des ennemis qui viendront contre moi, et que je combattrai aisément dans un pays coupé de canaux, où je trouve numéraire, habillement, munitions, approvisionnement, et quarante ou cinquante mille hommes remplis du républicanisme le plus ardent. Si je renonce à cet énorme avantage, je ne pourrai pas sauver la Belgique au printemps; au lieu que si je réussis, je vous sauve tous en allant prendre les ennemis par derrière. Les troupes hollandaises se battent à regret contre nous, et seront fort aises de m'avoir pour leur général, dès que je forcerai les Etats-Généraux à leur ordonner de se joindre à moi. Tout dépend, en ce moment, de la reddition de Williamstadt et Gertruydemberg; s'ils se rendent, je passe le Moerdick, parce que ma retraite est sûre; s'ils ne se rendent pas, je fais marcher le corps que j'ai avec moi, augmenté de celui du général Defflers, sur le point le plus menacé par les Prussiens, et je vais reprendre le commandement de l'armée. Annoncez donc aux troupes que mon absence est pour leur utilité; que je vais prendre les ennemis par derrière, pendant qu'ils les attaqueront avec vigueur par devant. *Redonnez de votre énergie aux autres généraux, refroidissez les têtes, et suppléez-moi.* Rien n'est encore gâté; mais tout le serait, si j'abandonnais ma proie dans le cas de la prise de Williamstadt et de Gertruydemberg.

Le général en chef. *Signé DUMOURIER.*

*Copie de la lettre du général Dumourier au général Valence.*

Du Moerdick, le 5 mars 1793, second de la République.

THIÉRY m'apporte, mon cher Valence, votre *dupli-cata*. Je suis bien éloigné de regarder le rêve de la Hollande comme fini, quelque déplacée que me paraisse cette expression. Les ennemis n'ont pas plus de vingt à vingt-cinq mille hommes. Ils ont surpris les cantonnemens *de votre avant-garde*, et vous pensez déjà à tout abandonner; et l'événement vous paraît confirmer la critique que vous avez toujours faite, de nos cantonnemens. Si ces cantonnemens avaient été soutenus avec vigilance, si on avait fait des rassemblemens sages, comme on le devait, puisque cette avant-garde, qu'il fallait renforcer et rapprocher, était devenue une armée d'observation couvrant un siège, on n'aurait pas reçu un pareil échec.

Je vous ai mandé ce matin que j'attends l'issue des deux sièges de Williamstadt et Gertruydenberg; c'est l'affaire de deux jours, et certainement je n'irai pas décourager une armée victorieuse, en la quittant au milieu de ses succès, pour aller faire, quoi? Le siège de Maëstricht est levé, Aix-la-Chapelle est abandonnée; il ne s'agit plus, pour vous et pour les autres généraux, que de bien vous entendre pour défendre la Meuse et couvrir Liège par la position d'Herve. Le général Thowenot, qui m'a aidé à tracer tous mes mouvemens et toutes mes positions, vous suffit pour établir cette défense que vous pouvez facilement tenir pendant au moins *quinze jours*, et d'ici là les affaires prendront une autre face. Si l'ennemi veut passer par Maëstricht, Miranda, placé à Tongres, peut lui tomber sur le corps jusques sous les murs de la ville, parce que vous le joindrez et suivrez les mouvemens de l'ennemi par échelons. Si l'ennemi vient sur Herve, vous pouvez long-tems disputer ce poste, qui est considérablement renforcé ac-

tuellement, puisque je vois, par la date de la lettre de Leveneur, qui s'est relié sur Henri-Chapelle; d'après quoi je suppose que toute son artillerie est saignée, ainsi que toute la gauche de l'avant-garde. Cet échec doit servir de leçon; mais il serait très-fâcheux qu'il consternât les généraux de la République, au point de les rendre incapables de défendre la Meuse contre une armée inférieure jusqu'à présent. J'espère qu'on est revenu du premier étourdissement, et que votre premier courrier m'apportera des dépêches plus tranquilles. Vous jugez que je les attends avec impatience. J'imagine que vous tirerez du corps de d'Harville tout ce que vous pourrez, ainsi que de l'intérieur. J'ai mandé à Beurnonville de nous envoyer toutes les troupes qu'il peut avoir sous sa main. Doffers rassemble en avant d'Anvers un corps de six à sept mille hommes, qui pourra être très-utile, ainsi que les quinze mille que j'ai avec moi, lorsqu'il sera nécessaire de nous joindre. Bon courage, mon cher Valence; ceci n'est qu'un échec, que vous pouvez facilement réparer, et qui peut donner de l'espérance pour pouvoir se rassembler à propos.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

Pour copie conforme. *Signé* DUMOURIER.

N.° X L V.

Moerdick, le 4 mars 1793, second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

*FIER républicain, mon frère, mon ami, oubliez vos chagrins, faites célébrer à votre armée la prise de Gertruydemberg, qui s'est rendu aujourd'hui à 4 heures et demie du soir, par capitulation. J'espère que les armées de la Belgique vont reprendre courage, et se piquer d'une noble émulation. Gertruydemberg, couvert d'ondations presque inaccessibles, défendu par des forts nombreux, garnis d'une artillerie redoutable, avec une garnison de Suisses, n'a tenu que trente-six heures contre l'impétuosité française et*

contre le génie et les talens du général d'Arçon. Il est la clef de la Hollande, par quelque côté que je veuille l'attaquer.

Vous jugez, mon ami, que je suis plus éloigné que jamais d'abandonner un plan qui va me donner du numéraire, des munitions, des subsistances et des alliés, un plan qui sauvera la Belgique, et la France par contre-coup.

Voici ce qui va arriver. Les Prussiens abandonneront les Autrichiens pour courir au secours de la Haye et d'Amsterdam, où j'arriverai avant eux. Je les combattrai à la tête de ces mêmes Hollandais, contre qui je me bats à présent. Vous, vous remarquerez sur Grave, que vous prendrez; de là vous attaquerez Nimègue, et nous nous donnerons toujours la main. Cependant le général Valence n'ayant plus affaire qu'aux Autrichiens, auxquels il sera infiniment supérieur par les secours qui lui arriveront de par-tout, les contiendra, jusqu'à ce que vous reveniez les reprendre en flanc par le pays de Clèves et de Juliers.

Les Prussiens ont deux routes pour tâcher d'arrêter mes victoires; la première est de forcer le passage de la Meuse par Ruremonde ou Venlo, pour venir par la Campine couper Anvers. J'y ai prévu en faisant assembler entre Berg-op-Zoom et Bréda, un corps de troupes aux ordres du général Desflers, lequel, avant le 10, sera fort de cinq à six mille hommes, et sera porté à quinze ou dix-huit par les troupes que Beurnonville va envoyer. Si vous vous apercevez que les Prussiens prennent ce parti, vous soutiendrez Champmorin et Lamarlière, et vous disputerez le passage de la Meuse: s'ils l'ont passé avant vous, vous vous réunirez à Champmorin, Lamarlière et Desflers, et vous les combattrez avec supériorité. Je doute qu'ils soient assez forts pour prendre ce premier parti.

Le deuxième parti que peuvent prendre les Prussiens, c'est de marcher tout droit par Nimègue pour arriver à grandes journées par Amsterdam. S'ils prennent ce parti, vous enverrez Desflers pour me renforcer par le même chemin que j'aurai pris, et vous irez, vous, assiéger Grave, et ensuite Nimègue.

S'ils

S'ils ne prennent aucun de ces deux partis, et s'ils restent réunis à l'armée autrichienne, pour pénétrer dans la Belgique, alors, joint à Valence, vous les amuserez sur la Meuse; et, s'ils ont l'audace de la passer avant d'avoir reçu leurs renforts, vous les combattrez avec avantage.

Dans tous les cas, votre position n'est pas dangereuse; mais comme il s'agit de rendre le courage à l'armée, et peut-être aux généraux (vous et Thowenot exceptés), je vous adresse un discours pour l'armée, que je vous prie de faire proclamer et imprimer. Williamstadt se défend très-bien; mais je crois que la prise de Gertruydenberg va décourager la garnison; elle augmente d'ailleurs nos moyens en artillerie, car je prends dans chaque ville de quoi prendre la ville suivante. Bon courage, mon cher Péruvien; pensez qu'il nous reste encore de plus grandes choses à faire.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

N.° X L V I.

Liège, 4 mars 1793, finie à Saint-Tron le 6, et partie à une heure du soir.

*Le général Miranda au ministre de la guerre.*

L'ATTAQUE de Maestricht, citoyen général, continuait avec le plus grand succès, et le 2 de ce mois nos batteries de vingt-quatre étaient déjà prêtes à commencer un feu incendiaire, qui, sans doute, aurait réduit la ville à la dernière extrémité et produit sa reddition, quand sur les onze heures du matin, j'ai reçu la nouvelle officielle du général Lanoue, confirmée par le général Valence, m'informant que les ennemis avaient attaqué nos avant-postes sur la *Roër*, forcé leur passage à travers les troupes de l'armée d'observation, commandée par le général Lanoue, qui couvrait l'investissement de Maestricht, et qu'ils se portaient rapidement, avec une force de trente-cinq mille hommes, sur la partie de Wick, pour introduire un secours de troupes à

Maestricht, et sauver la place en faisant cesser l'investissement et l'attaque.

Dans ces circonstances, j'eus le temps à peine de faire retirer le corps de trois mille hommes aux ordres du général Leveneur, qui était posté devant Wick, et qui, trois heures après, était déjà attaqué par l'avant-garde des ennemis. Nonobstant ce mouvement, je fis continuer notre bombardement sur la place, à la manière ordinaire, pour couvrir mes intentions, et avec tant de succès, que jamais l'incendie ne fut si considérable depuis le commencement. A minuit je fis commencer la retraite, faisant marcher devant nous toute l'artillerie de siège, qui arriva heureusement à Tongres, couverte par un corps de troupes de quatre mille hommes, qui formait l'arrière-garde, et que l'ennemi ne put entamer, malgré les forces qu'il envoya à cet effet, ayant été facilement repoussé par les nôtres. Un corps de sept mille hommes fut posté avantageusement à Tongres, sous les ordres des généraux Egalité, Ruault et Blottéfier, et un autre de la même force, aux ordres des généraux Diettmann et Ylher, qui était le total des troupes qui formaient pour lors l'investissement de Maestricht, fut porté sur les hauteurs d'Haccour, près Viset, pour couvrir Liège et empêcher que les ennemis ne pussent pénétrer par aucune des deux routes qui mènent en cette ville. Nos pertes dans l'attaque de Maestricht se réduisent à vingt hommes tués et dix blessés, ce qui est peu considérable, vu le feu excessif de la place, qu'on estime au moins à trente-deux mille coups de canons. Une faute commise par les troupes d'observation qui couvraient le siège, derrière la Roër, est la cause de ce dérangement dans nos opérations. J'espère que nous la réparerons par nos efforts ultérieurs, et que la nation nous secondera avec des moyens suffisans aux grandes entreprises qu'elle a bien voulu que nous exécutions pour avoir ses intentions remplies.

Les ennemis ont tenté aujourd'hui quatre différentes attaques sur les postes que nous occupons; deux sur Tongres, d'où ils ont été repoussés avec une perte de leur part; une sur Haccour et une autre sur Herve.

Je me suis porté ce matin pour renforcer la position d'Haccour d'un corps considérable de troupes; et à la vue de ce mouvement, l'ennemi qui se portait audacieusement sur Jupille, a suspendu sa marche et rétrogradé sur ses pas, après une courte canonnade de nos avant-postes, d'un bord à l'autre de la Meuse. Je crois que les dispositions que les généraux Valence, Thowenot et moi avons prises hier pour l'arrangement de nos troupes, seront peut-être suffisantes pour les contenir.

5 mars. Hier à dix heures du soir, j'appris que les ennemis, par une quatrième attaque avec un corps de douze à treize mille hommes, avaient pris Tongres et forcé nos troupes à faire leur retraite sur Hans et Saint-Tron. Cette nouvelle nous fit prendre la résolution, au général Valence et à moi, de faire venir toutes les troupes de Viset, de Herve, ect. sur Hans, près de la citadelle de Liège, pour faire un mouvement de retraite en force sur Saint-Tron, où nous pouvions tenir en prenant une bonne position militaire, et risquer même, le cas échéant, une bataille.

En conséquence, nous nous sommes réunis ce matin en force suffisante, et mis en mouvement pour Saint-Tron, par la grande route de Liège. A moitié chemin, nous avons trouvé un corps de troupes de trois à quatre mille hommes que l'ennemi avait porté dans le village d'Oreye. Nos troupes légères l'ont attaqué, et il s'est replié sur Tongres.

A huit heures du soir, l'armée est arrivée avec toute son artillerie à Saint-Tron, où nous avons pris une position assez avantageuse, protégeant la retraite de nos magasins et hôpitaux, ainsi que quelques petits corps de troupes, qui, par l'impossibilité de leur faire parvenir les ordres à temps, ou par quelque négligence des commandans, n'ont pas joint encore l'armée.

Nous avons fait aujourd'hui des dispositions pour protéger leur retraite et leur faire parvenir de nouveaux ordres dans la journée.

La contenance et l'esprit de nos troupes sont bons; et il faut espérer que si l'occasion se présente, leur bravoure et l'amour de la patrie surmontant tous les obstacles, triompheront de nos ennemis nombreux.

Le général Valence vous a prévenu, sans doute, de ce qui concerne l'attaque des ennemis sur les cantonnemens de la Roër et d'Aix-la-Chapelle, et il vous écrit encore aujourd'hui. Je vous prie d'excuser mon retard, attendu que les affaires immenses qui ont exigé ma présence devant les troupes, m'ont obligé d'être presque toujours à cheval.

Signé, MIRANDA.

N<sup>o</sup>. X L V I I.

Saint-Tron, 6 Mars, huit heures du soir.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

MON CHER GÉNÉRAL,

Je vous annonce avec plaisir que tous les postes qui étaient en arrière et aux environs de Liège ont rejoint l'armée ce soir, composant un corps de dix mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Le brave général Ylher les a ramassés et conduit avec intrépidité, ayant eu l'occasion ce matin, avec six bataillons qui formaient son arrière-garde, de battre et repousser un corps de cavalerie ennemie qui a tenté de les attaquer; mais ce qu'il y a de plus curieux, est qu'il a gardé la nuit passée une porte de la ville de Liège, pendant que les ennemis étaient dedans, sans qu'ils aient osé le déranger.

Nos troupes sont dans ce moment-ci parfaitement rassurées. voyant que nos ennemis fuient devant elles. Elles ne desireront que d'en venir aux prises pour regagner un avantage qui compense l'affaire désagréable d'Aix-la-Chapelle.

Je peux vous assurer, mon cher général, actuellement, que nous tiendrons ferme, et que nous battrons probablement nos ennemis, si l'occasion s'en présente. Je crois que vous pourrez vous dispenser de venir en ce moment-ci; que vous pourriez fort bien continuer vos opérations en Hollande, et même me permettre



d'aller un instant vous voir, ou vous joindre avec un corps de quinze mille hommes, sans que pour cela la sûreté de la Belgique pût courir aucun danger. Le corps de troupes qui restera devant Louvain est très-suffisant pour résister à l'attaque d'une force quelconque. Adieu, mon cher général; que Minerve protège vos succès, et que Mars couronne vos illustres exploits.

P. S. Je dis à Champmorin de vous joindre en cas qu'il ne pu sse faire avec sûreté sa retraite sur Louvain. J'espère que vous approuverez cette résolution. La lettre ci-jointe est ma dépêche au ministre de la guerre.

Je fais mettre à l'ordre votre énergique adresse à l'armée, qui ne manquera sûrement pas de produire l'effet que vous vous proposez.

*Signé MIRANDA.*

N.° XLVIII.

Moerdick, le 7 Mars 1795, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

EN comparant vos deux lettres, mon cher Miranda, vous devez juger par vous même combien la seconde me rend de service, sur-tout après le peu d'espoir que me laissait la première. Prêt à passer le Moerdick, prêt à vaincre toutes les difficultés, prêt enfin à assurer pour jamais la liberté et la gloire de ma patrie et de la Hollande, je voyais tout perdu, si vous ne m'aviez rassuré, et sur votre position, et sur l'esprit de l'armée. La lettre de Valence, sur-tout, me désespérait; je n'y voyais que confusion, et pas une seule ressource. Actuellement toutes mes espérances renaissent, les dangers diminuent; nous avons du tems devant nous; et si vous me répondez de votre côté, comme je n'en doute point, j'ai tout espoir du mien.

Vous avez parfaitement fait de donner ordre à Champ-

morin et à Lamarlière de se replier sur Anvers et Bréda. Ils y trouveront le général Desslers, et nous pourrons former dans ce quartier un corps d'armée couvert par plusieurs rivières, qui empêchera l'ennemi de vous tourner par votre gauche, et de s'engager dans une trouée qui serait très-dangereuse pour lui. Mandez-moi tout simplement comment se conduit le général en chef (*Cuidado con este hombre.* — Soyez sur vos gardés avec cet homme.); s'il vous gêne par ses irrésolutions, un courrier en ferait l'affaire: c'est vous, mon ami, et Thowenot, qui pouvez seuls sauver la république. Dites-moi s'il est vrai que \*\*\* ait déserté? Si cela est, ne cherchons pas ailleurs les causes de notre disgrâce. Je desire, et je vous le répète, que quelques-uns de vos corps séparés se réunissent sur Anvers, qui naturellement serait un des points d'attaque, si l'ennemi était aussi en force qu'on semble vouloir se le persuader. L'évacuation de Liège et d'Aix-la-Chapelle n'est rien. L'ennemi ne peut pas s'y soutenir plus que nous. Pressez la fortification de Malines; mettez quinze jours: mais, comme je vous le répète, rassemblez un noyau d'armée au point d'Anvers, qui, étant soutenu de Bréda, sera le rassemblement de la portion d'armée qui chassera les Autrichiens des Pays-Bas. J'ai mandé au ministre de diriger quelques troupes sur cette partie, sans cependant diminuer les envois qu'il vous doit faire. Dans quinze jours nous serons plus forts que les ennemis; et, *grâce à vous*, nous aurons la Hollande de plus. D'après votre lettre, je compte y entrer après-demain. Si je remplis mon but, les Prussiens vous lâcheront pour venir sur moi; si je manque de succès, j'irai vous rejoindre, et nous trouverons quelqu'autre moyen pour y rentrer, tenant une des clefs du pays.

Je ne vous permettrai de venir me joindre avec quinze mille hommes, que lorsque l'esprit républicain et le courage seront entièrement relevés dans l'armée, et lorsqu'une augmentation considérable de forces la rendra infiniment supérieure à l'ennemi. Mes succès même doivent vous aider; et il vous est aisé de per-

suader à mes braves compagnons d'armes que, présent ou absent, je dois toujours influencer sur leur conduite ; dites-leur quelle satisfaction j'éprouve en les retrouvant dignes des victoires que nous avons gagnées ensemble. Adieu, mon ami, et plus que jamais mon ami ; soyons toujours dignes l'un de l'autre, et pensons qu'il ne faut que deux ou trois bonnes têtes pour sauver une république.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

N<sup>o</sup>. XLIX.

Tirlemont, 8 mars 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

MON CHER GÉNÉRAL,

Voici jointe la copie de toute ma dépêche d'aujourd'hui au ministre de la guerre. Elle vous instruira parfaitement de la situation actuelle de l'armée et de nos opérations. Vous voyez que toutes les choses prennent un meilleur aspect, et qu'il ne tient qu'à nous de tirer un parti très-avantageux du malheur même.

Le juste aussi bien que le sage,

. . . . .

Tout est dans ce moment-ci dans la meilleure disposition pour seconder vos entreprises héroïques. L'armée est dans l'abondance, dans l'ordre, et animée de son courage républicain. Je suis fâché que votre adresse n'ait pas été mise à l'ordre ou publiée, comme je me l'étais proposé ; Valence a trouvé des objections, et le desir d'entretenir la bonne harmonie et l'accord si nécessaire dans ce moment actuel, me fait céder à bien des choses auxquelles, dans une autre conjoncture, je n'acquiescerais pas : je reviendrai encore cependant.

Comptez, mon cher général, que dans notre position de Louvain, nous tiendrons aussi long-tems que

vous le desirez, et je vous en réponds pour plus encore, même avec la force avec laquelle nous sommes ici.

Lamarlière et Champmorin sont heureusement arrivés à Louvain et Diest, ayant fait une habile retraite : vous le jugerez par leurs rapports, dont copie est ci-jointe.

Je prendrai les arrangemens nécessaires avec Thowenot, pour qu'ils se mettent en mouvement sur Anvers. Je croyais que ces deux corps devaient marcher demain sur Anvers ; mais ce n'est pas l'opinion du général Valence ; nous attendrons jusqu'à ce que sa volonté soit ; mais je la forcerai. Adieu.

Signé MIRANDA.

N<sup>o</sup>. L.

Saint-Tron, 8 mars 1793.

*Le général Miranda au général Beurnonville, ministre de la guerre.*

DEPUIS ma dernière lettre, citoyen général, tous les corps qui étaient restés séparés de l'armée, sous les ordres des généraux Ylher, Lamarlière et Champmorin, se sont réunis, ayant combattu plus ou moins les ennemis qui les poursuivaient, et fait leur retraite avec le plus grand succès. Quand les détails de ces rapports me seront parvenus officiellement, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Les troupes de l'avant-garde de l'armée ont également repoussé vers Tongres un corps ennemi d'observation qui nous suivait.

L'armée a resté pendant les 6 et 7 dans sa position devant Saint-Tron, pour donner du repos aux troupes et protéger la jonction des corps détachés. Elle fera un mouvement aujourd'hui pour se porter sur Tirlemont, où nous avons nos effets de campement et provisions en abondance. — Demain probablement elle prendra une grande position devant Louvain, qui couvre parfaitement la Belgique, et nous met à même d'agir offensivement sur tous les points où sont nos

ennemis. — Ici, nous attendrons les ordres du général Dumourier, et les dispositions du conseil exécutif.

Je viens d'apprendre qu'un courrier arrivé de Paris, au général Valence, avait été détenu dans différens endroits, sous prétexte qu'il portait des dépêches aux généraux qui trahissaient la patrie. — Cette inculpation infâme me paraît au-dessous de ma dignité; et je ne crois pas pouvoir mieux y répondre que par le mépris. . . . *La nation est trop sage pour ajouter foi aux rapports indignes de lâches déserteurs, qui, abandonnant leur poste, prétendent couvrir leur honte en calomniant les braves citoyens qui, fidèles à leur devoir, défendent glorieusement leur patrie. J'espère que vous ferez connaître ces sentimens à la nation.*

Le corps de l'armée et ses officiers se conduisent généralement avec patriotisme, subordination et respect; et je ne connais que la gendarmerie nationale (et particulièrement la trente-deuxième division) qui tient des propos scandaleux, et très-criminels sous tous les rapports, selon qu'il m'a été dénoncé par différens officiers supérieurs de l'armée.

La punition sévère de ce corps serait un acte de justice et de nécessité dans ce moment-ci. Je le fais renvoyer sur les frontières de la France, et j'envoie l'ordre ci-joint aux généraux Lamarlière et Champmorin, pour prévenir les mauvais effets qu'une pareille conduite pourrait produire dans l'armée.

La copie ci-jointe de la lettre du général d'Anghest, et la délibération des chefs d'artillerie, avec ma réponse, sont soumises à votre considération.

N<sup>o</sup>. LI.

Moerdick, le 9 mars 1793, l'an second de la République.

*Le général Dumourier au général Miranda.*

IL n'y a que vous, mon digne ami, et Thowenot qui me donniez consolation et espérance. La prise de Gertruydemberg m'a enrichi de cent cinquante bouches à feu superbes, et de plus de cent quarante milliers

de poudre, ainsi que d'une cinquantaine de bâtimens de transport. La retraite de Champmorin et Lamarlière est fort heureuse; mais il devient infiniment essentiel que vous les poussiez, l'un sur Herenthals, l'autre sur Lier; et je vous annonce que je porte sur Turnhout le colonel Westermann; avec sa légion et la trente-unième brigade de gendarmerie, dont je ne suis pas extrêmement content; ce petit corps, d'environ deux mille cinq cents hommes, servira à éclairer la Campine, où il serait possible que l'ennemi voulût pénétrer, pour me prendre à dos, si nous restions aussi séparés que nous allons l'être. Je remettrai au général Marassé, en passant à Anvers, une instruction pour le général Champmorin, qui commandera le petit corps d'armée dont le corps de Westermann fera partie. Je me décide à aller vous rejoindre; car les lettres de Valence sont du plus mauvais genre, et notamment celle que je reçois aujourd'hui de lui par votre courrier. Je serai demain matin à Anvers, demain soir à Bruxelles, et tout de suite avec vous.

Aussi-tôt ma lettre reçue, faites partir Champmorin pour Lier, et Lamarlière pour Hérenthals. Jetez dans Diest un commandant vigoureux, avec un bataillon et trente chevaux. Il faut fortifier ce point, ainsi que Lier.

Un motif m'engage à partir; c'est de rassurer les Belges, et de les ramener à nous par la confiance qu'ils ont en moi, et sur-tout en diminuant la tyrannie et les injustices qu'ils ont éprouvées jusqu'à présent. Mon parti est pris à cet égard, quelque chose qu'en puisse dire Cambon et ses satellites. J'envoie ordre au général d'Anghest de se rendre de sa personne à Douay. Je punirai pareillement le général Chancel, pour avoir abandonné Huy, que je veux que l'on reprenne.

Mon passage de Moerdick est prêt à s'exécuter en mon absence par le général Desfiers et par Thowenot le cadet. Faites-vous rejoindre par l'artillerie de position. J'aurai grand plaisir, mon ami, à vous embrasser. Le siège de Williamstad se continue toujours; cette place se défend bien, parce qu'elle a été molle;

ment attaquée. Je causerai avec vous dans deux jours ; ainsi je ne vous dis rien de plus. Mes chevaux m'arriveront dans quatre ou cinq jours , au plus tard , à Louvain. J'en emprunterai en passant à Bruxelles. Adieu , (*en espagnol*) mon ami.

Le général en chef. *Signé* DUMOURIER.

P. S. Faites sur-le-champ mettre à l'ordre ma proclamation à l'armée, et faites-la imprimer.

N<sup>o</sup>. LII.

Tirlemont, le 9 mars 1793.

*Le général Miranda au général Dumourier.*

MON CHER GÉNÉRAL,

Je vous ai mandé hier l'état de la position de l'armée et toutes les nouvelles relatives à notre situation actuelle. Le corps du général Lamarlière partira demain, et celui de Champmorin le 12, pour se rendre sur Anvers, où ils attendront vos ordres. L'état ci-joint vous fera voir la force et la qualité de ces deux corps, qui, à tous égards, ne peuvent pas être meilleurs.

Le capitaine du génie Dambarrère, avec le capitaine Marescot, du même corps, sont chargés de Malines, pour le mettre en état de défense.

La position générale de l'armée est arrêtée, ainsi que tous les accessoires, comme vous le verrez par la minute ci-jointe. Toutes nos troupes marchent gaies et fermement à leurs postes. Les provisions et effets de campement sont arrivés suffisamment.

Adieu, mon brave et digne général.

*Signé* MIRANDA.

N<sup>o</sup>. LIII.

Paris, le 19 mars 1793, l'an second de la République.

*Le ministre de la guerre au citoyen Miranda, général de l'armée de la Belgique.*

Je me suis empressé de soumettre au conseil exécutif la demande que vous lui avez faite dans votre

lettre du 8 de ce mois, de la prompte et sévère punition de la gendarmerie nationale, employée à l'armée de la Belgique, et notamment de la trente-deuxième division. Le conseil exécutif a applaudi au parti que vous avez pris de faire retirer cette division sur les frontières, et de soustraire par là les autres corps de l'armée à sa dangereuse influence. Il vous engage à étendre cette mesure aux autres divisions dont vous vous plaiguez, si vous croyez que leur présence à l'armée compromette la sûreté publique.

Quelle que soit la détermination que vous dictera, à cet égard, une justice éclairée, vous voudrez bien m'en faire part aussi-tôt.

Quant à la trente-deuxième division, elle renferme évidemment des coupables, que le conseil exécutif vous autorise à faire juger par une cour martiale.

Pour les autres divisions de gendarmerie, soit que vous les renvoyiez sur les frontières, soit que vous en disposiez autrement, vous êtes également autorisé à faire prononcer par des cours martiales la peine due à la sédition, dont elles ont donné l'exemple. Il sera nécessaire, en tout cas, que vous donniez communication au général Dumouris des mesures que vous aurez prises pour rétablir l'ordre et la discipline dans les corps de gendarmerie nationale.

Signé BEURNONVILLE.

N<sup>o</sup>. LIV.

Paris, le 23 mars 1793, l'an second de la République.

*Le ministre de la guerre au général Miranda.*

LA convention nationale, par son décret du 22 du courant, m'ordonne de lui rendre compte, sous le plus court délai possible, des bataillons ou régimens-sous vos ordres, qui, dans l'affaire du 18, ont lâchement fui devant l'ennemi, et compromis, par cette lâcheté, le salut de la patrie.

Je vous recommande expressément, général, de



( 77 )

m'en envoyer promptement l'état, afin qu'aussi-tôt je le mette sous les yeux de la convention, pour qu'elle ordonne la punition de ces traîtres.

Signé BEURNONVILLE.

N<sup>o</sup>. L V.

Paris, le 13 mars 1793, l'an second de la République française.

*Pétion au général Miranda.*

MON ami, je crois qu'il y a trahison dans nos armées, et que cette trahison est liée à un grand complot contre la république. Dites-moi franchement ce que vous pensez des officiers-généraux qui commandaient l'avant-garde de Valence. Dites-moi ce que vous pensez de tout ce qui arrive; ne mettez-y, je vous en prie, aucune réserve: j'ai besoin de le savoir pour la chose publique.

Votre ami. Signé PÉTION.

N<sup>o</sup>. L V I.

Louvain, 21 mars 1793.

*Miranda au citoyen Pétion, membre de la convention nationale.*

MON cher et digne ami, dans le moment où j'allais répondre à votre lettre du 13 de ce mois, les attaques journalières de l'ennemi sur nos avant-postes m'empêchèrent de continuer à vous donner les renseignements que vous désirez sur les affaires de l'avant-garde à Aix-la-Chapelle, etc. Depuis lors je n'ai pas eu un moment de tranquillité pour le faire, et vous en jugerez quand vous aurez appris les conséquences lâcheuses de nos opérations ultérieures, dirigées et combinées par le général Dumourier et son conseil intime Thowenot. Votre ami n'a pas eu la moindre part dans toutes ces dispositions, qui, loin d'être conformes à mes idées, ont toujours eu ma désapprobation; et s'il eût été en mon pouvoir de les empêcher, je l'aurais fait certainement sans hésiter.

Dans la conduite des généraux et officiers supérieurs à Aix-la-Chapelle, je ne crois pas qu'il y ait eu de trahison, comme on l'a soupçonné; mais je crois bien qu'il y a eu des négligences et des fautes graves dans le service du corps qui était chargé de la défense de la *Roër*. Une entr'autres, la présence du général Valencè, qui devait se trouver à son poste, se tenait à Liège depuis le 23 février.

L'affaire postérieure de Nerwinde, qui est d'une bien plus grande importance, n'est pas dans le même cas, et je soupçonne fort le conseil du général, qui ne possède ni les principes ni le républicanisme nécessaires pour le mettre à l'abri du blâme. J'ai trouvé fort étrange que le général Dumourier, qui me consultait toujours sur toutes les affaires militaires et politiques de l'armée, ne m'ait pas dit un mot dans celle-ci: à onze heures du matin j'ai reçu mon ordre par écrit, et j'appris verbalement de lui que nous allions donner bataille et attaquer nos ennemis, au nombre de cinquante-un mille hommes, postés très-avantageusement, et avec une artillerie redoutable, avec un corps de troupes inférieur en nombre de notre part, et avec tous les désavantages du terrain, etc. sans avoir fait aucune reconnaissance du terrain ni de la position précise de nos ennemis; enfin je n'ai eu le tems que de dire: *comptez sur moi, et nous ne manquerons pas d'exécuter vos ordres en attaquant vigoureusement par cinq colonnes différentes*, et dont trois furent conduites par moi personnellement. A l'attaque, nous trouvâmes sur le chemin des difficultés à surmonter; faute de connaissances locales; mais cependant nous parvînmes à l'attaquer vigoureusement sur cinq points différens, vers trois heures du soir; et nous étant battu jusqu'à six avec un succès varié, les troupes furent obligées de replier sous le nombre très-considérable d'ennemis très-supérieurement postés, et sous le feu excessif et fort bien suivi de leur nombreuse artillerie; les autres parties de l'armée essayèrent plus ou moins le même sort, en proportion de la proximité de leurs attaques aux lignes et aux batteries des ennemis, quoiqu'en dise la pro-

clamation peu exacte du général Dumourier, qui ne parviendra jamais à obscurcir les faits et la vérité. Notre perte est considérable; dans ma division seule, il y a eu un officier-général tué, et plus de trente autres morts ou blessés, entr'autres mon premier aide-de-camp que vous connaissiez, tué à mon côté, et deux mille hommes, à-peu-près tant, morts que blessés; par celle-ci, vous pourrez compter la perte des deux autres divisions.

L'ennemi nous a attaqué le lendemain avec vigueur, en nous obligeant à nous retirer derrière Tirlemont, et successivement jusqu'à Louvain, où j'ai reconduit sur les trois heures de cet après-midi le centre et la division de gauche de l'armée. Cet échec doit produire de très-fatales conséquences pour le sort de la Belgique, et pour nos affaires politiques en général. Je suis étonné comme Dumourier a été capable d'une pareille erreur.

Voici, mon cher ami, ce que je peux vous dire dans le moment sur la situation de nos affaires militaires dans cette partie-ci, et dont vous pouvez être assuré, comme étant l'exacte vérité, malgré toutes les tergiversations et tous les sophismes dont ceux qui sont la cause de notre calamité peuvent faire usage pour l'obscurcir.

Il y a bien d'autres choses plus importantes que je serais charmé de pouvoir vous communiquer, et que je ne peux pas faire à la plume. Quand j'ai lu votre lettre par laquelle vous me disiez que la ramification du complot, dernièrement découvert contre notre chère liberté, s'étendait jusqu'à l'armée, je vous ai cru exagéré et trop timide; aujourd'hui je suis convaincu qu'il y a motif fondé pour le croire; et j'en soupçonne plus d'un individu, agent principal de nos revers actuels. Je vous dirai plus, mon ami, j'ai entendu ces propres personnes faire des propositions indirectes avec adresse, qui ont alarmé mon patriotisme et mon amour intègre pour la liberté; enfin je vois que nous sommes agités par des intrigans infâmes, qui font déjà beaucoup de mal, et qui peuvent finir par nous perdre et ruiner la liberté. S'il était

possible de nous ménager une entrevue, soit en venant vous-même à l'armée, ( ce que je crois de la plus haute importance dans ce moment-ci ) soit en me faisant permettre de vous aller trouver quelque part, je pourrais vous communiquer des choses que je crois du plus grand intérêt pour le salut de la république, et qu'il n'y a qu'à vous, dont je connais l'intégrité, les principes et l'amour pur de la liberté, que je puisse franchement et ouvertement communiquer; je crois même qu'il y a une cabale pour se défaire de moi, comme on voulait se défaire de vous avant le 10 août. Je n'écris pas un mot au ministre ni à personne. Je laisse Dumourier et les autres faire leurs rapports comme ils l'entendent. Je crois que la vertu et la vérité percent inévitiblement, et que le masque de l'intrigue ne peut pas leur résister.

Faites sagement usage de cette lettre, et donnez-moi réponse par le courrier qui la porte, et que je vous envoie expressément à cet effet.

*Signé* MIRANDA.

*P. S. du 22.* Notre retraite sur la France et l'évacuation de la Belgique sont décidées, à ce que m'a dit aujourd'hui le général Dumourier, en me faisant lire la lettre qu'il a écrite au ministre à ce sujet, me faisant voir en même-tems la position militaire que notre armée avait aujourd'hui. C'est la première fois, depuis son retour, qu'il me fait de pareilles communications; il me paraît qu'il a voulu par là que je prisse part au désastre qui nous est arrivé par de mauvaises combinaisons; ainsi vous sentez bien que je ne m'en suis pas mêlé; cependant je ne me refuserai jamais à contribuer de tous mes efforts à la conservation de l'armée et au support de la république, à laquelle je me suis dévoué sincèrement jusqu'à la mort.

*Signé* MIRANDA.

Pour copie conforme.

*Signé* MIRANDA.

N<sup>o</sup>. LVII.

ORDRES du général Dumourier au général  
Miranda.

Au camp de Gutzenhoven, à 9 heures du matin, le 17 mars.

Aussi-tôt ma lettre reçue, mon cher Miranda, vous donnerez au général Champmorin vos instructions, pour qu'il se charge de garder tout le rideau d'Oplinter et Neerlinter. Si vous croyez qu'il ait besoin d'une brigade d'infanterie de plus, vous la lui laisseriez. Il serait possible que le prince de Cobourg voulût avoir sa revanche; et comme dans ce cas je désirerais que le corps d'armée du général Champmorin ne devint pas inutile, vous le chargerez d'examiner lui-même les débouchés en avant de ses ponts sur la Geete, par lesquels, en cas d'attaque, il pourrait venir tomber sur le flanc de la droite de l'ennemi, en se portant sur la hauteur en avant de Wommerson. Si ces ponts sont coupés, il faut qu'il se charge de les rétablir dans la journée, pour avoir sa communication libre avec nous. Quant à vous, mon cher général, je vous prie de mettre sur-le-champ votre division toute entière en marche. Vous passerez au travers de Tirlemont, et vous viendrez par le grand chemin pavé, en colonne, et nous allons vous désigner votre place de camp ou bivouac. Si Champmorin n'a pas de canon de douze, vous lui en laisserez deux pièces. Je compte au moins sur douze bataillons de votre division, en supposant que vous laissiez une brigade à Champmorin. Je vous embrasse.

Signé DUMOURIER.

A Hautmarre, 17 mars 1793.

Les troupes aux ordres du général Miranda se porteront sur la hauteur entre Wommerson et la route de Saint-Tron. Elles y prendront une position. Les bois de Walabergen et du château de Wommerson seront

F.

occupés. Un poste considérable sera établi à Orsmael; un autre poste à Heelen, et une garde au pont de la chapelle de Béthanie.

Le général Miranda enverra l'ordre au général Champmorin de prendre une position à la gauche de Neerlinter, en faisant occuper les trois villages de Driesche et ceux de Vissecot, Terhaegen et Roere. S'il est possible de donner des tentes aux bataillons destinés à occuper les hauteurs, elles pourront camper. Le corps d'armée occupe une position sur la droite.

Le lieu pour les distributions sera fixé par l'état-major de la division, et envoyé au commissaire des guerres, à Tirlemont, pour qu'il puisse assurer le service.

Le général, etc. *Signé DUMOURIER.*

N.8 LVIII.

Du 18 mars.

Le général Miranda attaquera par la gauche, entre Orsmael et la chapelle de Béthanie, tant avec ses troupes qu'avec celles du général Champmorin. Il passera la rivière sur tous les ponts, et attaquera sur autant de colonnes et vigoureusement l'ennemi dans sa position. Il est prévenu que l'attaque est générale depuis Overwinden jusqu'à la chapelle de Béthanie.

La totalité de l'attaque de gauche est absolument à ses ordres.

Le général Champmorin doit nécessairement faire garder le pont de Budingen, et y employer une force assez imposante pour pouvoir, au besoin, menacer l'ennemi d'une attaque de flanc vers la partie de Leau, où cette force marcherait en colonne.

*Signé DUMOURIER.*

( 83 )

N<sup>o</sup>. L I X.

*Ordre du général Miranda aux généraux Ruault  
et Champmorin.*

Tirlemont, 18 mars, à sept heures du soir.

Les généraux Ruault et Champmorin occuperont la même position, derrière la petite Gette, qu'ils avaient ce matin avant l'action de Nerwinde, la droite appuyée à Wommerson.

Ils feront couper et garder les ponts sur la petite Gette, et dans cette position attendront de nouveaux ordres.

*Signé*, le général MIRANDA.

N<sup>o</sup>. L X.

*Ordre du général Miranda au général Ihler.*

Tirlemont, 18 mars, à onze heures et demie du soir.

IL est ordonné au général Ihler, sous sa responsabilité, de garder la position d'Aeckendover et de Wommerson, comme il lui a été prescrit par l'ordre antérieur donné par moi sur les sept heures du soir.

*Signé*, le général MIRANDA.

N<sup>o</sup>. L X I.

*Ordre du général Miranda au général Miacsinski.*

Tirlemont, 18 mars, à onze heures et demie du soir.

IL est ordonné au général Miacsinski, sous sa responsabilité, que du moment où les troupes sous ses ordres auront pris deux heures de repos, de leur faire prendre la position qu'elles occupaient ce matin, entre Haeckendover et Wommerson, la cavalerie en avant.

*Signé*, le général MIRANDA.

F 2

*Les généraux Ruault et Champmorin au général  
Miranda.*

De la cense de l'abbaye, entre Oplinter et Neerlinter,  
le 18 mars, à onze heures du soir.

MON GÉNÉRAL,

LA retraite de la division du général Ruault et de la mienne s'est faite sous le feu de l'ennemi, sans avoir été entamés pendant notre marche. Elles se sont réunies dans la position que j'occupai hier, la droite à Oplinter, la gauche à Neerlinter. Les différens ponts de la grande Gette, depuis Budingen jusqu'à l'abbaye de Machdendal, ont été coupés, et sont soigneusement gardés et défendus par des troupes et du canon. Les troupes sont excédées de fatigue; elles attendent des vivres, et de l'eau-de-vie, dont elles ont le plus grand besoin.

Les bataillons de lignes, et quelques bataillons de gardes nationaux se sont bien conduits; mais le plus grand nombre des volontaires ou fédérés nous a lâchement abandonné, quelque effort que nous ayons fait pour les rallier.

Nous irons demain occuper la position que vous venez de nous indiquer en-deça de Tirlémont.

L'adjoint Dulac est chargé de vous rendre compte, ainsi qu'au général Dumourier, des détails de cette journée.

*Signé*, les maréchaux-de-camp,

RUALT, CHAMPMORIN.



( 85 )

N<sup>o</sup>. LXIII.

Au quartier-général de Tirlemont, le 19 mars 1793,  
l'an second de la République.

Mot d'ordre : *Caton, vengeance.* Ralliement :  
*patriotisme.*

TOUTE la division du général Miranda qui se trouve placée sur Wommerson et en avant de Hæckendover, fera sa retraite en bon ordre, au moment où le mouvement général de l'armée commencera; elle traversera Tirlemont, et ira prendre une position sur les hauteurs de Cumplich, la droite appuyant à la grande route.

Le général, etc. *Signé* DUMOURIER.

N<sup>o</sup>. LXIV.

Du 20 mars 1793.

LE général Miranda fera sa retraite par le grand chemin de Louvain, jusqu'à la croix du chemin, entre la hauteur de Boutersem et le bois de Struys - Block Bosch. Il jettera toute son infanterie, et placera ses pièces de canon à la tête du bois et dans le bois. Il y fera sur-le-champ faire des abattis. Son arrière-garde sera faite par le général Lamarche; et dès que toute l'avant-garde de ce général sera passée, on embarrassera le chemin avec les mêmes abattis. Il est prévenu que le général Egalité occupera, avec son infanterie, la hauteur de Boutersem, et que les généraux Champmorin et Ruault se retireront, le premier par Wever, le deuxième par Kerckhem, pour garnir le bois des Lièvres et les hauteurs de Binkom.

Le général en chef, etc. *Signé* DUMOURIER.

N<sup>o</sup>. L X V.

A onze heures et demie cet ordre a été reçu.

Certifié. L'adjutant-général, *signé* ARNAUDIN.

Le corps d'armée aux ordres des généraux Miranda, Chancel, Stétenhoff et Egalité, se formera sur deux

F 3

colonnes ; une colonne passera par la chaussée et se retirera sur les hauteurs en arrière de Louvain , où le camp a été placé ; l'autre marchera par Lovenjoal , Cor-beeck-Overloo et Heverlé , où elle prendra une position en arrière de Louvain , la droite appuyée à la rivière de Voer , et la gauche vers le bois de la communauté.

Le général , etc. *Signé* DUMOURIER.

*Post-criptum écrit de la main de Dumourier.*

Ce mouvement se fera à onze heures précises. Le général Miranda prendra le commandement de ces deux colonnes , pour y maintenir l'ordre.

N<sup>o</sup>. LXVII.

Au quartier-général , à Louvain , 22 mars 1793 ,  
l'an second de la République.

Mot d'ordre : *Français , courage.* Ralliement :  
*constance.*

Le général a été très-satisfait de la confiance que les soldats de l'armée , auxquels il a individuellement parlé , lui ont témoignée. C'est de l'armée entière qu'il attend cette confiance ; c'est par elle seule que nous pouvons espérer de montrer aux ennemis , de faire voir à toutes les nations qui observent notre attitude , que nous sommes les mêmes Français qui ont vaincu à Jemmappe , à Anderlecht , à Liège , et qui ont repoussé les ennemis de l'intérieur de la France , par une patience et un courage héroïque.

L'armée souffre , sans doute , quels que soient les soins que se donnent les généraux pour pourvoir à ses besoins en tout genre ; mais les ennemis , malgré quelques succès , qui leur ont coûté fort cher , souffrent encore davantage. Ils sont répandus dans un pays épuisé par le séjour des armées : ils n'y ont point

( 87 )

de magasins , et nous devons espérer de prendre  
bientôt notre revanche.

L'adjudant-général. *Signé* EMMONNOT.

N°. LXVIII.

Extrait de l'ordre général du 23 mars 1793, l'an second  
de la République.

Mot d'ordre : *Patrie, fermeté.* Ralliement :  
*Dumourier.*

LES troupes aux ordres des généraux Miranda et  
Champmorin se mettront en mouvement ce soir, à  
7 heures : elles traverseront la ville de Bruxelles, en  
entrant par la porte de Scherebeeck, et sortiront par  
la porte qui conduit à Hal, aussi-tôt après que les  
divisions commandées par les généraux Sténoff,  
Chancel et Champollon auront défilé; elles suivront  
la grande route de Hal et d'Enghien jusqu'à la hauteur  
du village de Saintes, où elles prendront une position,  
la droite appuyée aux divisions qui les précèdent dans  
la marche, et la gauche au bois de Strie-Houx. Les  
généraux sont prévenus que les flaqueurs de gauche  
occupent les hauteurs de Haute-Croix et Bogaerden.  
Il ordonne formellement à tous les généraux de ne  
point quitter les troupes, lorsqu'elles auront pris  
leurs positions.

Le général en chef, etc. *Signé* DUMOURIER.

N°. LXIX.

Au quartier-général, à Enghien, 24 mars 1793,  
l'an second de la République.

*Extrait de l'ordre général de l'armée, du 24 mars.*

Mot d'ordre : *République, Gouvernement.*  
Ralliement : *Paix intérieure.*

Le corps d'armée aux ordres des généraux Miranda  
et Champmorin, partira à 4 heures du matin. Demain

F 4

il se portera par la route d'Enghien jusqu'à cette ville ; de là la colonne se dirigera par le village de Marcq , Moulin - du - Chêne , Rombeck , Hellbecq , Meslin-l'Évêque , Bonnier , l'Hermitage , Roux , passera le pont de la Dendre , au-dessus de Ath et du village de Brantignies ; il prendra une position sur la hauteur , en arrière de ce village , la droite appuyée au grand chemin de Leuze , et la gauche en s'étendant le long du côteau derrière la Croix-de-Bilhée.

Le général, etc. *Signé* DUMOURIER.

*P. S.* Les généraux resteront avec leurs troupes , et enverront des ordonnances au quartier-général , qui sera demain à Ath.

Le général Miranda est prévenu que le lieutenant-général Rozières et le maréchal-de-camp Kermorvan vont servir à la division de gauche , chacun selon son grade.

Le général de brigade , chef de l'état-major de l'armée du Nord.

*Signé* THOWENOT.

N<sup>o</sup>. L X X.

*Rapport officiel du prince de Cobourg.*

Quartier-général de Tirlemont , du 16 au 21 mars 1793.

« Le 16 , après midi , l'armée quitta ses quartiers pour aller occuper le camp derrière le grand ruisseau de Gette. Tout-à-coup les deux armées se rencontrèrent , l'ennemi s'étant avancé de Louvain pour nous surprendre dans nos cantonnemens. Comme il était revenu à Tirlemont , il y eut de part et d'autre une vive canonnade qui ne causa aucune perte essentielle. La nuit mit fin à ce combat.

» Le 17 , l'armée prit sa position de manière à pouvoir fondre de tous côtés sur l'ennemi au moment qu'il avancerait. Nous avions devant nous le petit ruisseau de Gette , dont les avant-postes occupaient le bord. L'aile droite s'appuyait sur la chaussée de Saint-Tron.

C'est ici qu'était postée l'avant-garde aux ordres de S. A. R. l'archiduc, l'armée à côté, en deux corps; le premier commandé par le général comte de Colloredo; le second par le lieutenant feld-maréchal prince de Wurtemberg; les villages d'Orsmael, de Gulhenhoven et de Neervinde restaient au front de l'armée. Le corps de réserve formait l'aile gauche, sous les ordres du général comte de Clairfayt. Cette aile gauche alla se poser entre Raucourt et Landen. L'ennemi occupait toujours son poste près de Tirlemont et derrière cette ville.

» Le 18, à la pointe du jour, on vit l'ennemi s'avancer vers nous sur plusieurs colonnes; il se déploya à droite et à gauche sur les hauteurs en-deça de Tirlemont, appuyant son aile gauche sur Wilmorsorn, et sa droite à Goidsenhoyen. Vers les huit heures, une de ses colonnes, ayant beaucoup de gros canons, s'avança par la chaussée de Saint-Tron jusqu'à Orsmael, délogea de ce village nos corps-francs, et éleva des batteries considérables près de l'église. S. A. R. ordonna d'abord de faire avancer en batterie l'artillerie de notre avant-garde, et démonta plusieurs canons de l'ennemi, que celui-ci remplaça toujours par d'autres. Quoiqu'il ne pût percer plus avant, il profita cependant de l'avantage du terrain pour faire avancer une de ses colonnes à gauche sur Léau, l'autre à droite sur Raucourt, pour nous prendre en flanc et à dos, et nous envelopper, laissant son centre bien garni pour agir avec plus de force. Le prince feld-maréchal ordonna d'attaquer toutes ces colonnes. En conséquence le prince de Wurtemberg avança vers Léau, le lieutenant feld-maréchal Renjofsky vers la chaussée d'Orsmael et de Dormael, S. A. R. l'archiduc à la tête de deux bataillons de Starey, vers le village d'Orsmael, et le général comte de Clairfayt vers Raucourt, le général Colloredo resta au centre.

Ces généraux attaquèrent chacun le corps d'ennemis qu'ils avaient devant eux, et parvinrent, par le secours de Dieu, leur intelligence et la bravoure extraordinaire de nos troupes, à battre l'ennemi par-tout où il se présenta. C'était le général Dumourier lui-même

qui, à la tête de 50,000 hommes, conduisit l'attaque près de Raucourt, qui était le point le plus important dont dépendait notre sort; mais le général comte de Clairfayt alla à sa rencontre avec son corps de réserve, fort à peine de 7 à 8,000 hommes, *battit Dumourier*; et quoique celui-ci réunit tous ses efforts pour réussir dans une seconde attaque, près de Raucourt, l'ennemi fit avancer une colonne vers notre centre; mais le général Colloredo *le repoussa à son tour, le délogea de Neervinde, et restamaitre du village*. La nuit mit fin au combat, qui avait duré pendant onze heures; elle empêcha nos troupes victorieuses et invincibles de poursuivre l'ennemi. Vu la bravoure extraordinaire avec laquelle l'ennemi combattit, cette victoire nous coûta cher; nous y avons perdu, tant en tués qu'en blessés, 12 à 1500 hommes, du nombre desquels sont le major Hugo-Odonell tué, le général Rebach et le colonel Rische blessés, ainsi que plusieurs autres officiers. La perte de l'ennemi est au moins de 4000 hommes en tués et blessés; nous lui avons pris au-delà de 30 canons et fait 200 prisonniers.

« Le 19, à la pointe du jour, on vit au poste qu'avait occupé l'ennemi une forte arrière-garde, et son armée occupée à faire sa retraite assez en désordre; le lieutenant-feld-maréchal Benjofsky fut détaché à sa poursuite avec 6 bataillons et 10 escadrons; il manœuvra avec tant d'habileté, qu'il obligea l'arrière-garde ennemie à quitter le poste qu'elle occupait; de sorte que ce lieutenant-feld-maréchal s'est trouvé avec son détachement tout près de Tirlemont.

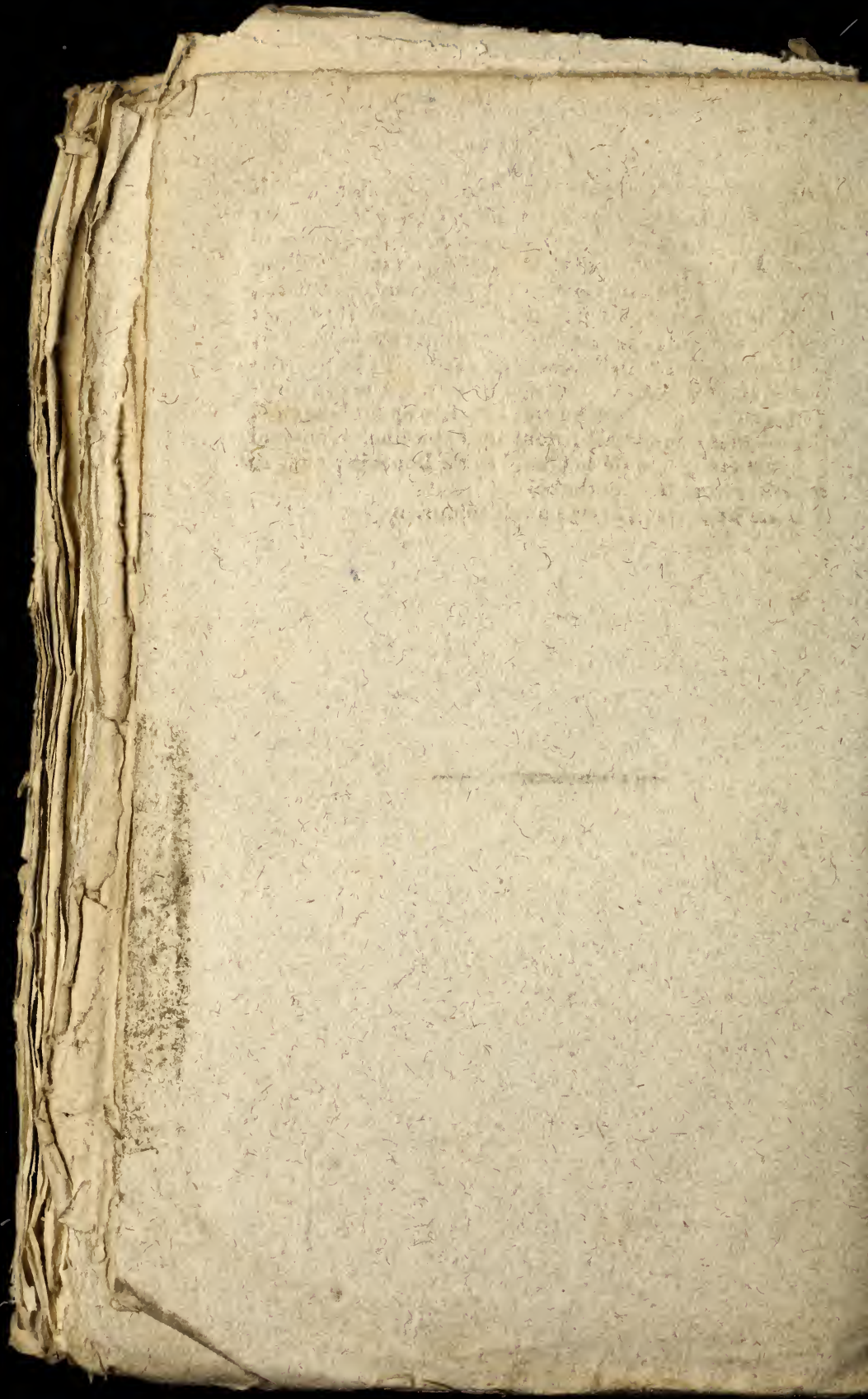
« Le 20, M. le lieutenant-feld-maréchal Benjofsky a chassé les Français de Tirlemont et les a poursuivis à une lieue et demie au-delà de cette ville. L'ennemi a couvert sa retraite avec beaucoup d'ordre et de sang-froid. A midi précis, notre armée s'est portée sur la droite et a passé Tirlemont. Une partie fut campée derrière cette ville, ayant à des le grand ruisseau de Gette, au milieu la chaussée qui conduit à Louvain, le corps de réserve à sa droite, et le village de Hongard derrière elle.

« M. le colonel baron de Mylins, détaché près de

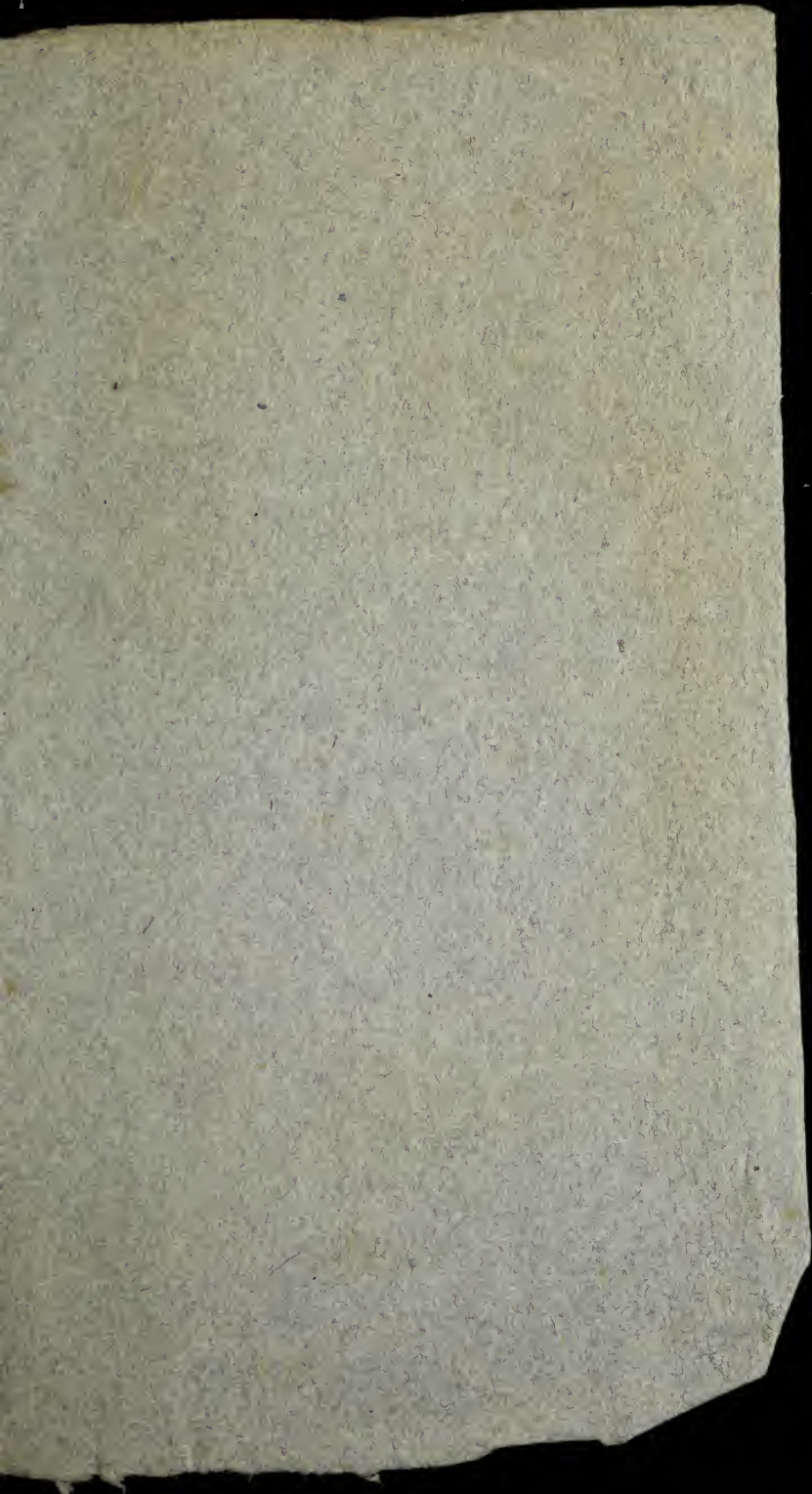
Kempen avec deux bataillons de Mich. Wallis et quelques troupes légères , avait reçu l'ordre de déloger l'ennemi , le 20 , de Diest ; ce qu'il exécuta heureusement et avec beaucoup d'intelligence , ainsi qu'il appert par la relation suivante : « A 7 heures du matin , » M. de Mylins avait fait la première attaque sur Diest : » il fut d'abord repoussé ; mais à la deuxième attaque , » il entra dans la ville de deux côtés , fit 50 prison- » niers , et s'empara d'un canon , ainsi que de quel- » ques caissons. Notre perte consiste en 50 hommes , » tant tués que blessés , dont un capitaine. L'ennemi » ayant été coupé de la chaussée de Louvain , a dû se » retirer vers Heczenthal. »

» Le 21 mars , l'armée a fait séjour. »

---







187